

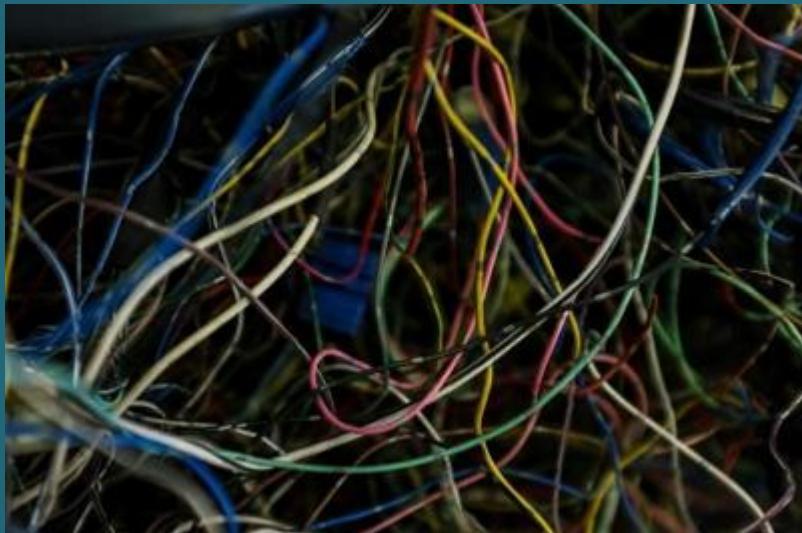
#publifarum

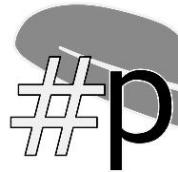
Rivista di linguistica, letteratura e cultura in contesto plurilingue | ISSN: 1827-7482

n.44|2
2025

Stratégies discursives
d'extrémisation et de
réparation entre plasticité
des notions et multiplicité
des terrains

Sous la direction de Nora Gattiglia
et Elena Margherita Vercelli





Stratégies discursives d'extrémisation et de réparation entre plasticité des notions et multiplicité des terrains

Sous la direction de Nora Gattiglia et Elena Margherita Vercelli

Sommaire

p. 3 Nora Gattiglia

Stratégies discursives d'extrémisation et de réparation entre plasticité des notions et multiplicité des terrains : une introduction

p. 11 Elena Margherita Vercelli

Quand la métaphore devient formule : analyse discursive de « submersion migratoire » dans la presse française

p. 38 Miruna-Alexandra Stegaru

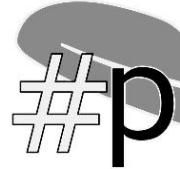
Les extrêmes de la campagne électorale présidentielle roumaine à travers les mèmes

p. 56 Corinne Einaudi Pin

Faces endommagées : analyse discursive et interactionnelle de stratégies de (non)réparation dans les courriels professionnels

p. 79 Somayeh Towhidi

Effets de sens d'inclusion scolaire et d'école inclusive dans les discours médiatiques et les discours d'acteurs éducatifs



Stratégies discursives d'extrémisation et de réparation entre
plasticité des notions et multiplicité des terrains

Sous la direction de Nora Gattiglia et Elena Margherita Vercelli

Stratégies discursives d'extrémisation et de réparation entre plasticité des notions et multiplicité des terrains : une introduction

Nora Gattiglia

Per citare l'articolo

Nora Gattiglia, « Stratégies discursives d'extrémisation et de réparation entre plasticité des notions et multiplicité des terrains : une introduction », *Publiforum*, 44, 2025, p. 3-10.

Résumé

Ce numéro de *Publifarum* interroge la notion de discours extrémiste et les possibilités de réparation discursive dans un débat public et institutionnel de plus en plus marqué par la polarisation et la violence des échanges. Il propose une réflexion sur les formes de l'extrémisme discursif et met en évidence les processus d'interaction et de contamination entre discours marginaux et normatifs. Les articles réunis dans ce numéro analysent ces dynamiques dans des genres de discours variés : mèmes politiques et articles de presse nationale sur l'immigration, mais aussi interactions administratives et débats sur l'inclusion scolaire, montrant que l'extrémisme et la réparation traversent des genres et des types de discours hétérogènes.

Abstract

This issue of *Publifarum* examines the notion of extremist discourse and the possibilities for discursive reparation in a public and institutional debate increasingly marked by polarisation and violent exchanges. It offers a reflection on the forms of discursive extremism and highlights the processes of interaction and contamination between marginal and normative discourses. The articles in this issue analyse these dynamics in various genres of discourse: political memes and national press articles on immigration, as well as administrative interactions and debates on school inclusion, showing that extremism and reparation cut across heterogeneous genres and types of discourse.

Ce numéro de *Publifarum* voit le jour à une époque où la question des discours extrémistes, et des réparations (im)possibles, est omniprésente. De manière explicite ou implicite, le débat public s'interroge sur les conditions d'existence de la démocratie et du vivre-ensemble face à une polarisation des opinions et à la violence des échanges dans les genres de discours les plus variés. Dans ce contexte, l'image de couverture, un enchevêtrement de câbles électriques, voudrait évoquer les deux notions articulées par les articles du numéro. Les câbles suggèrent la montée en tension des discours, leur capacité à échauffer le débat public, jusqu'à produire de possibles courts-circuits et des coupures dans l'interaction. Mais ces câbles renvoient également à des gestes concrets d'intervention, de raccordement et de réparation. Penser l'extrémisation et la réparation revient ainsi à décrire des dynamiques de tension, de rupture et de remise en continuité, observables dans des terrains hétérogènes.

1. Le discours extrémiste, une notion à cerner

La pertinence de la catégorie de « discours extrémiste », ainsi que sa définition¹, est apparemment fragilisée par une abondance d'étiquettes préexistantes employées pour qualifier les discours « socialement inacceptables » (NIAOURI *ET AL.* 2025). En effet, de nombreuses notions proches sont déjà disponibles dans les études discursives et, notamment, en analyse du discours, telles que « discours de haine » (LORENZI BAILLY & MOISE 2021 et 2022), « violence verbale » (FRACCHIOLLA *ET AL.* 2013 et 2023), « discours radical » (LORENZI-BAILLY & MOISE 2022 et 2023 ; BONNET *ET AL.* 2020), « polarisation » et « dichotomisation » discursives (AMOSSY 2014)... Face à cette prolifération de notions, on peut justement s'interroger sur la nature spécifique d'un discours « extrémiste ». Une première distinction concerne le rapport entre discours extrémiste et discours de haine. Selon Baider et Constantinou (2024), le discours extrémiste peut bien mobiliser les stratégies principales du discours de haine (stéréotypage, diabolisation, bouc-émissarisation ; cf. BAIDER 2023), mais c'est le dépassement des normes sociales qui constitue la caractéristique fondamentale de ce discours. Cependant, parler de transgression des normes sociales renvoie inévitablement à un autre discours hors norme, à savoir le discours radical. À l'instar des discours extrémistes, les discours radicaux se situent à l'extrême de ce qui constitue le « centre » de l'espace du dicible. Dans une perspective qui considère la dynamique norme-déviance comme essentiellement située, mouvante et relationnelle, ces deux catégories de discours sont inattendues et clivantes dans une société donnée à une époque précise. Pour autant, on ne saurait confondre discours extrémistes et discours radicaux. D'abord, comme nous le rappellent les disciplines historiques, parce que les discours radicaux promeuvent les droits et l'inclusion de nouveaux sujets dans l'espace de la *polis* démocratique (FORTI 2025), alors que les discours extrémistes visent à préserver les droits et privilèges d'un groupe interne, au détriment des groupes externes qu'il serait préférable d'éliminer de l'espace de la coexistence, tant matérielle que discursive. Ensuite, et en conséquence, si l'on considère les pratiques discursives mises en place et le répertoire d'actions privilégiées (TILLY 2008 ; RENNES 2011), on remarque une différence importante entre les stratégies des discours extrémistes et celles des discours radicaux : les premiers sont

axés sur la violence verbale et physique, alors que les seconds montrent un plus grand niveau de créativité. De nombreuses stratégies discursives, pas nécessairement violentes, sont employées par les discours radicaux, même dans une visée de confrontation : les discours radicaux s'inscrivent pleinement dans la dimension agonistique de la confrontation politique (BONNET ET AL. 2020). À l'inverse, les discours extrémistes se soustraient à toute dynamique interlocutive, même conflictuelle, qui est typique du champ politique. Ils effacent l'Autre du discours, se donnant comme seule option possible (RINN 2023) : l'expulsion de l'Autre de l'espace interlocutif de la polémique va de pair avec une méthodologie de la parole et de l'action violentes. Une première définition du discours extrémiste pourrait s'appuyer sur ces critères : il s'agit d'un discours déviant par rapport aux normes sociodiscursives, axé sur la violence verbale, y compris dans les formes des stratégies du discours de haine, et répudiant la dynamique interlocutive à la base de la polémique. Cependant, cette définition manque encore de critères linguistiques et discursifs propres permettant de parler d'un « discours extrémiste » sans mobiliser des notions parallèles. De plus, cette définition semble ne rendre compte que des seuls phénomènes « extrêmes », ce qui implique une logique binaire dans la distinction entre discours extrémistes et non extrémistes. Dans une perspective non dualiste, les analystes pourraient bénéficier d'une notion plus graduelle, qui rendrait compte des effets de la circulation des discours extrémistes sur la norme. C'est la raison pour laquelle il serait pertinent d'intégrer une caractérisation discursive à la notion de « discours extrémiste ». À cet effet, VICARI & GATTIGLIA (à paraître) ont proposé une caractérisation discursive de la notion de « discours extrémiste » prenant en compte les stratégies de nomination, les stratégies rhétoriques (métaphore, antonomase, antithèse) et énonciatives. La mise à distance exacerbée et cristallisée des points de vue par ces stratégies serait l'effet d'un processus d'« extrémisation discursive » plus vaste, pouvant caractériser des terrains et des discours inédits.

Cette plasticité de la notion permet alors d'étudier les interactions et les contaminations entre discours extrémistes et non extrémistes. La démultiplication des phénomènes considérés et des terrains d'enquête s'accompagne d'une appréhension plus large des stratégies de réparation discursive, qui peuvent viser des discours divers, comme le montrent les articles réunis ici, qui rassemblent des études doctorales sur

Stratégies discursives d'extrémisation et de réparation entre plasticité des notions et multiplicité des terrains : une introduction

les questions d'extrémisation (Vercelli, Stegaru) et de réparation (Einaudi Pin, Towhidi).

2. Présentation des articles

Elena Margherita Vercelli se focalise sur les occurrences d'une métaphore nominale, « submersion migratoire », en interrogeant son potentiel en tant que formule. L'auteure se concentre sur deux corpus médiatiques francophones, durant deux années cruciales pour le débat européen sur les réfugiés et les migrants : l'année 2015, caractérisée par la soi-disant « crise migratoire », et l'année 2022, également intéressée par un déplacement important de personnes vers l'Union européenne, cette fois provenant de l'Ukraine, à la suite du déclenchement de la guerre russe-ukraine. Dans une perspective d'analyse du discours, Vercelli étudie les articulations entre un contenu « extrême » envers les migrants, et la force argumentative et explicative de la métaphore, dont la nature de formule est attestée par les nombreuses occurrences de défigement. Issue du discours du Front national, puis du Rassemblement national, l'expression « submersion migratoire » a donc dépassé les frontières du discours d'extrême droite grâce à un figement progressif qui passe par la répétition et la sloganisation du parti, ainsi que par son importance progressive au fil des ans.

Miruna-Alexandra Stăgără s'intéresse également au discours politique et analyse le rôle des mèmes politiques créés par des locuteurs ordinaires dans la campagne présidentielle roumaine de 2025. Dans la campagne, George Simion, candidat de droite radicale souvent présenté comme « extrémiste » par la presse affronte Nicușor Dan, candidat indépendant pro-européen et modéré. De nombreuses études en analyse du discours se sont déjà penchées sur ces technographismes (PAVEAU 2019). Les analyses mémétiques ont mis en évidence la relation entre mèmes et discours de haine (LONGHI, VICARI & ATTRUIA 2025 ; ATTRUIA & VICARI 2023) ainsi qu'entre mèmes et discours extrémistes (POSTIGO FUENTES 2025). Stegaru se concentre sur les mèmes produits et relayés par les partisans de Simion, ciblant l'adversaire politique. Dans les exemples étudiés, le cadrage mémétique sous-tend un discours satirique

plurisémotique qui se fait le puissant vecteur de positionnements « extrémistes ». Si les mèmes ne véhiculent pas toujours des idées reconnaissables comme extrémistes, ils contribuent néanmoins à la circulation de discours en soutien de positions politiques extrêmes et à la polarisation des opinions.

Si les deux premiers articles quiouvrent le numéro étudient le discours extrémiste dans le champ politique, les deux derniers s'intéressent à des lieux et à des interactions qui ne sont pas souvent considérés comme des terrains propices à une extrémisation des discours. Il s'agit des interactions par courriel dans un service administratif (Einaudi Pin) et du débat médiatique sur l'inclusion scolaire (Towhidi), qui illustrent des dynamiques d'extrémisation et de réparation originales.

L'article de Corinne Einaudi Pin porte sur les interactions par e-mail au sein d'un service administratif du ministère de la Défense français. L'auteure analyse l'acte de la requête dans un contexte caractérisé par un rapport asymétrique entre interlocuteurs. L'acte autoritaire émanant d'un·e supérieur·e qui attaque la face de l'allocataire subordonné·e creuse le fossé entre les positions hiérarchiques : la montée en tension qui s'ensuit peut toutefois être atténuée par des stratégies de réparation ciblées. Partant de la théorie de réparation d'image (*Image Repair Theory*) de Benoit (1995), et notamment de l'identification des stratégies communicationnelles mobilisées en situation d'attaque à la face (déni, réduction de la responsabilité, réduction de l'offense, action corrective et mortification), Einaudi Pin développe une réflexion autour des stratégies parallèles présentes dans son corpus : elle mobilise la notion de « continuum politesse/impolitesse » (FRACCHIOLLA & ROMAIN 2021) pour rendre compte des oscillations entre coopération et conflit, ainsi que de la polyvalence des stratégies de réparation mises en place, qui ne sont pas toujours efficaces dans un contexte marqué par une asymétrie entre les interlocuteurs.

Enfin, l'article de Somayeh Towhidi se focalise sur le discours médiatique autour de la notion d'« inclusion scolaire », entendue comme réparation institutionnelle aux injustices sociales, notamment à la discrimination motivée par une « diversité » des élèves présumée incompatible avec la « norme ». Dans une perspective de sémantique

Stratégies discursives d'extrémisation et de réparation entre plasticité des notions et multiplicité des terrains : une introduction

discursive, l'auteure analyse, dans un corpus de presse généraliste nationale, les séquences construites à partir des segments « inclusion scolaire » et « école inclusive » et leur circulation au sein du débat public sur les thèmes de l'exclusion-inclusion sociale. Une analyse des patrons syntaxiques révèle alors la fonction d'opérateurs discursifs de ces deux notions, ainsi que leur polémicité dans un scénario de polarisation des discours que les acteurs concernés (personnel éducatif, parents, journalistes) tenteraient de surmonter.

Références bibliographiques

- ATTRUIA F., VICARI S., « Polémiques et propos haineux dans les mèmes Internet autour de Greta Thunberg », in PAISSA P., HAMON Y. (éds.), *Discours environnementaux. Convergences et divergences*, Aracne, Roma 2023, pp. 77-99.
- AMOSSY R., *Apologie de la polémique*, Presses universitaires de France, Paris 2014.
- BAIDER F., “Accountability Issues, Online Covert Hate Speech and the Efficacy of Counter-narratives”, *Politics and Governance*, 11(2), 2023, pp. 249-260.
- BAIDER F., CONSTANTINOU M., « Introduction. Le discours extrémiste : problématiques et enjeux », *Studii de Lingvistica* 14(2), 2024, pp. 5-16.
- BENOIT W. L., *Accounts, Excuses, and Apologies: A Theory of Image Restoration Strategies*, State University of New York Press, Albany (NY) 1995.
- BONNET V., FRACCHIOLLA B., MATHIEU L., NOÛS C., « Les discours des radicalités politiques et sociales », *Mots. Les langages du politique*, 123, 2020, pp. 19-27, en ligne : <https://doi.org/10.4000/mots.26557>.
- FORTI S., *Estrema Destra 2.0. Cos’è e come combatterla*, Castelvecchi, Roma 2025.
- FRACCHIOLLA B, ROMAIN C., « Continuum et maintien du lien social professionnel en situation de conflit verbal écrit : être poli ou impoli, mais y mettre les formes », *Langage et société*, 173, 2021, pp. 203-225, en ligne : <https://doi.org/10.3917/ls.173.0205>.
- LORENZI BAILLY N., MOÏSE C. (éds.), *La haine en discours*, Le bord de l'eau, Lormont 2021.
- LORENZI BAILLY N., MOÏSE C., « Du discours de radicalisation au discours de haine », *Repères DoRiF*, 26, 2022, en ligne : <https://www.dorif.it/reperes/nolwenn-lorenzi-bailly-claudine-moise-du-discours-de-radicalisation-au-discours-de-haine/>, consulté le 23.01.2026.

- LORENZI BAILLY N., MOÏSE C. (éds.), *Discours de haine et de radicalisation : Les notions clés*, Normal Sup. Éditions, Lyon 2023, en ligne : <https://doi.org/10.4000/books.enseditions.43765>.
- LONGHI J., VICARI S., ATTRUIA F., « Mèmes et discours misogynes, homophobes et xénophobes : quels contre-discours ? », *TRANEL. Travaux neuchâtelois de linguistique*, 80, 2025, pp. 107-128, en ligne : <https://doi.org/10.26034/ne.tranel.2024.6993>.
- NIAOURI D., MACHADO CARNEIRO B., LINARDI M. & LONGHI J., “Machine Learning is Heading to the SUD (Socially Unacceptable Discourse) Analysis: From Shallow Learning to Large Language Models to the Rescue, Where Do We Stand?”, in COTGROVE L., HERZBERG L. & LÜNGEN H. (eds.), *Exploring Digitally-Mediated Communication with Corpora*, De Gruyter, Berlin 2025, pp. 225-256.
- PAVEAU M.-A., « Technographismes en ligne. Énonciation matérielle visuelle et iconisation du texte », *Corela*, n° HS-28, 2019, en ligne : <https://doi.org/10.4000/corela.9185>.
- POSTIGO-FUENTES A.Y., “Relational Humor and Identity Framing in the ‘Virgin vs. Chad’ Meme Format”, *Behavioral sciences*, 15(9), 1251, 2025, on-line: <https://doi.org/10.3390/bs15091251>.
- RENNES J., « Les formes de la contestation. Sociologie des mobilisations et théories de l’argumentation », *A contrario*, 16(2), 2011, pp. 151-173, en ligne : <https://doi.org/10.3917/aco.112.0151>.
- RINN M., « Extrême (discours) », in LORENZI BAILLY N., MOÏSE C. (éds.), *Discours de haine et de radicalisation : Les notions clés*, ENS Éditions, Lyon 2023, en ligne : <https://doi.org/10.4000/books.enseditions.44110>.
- TILLY C., *Regimes and Repertoires*, University of Chicago Press, Chicago 2006.
- VICARI S., GATTIGLIA N., « Dynamiques discursives d’extrémisation et de réparation autour des discours institutionnels », *Cahiers de Praxématique*, à paraître.

¹ Pour une discussion de l’utilité de la notion de « discours extrémiste » dans les études discursives, cf. VICARI & GATTIGLIA (à paraître).



Stratégies discursives d'extrémisation et de réparation entre
plasticité des notions et multiplicité des terrains

Sous la direction de Nora Gattiglia et Elena Margherita Vercelli

Quand la métaphore devient formule : analyse discursive de « submersion migratoire » dans la presse française

Elena Margherita Vercelli

Per citare l'articolo

Elena Margherita Vercelli, « Quand la métaphore devient formule : analyse discursive de « submersion migratoire » dans la presse française », *Publifarum*, 44, 2025, p. 11-37.

Résumé

Cet article interroge « submersion migratoire », expression métaphorique issue du discours du Front National (FN, puis Rassemblement National - RN) dès les années 1980. En nous appuyant sur l'Analyse du Discours Française (ADF), nous analysons deux corpus de presse française (2015, 2022) via Sketch Engine. L'approche, à la fois quantitative et qualitative, vise à déterminer si l'expression constitue une formule discursive en vérifiant les critères de Krieg-Planque : figement formel, ancrage discursif, statut de référent social, valence polémique intrinsèque. L'analyse révèle son rôle de vecteur métaphorique (LES MIGRANTS SONT DES FLUX D'EAU), qui circule interdiscursivement dans les médias, structure des oppositions polarisantes (nous/eux), s'associe souvent aux théories du « grand remplacement » et favorise ainsi un processus d'extrémisation discursive.

Abstract

This article examines "submersion migratoire", a metaphorical expression originating from Front National (FN, later Rassemblement National - RN) discourse since the 1980s. Drawing on French Discourse Analysis (ADF), we analyze two French press corpora (2015, 2022) using Sketch Engine. The mixed quantitative-qualitative approach aims to determine if the expression qualifies as a discursive formula by verifying Krieg-Planque's criteria: formal stability, discursive anchoring, social reference status, intrinsic polemic valence. Analysis reveals its role as a metaphorical vector (MIGRANTS ARE WATER FLOWS), which circulates interdiscursively across media, structures polarizing oppositions (us/them), often associates with "grand remplacement" theories, and thus promotes a process of discursive extremization.

1. Introduction

L'expression « submersion migratoire » s'est imposée depuis les années 1980 comme un élément récurrent du débat public français. Née dans le discours du Front National (FN, rebaptisé plus tard Rassemblement National – RN¹) et reprise par ses héritiers, elle illustre la façon dont certaines métaphores se figent, circulent et structurent l'opposition « nous/eux ». Cet article interroge son fonctionnement en tant que formule discursive (KRIEG-PLANQUE 2003, 2006, 2009, 2011) et son rôle dans les processus d'extrémisation des discours médiatiques et politiques.

L'étude s'appuie sur le cadre de l'Analyse du Discours Française, qui considère le discours comme une articulation entre formes langagières, conditions de production et circulation médiatique. Trois axes guident notre réflexion : la fonction médiatrice de la presse, qui sélectionne et mobilise des fragments discursifs (MOIRAND 2007), la

notion de formule discursive; et enfin les stratégies de nomination métaphorique (BANG NILSEN 2017 ; GATTIGLIA 2025a, 2025b), par lesquelles l'immigration est cadrée comme un phénomène menaçant et irréversible, et qui peuvent ainsi contribuer à l'extrémisation des discours.

Méthodologiquement, l'étude repose sur deux corpus de presse (2015, 2022) analysés à l'aide de Sketch Engine (KILGARRIFF *ET AL.* 2004, 2014). L'approche, à la fois quantitative et qualitative, vise à comprendre si la métaphore liquide « submersion migratoire » est une formule discursive extrémiste dont la force tient à sa charge polémique et à sa circulation interdiscursive.

2. L'Analyse du Discours Française

L'Analyse du Discours Française (ADF) fournit le socle théorique de cette recherche. Cette discipline envisage le discours comme une zone d'articulation entre la langue et ses extériorités, au croisement du linguistique, du social et du politique (PAVEAU 2017). L'attention ne porte donc pas seulement sur le contenu des énoncés, mais aussi sur les conditions sociales de leur production, de leur réception et de leur circulation, indissociables des lieux et des pratiques discursives qui les rendent possibles (MAINGUENEAU 1999). Loin de considérer le langage comme transparent, l'ADF insiste sur sa matérialité : chaque choix formel, tel que l'emploi d'une métaphore, produit des effets qui concourent à la construction du sens.

Ces principes offrent un cadre particulièrement pertinent pour l'étude des discours médiatiques et politiques : d'une part, parce qu'ils permettent d'analyser la circulation et la transformation des énoncés dans l'espace public ; d'autre part, parce qu'ils éclairent le rôle des opérations de nomination (SIBLOT 2001 ; VENIARD 2013) – et notamment de nomination métaphorique (BANG NILSEN 2017 ; GATTIGLIA 2025a, 2025b) – dans la construction sociale des objets et des événements. Dans cette perspective, nous montrerons pourquoi « submersion migratoire » n'est pas une simple désignation, mais une prise de position discursive, qui oriente l'interprétation du phénomène migratoire.

En outre, l'ADF fournit les outils nécessaires pour évaluer si cette métaphore peut être qualifiée de formule discursive (KRIEG-PLANQUE 2009), c'est-à-dire une séquence

stabilisée et socialement saillante, dont la circulation contribue à structurer le débat public de façon, comme on le verra, essentiellement polémique.

2.1. La fonction médiatrice de la presse

Les années passent, les supports évoluent, mais la presse reste au cœur de l'attention des sciences du langage. Elle constitue, pour reprendre les termes de Moirand (2007), un lieu de rencontre interdiscursif où s'entrecroisent les dires de différentes communautés, tissant une « ronde incessante des discours » (*ibidem*, p. 43). Tout énoncé est donc pris dans un réseau de relations avec ceux qui le précédent et ceux qu'il anticipe et ce dialogisme, issu des thèses de Bakhtine, se manifeste de façon interactionnelle, lorsque le médiateur anticipe les questions de ses lecteurs, et intertextuelle, en tant qu'intégration implicite ou explicite d'emprunts à d'autres textes. Les discours médiatiques alimentent ainsi une mémoire collective en laissant des traces susceptibles d'être réactivées, par exemple lors de nouveaux « moments discursifs » (*ibidem*).

Ainsi, la presse ne se réduit pas à un canal de transmission : elle sélectionne, scénarise et met en circulation des fragments de discours qui, plus ou moins (dé)contextualisés et avec différents niveaux de figement, contribuent à donner de sens et à construire la réalité sociale (SEARLE 1998).

Certaines de ces séquences², par leur brièveté, leur saillance et leur potentiel polémique, peuvent se cristalliser en formules discursives et c'est précisément à elles que nous allons maintenant nous intéresser.

2.2. La formule discursive

La notion de « formule discursive », déjà introduite par Alice Krieg-Planque dans sa thèse de doctorat (2003), a été définie comme suit :

À un moment du débat public, une séquence verbale, formellement repérable et relativement stable du point de vue de la description linguistique qu'on peut en faire, se met à fonctionner dans les discours produits dans l'espace public comme une séquence conjointement partagée et problématique. Portée par des usages qui l'investissent d'enjeux socio-politiques parfois contradictoires, cette séquence connaît alors un régime discursif qui fait d'elle une formule : un objet descriptible dans les catégories de la langue, et dont les pratiques langagières et l'état des rapports d'opinion et de pouvoir

Quand la métaphore devient formule : analyse discursive de « submersion migratoire » dans la presse française

à un moment donné au sein de l'espace public déterminent le destin – à la fois envahissant et sans cesse questionné – à l'intérieur des discours. (KRIEG-PLANQUE 2003 : 14)

Elle se caractérise par quatre traits principaux : en premier lieu, par un certain degré de figement, en ce sens qu'elle est « portée par une forme signifiante relativement stable » (KRIEG-PLANQUE 2009 : 76) qu'il s'agisse d'un seul mot ou d'une unité lexicale complexe, comme dans le cas du syntagme nominal « submersion migratoire ». En deuxième lieu, elle ne prend véritablement de sens que dans son ancrage discursif : elle n'existe que par les usages contextuels qui l'actualisent. Elle peut préexister comme simple expression, mais c'est souvent à la faveur d'un événement particulier qu'elle accède au statut de formule à part entière. Troisièmement, elle joue le rôle de référent social, puisqu'elle fonctionne comme un signe immédiatement compréhensible par une communauté donnée à un moment donné. Cela explique sa fréquence de circulation et son potentiel créatif générant des néologismes variés – par dérivation, composition, défigement ou mots-valises – qui favorisent sa dissémination au-delà de son contexte d'origine. Autrement dit, la formule dépasse son cadre discursif premier pour circuler dans une pluralité de discours.

Enfin, la formule comporte un aspect polémique intrinsèque, dans la mesure où elle est porteuse d'enjeux socio-politiques. Le refus de l'employer ou la mise à distance par un métadiscours explicite (du type « c'est votre expression, pas la nôtre ») constituent autant de formes de cette polémique ; ce qui explique l'intérêt pour ce type d'opération.

À cela s'ajoute une gradualité : une formule s'impose progressivement à travers ses reprises, ses variations et sa « publicisation » par les médias (RAUS 2010). Les formules émergent souvent dans le discours politique et sont relayées par les médias, qui apparaissent davantage comme des opérateurs de circulation que comme des créateurs.

Nous pensons que la locution « submersion migratoire », propre au discours politique du FN/RN et, en particulier, à Marine Le Pen (JAMET & LAFIANDRA 2023 ; CONTI 2023), peut illustrer ce processus : répétée, réinvestie et contestée, elle acquiert une telle visibilité qu'elle parvient à diviser l'opinion publique.

3. « Submersion migratoire » : un observable avec un double intérêt

Sur le plan généalogique, l'expression « submersion étrangère » apparaît pour la première fois en mai 1983 dans un bulletin du FN (CAMUS 2025), puis dans un appel à manifester contre une « submersion [qui] engloutit les Français de souche » (DEMESMAY 2009). En janvier 1984, Jean-Marie Le Pen évoque à la radio le risque que l'immigration « finisse par submerger » la France (*LE MONDE* 1984). C'est à cette époque qu'il forge « submersion migratoire », qui, selon Darrigrand (2025), a échappé au processus d'édulement du parti lors de sa transition vers le RN.

Cette locution présente pour nous un double intérêt en tant qu'observable³ : elle peut être analysée à la fois comme expression métaphorique⁴ et comme marqueur potentiel de discours extrémiste.

3.1. Métaphores migratoires et polarisation discursive

Dans le cadre de la *Conceptual Metaphor Theory* (LAKOFF & JOHNSON 1980) et de la *Critical Metaphor Analysis* (CHARTERIS-BLACK 2004), la métaphore est conçue comme un mécanisme d'organisation de l'expérience et du savoir, qui fonctionne comme un dispositif de projection entre un domaine source (DS) et un domaine cible (DC).

L'expression « submersion migratoire » constitue l'actualisation d'une des métaphores les plus fréquentes – sinon la plus fréquente – dans la représentation des phénomènes migratoires, à savoir : « LES MIGRANTS [DC] SONT DES FLUX D'EAU [DS] » (CASADEI 2025)⁵. Le transfert de traits d'un domaine à l'autre n'est jamais total : certains aspects du domaine source sont mis en avant tandis que d'autres sont relégués à l'arrière-plan ou effacés. C'est dans ce processus de *highlighting* et de *hiding* (LAKOFF & JOHNSON 1980 : 10) que réside le pouvoir de cadrage des métaphores, c'est-à-dire leur capacité à profiler un phénomène ou une expérience d'une certaine manière, en en promouvant une interprétation spécifique (CASADEI 2025 : 53).

Considérer les expressions métaphoriques conduit nécessairement à s'interroger sur l'orientation que celles-ci peuvent suggérer et sur le pouvoir qu'elles exercent sur les locuteurs, en transmettant un certain cadrage et un certain « point de vue » ou « positionnement » sur l'objet référentiel (dans la terminologie de l'ADF), qui découle

Quand la métaphore devient formule : analyse discursive de « submersion migratoire » dans la presse française

du processus de nomination (SIBLOT 2001 ; VENIARD 2013 ; LONGHI 2015). Dans les mots de Siblot (2001) :

à chaque actualisation, en fonction de contextes situationnel et communicationnel, en fonction de stratégies discursives également, le locuteur opte pour une appellation, simple ou complexe, lexicalisée ou non, dans laquelle il énonce sa prise de position et son point de vue à l'égard de l'objet nommé. (SIBLOT 2001 : 203)

On ne saurait, à cet égard, sous-estimer la portée argumentative des métaphores nominales (BONHOMME 2009 ; BANG NILSEN 2017), ni le risque de dérives idéologiques qu'elles peuvent entraîner dans la nomination des phénomènes complexes et controversés. Ce sont exactement ces deux dimensions qui retiennent l'attention des chercheurs de la « voie francophone » (ROSSI 2021b). Dans cette perspective, la cartographie proposée par GATTIGLIA (2025a, 2025b) permet d'aller plus loin : la métaphore peut être envisagée comme un argument condensé (PERELMAN & OLBRECHTS-TYTECA 1958 ; AMOSSY & KOREN 2009), qui fonde la structure du réel par analogie et dont la valeur dépend de ses actualisations discursives (BONHOMME ET AL. 2017). Elle mobilise non seulement des émotions et des affects, mais également une fonction cognitive et argumentative, en suggérant implicitement des solutions politiques (AMOSSY 2000). Son efficacité repose sur l'activation de schèmes partagés (PAVEAU 2006). C'est pourquoi certains auteurs appellent à une véritable veille métaphorique (RESCHE 2016), notamment face à ses usages stéréotypants et haineux (TURPIN 2023).

En revenant à notre observable, il est donc intéressant de voir comment « submersion migratoire » constitue une nomination métaphorique qui condense un cadrage des migrations comme une catastrophe naturelle et qui, à ce titre, est susceptible de polariser le débat qui les concerne et – formulons-en l'hypothèse – de favoriser la circulation d'un discours extrémiste.

3.2. L'extrémisation du discours

Définir ce que sont les discours « extrêmes » ou « extrémistes » demeure une tâche délicate, tant la littérature scientifique propose une pluralité de définitions et de cadres d'analyse.

L'extrémisme est généralement compris comme une notion relationnelle et située (GATTIGLIA 2025b), construite par contraste avec les normes sociales établies (RINN 2023 ; BAIDER & CONSTANTINOU 2024). Ces discours se distinguent par leur recours au pathos et à la violence verbale, ainsi qu'aux stratégies se rapprochant souvent des discours de haine et structurant l'opposition « nous/eux » (BAIDER & CONSTANTINOU 2024). Parmi ces stratégies figurent la dichotomisation et la polarisation (AMOSSY 2014), l'usage d'un registre émotionnel agressif et des procédés de stéréotypisation, de disqualification ou de démonisation (BAIDER & GREGORIU 2024).

Cette confusion définitionnelle n'est pas sans conséquences. Elle engendre un risque de circularité dans les définitions, une difficulté à distinguer l'extrême d'autres notions concurrentes (discours radical, populiste, de haine), et met en évidence la nécessité d'une définition linguistique ancrée dans les formes discursives elles-mêmes plutôt que dans des critères externes (GATTIGLIA 2025b).

Aux fins de cet article, nous suivons donc Gattiglia (*ibidem*) en adoptant une définition opératoire fondée sur l'idée d'un processus d'extrémisation discursive (déjà identifié par GIAUFRET, ROSSI & VICARI 2022). Ce processus peut être observé à travers différents marqueurs linguistiques et discursifs : dynamiques énonciatives de points de vue (RABATEL 2005), représentations de « discours autres » (AUTHIER-REVUZ 1995), néologismes (BOUZEREAU 2019) stratégies rhétoriques et lexicales (GATTIGLIA 2025a, 2025b), mais aussi intégration d'éléments radicaux dans des discours supposés plus neutres, tels que ceux de la presse.

4. Méthodologie et corpus

En amont de l'analyse, deux corpus de référence (RASTIER 2005) ont été constitués afin de couvrir deux moments-clés du débat public en France : l'année 2015, associée à la soi-disant « crise migratoire », et l'année 2022, marquée par le début de la guerre russo-ukrainienne et le conséquent afflux de réfugiés dans plusieurs pays européens, dont la France. Leur compilation a suivi les recommandations méthodologiques de Pincemin (1999, 2007), en combinant une délimitation temporelle précise, le choix de journaux aux lignes éditoriales et orientations hétérogènes, et une stratégie de

Quand la métaphore devient formule : analyse discursive
de « submersion migratoire » dans la presse française

sélection basée sur mots-pivots appliquée à la base de données EUROPRESSE. Le tableau 1 en présente les propriétés principales.

Corpus	Période	Mots-pivots	Sources	Taille
<i>FR_2015_total</i>	01/01/2015 – 31/12/2015	(réfugié* OR “demandeur* d’asile” OR migrant* OR immigré*) AND (crise OR urgence)	<i>La Croix, Le Figaro, Le Monde, Libération, Valeurs Actuelles</i>	2669 textes (2,345,054 occurrences)
<i>FR_2022_total</i>	01/01/2022 – 31/12/2022	(réfugié* OR “demandeur* d’asile” OR migrant* OR immigré*) AND (crise OR urgence)	<i>La Croix, Le Figaro, Le Monde, Libération, Valeurs Actuelles</i>	1511 textes (1,909,170 occurrences)

Tableau 1 : Informations sur le corpus

À partir de ces corpus, nous nous sommes concentrée sur un sous-corpus d’étude (RASTIER 2005) ne retenant que les textes contenant le substantif « submersion », extraits via Sketch Engine (KILGARRIFF ET AL. 2004, 2014). Les occurrences littérales ont été écartées. Deux particularités émergent : l’absence totale d’occurrences dans *La Croix* – source présente dans le corpus de référence –, et la rare mention des réfugiés ukrainiens malgré le focus 2022 sur la guerre en Ukraine. Ces particularités ouvrent la voie à autant d’hypothèses, qui ne seront pas vérifiées ici mais pourraient faire l’objet d’études ultérieures : dans le premier cas, on peut supposer que le journal à orientation religieuse, attaché aux valeurs chrétiennes d’accueil, évite délibérément une expression typique des milieux d’extrême droite hostiles aux migrants. Par contre, le deuxième cas pourrait suggérer que les métaphores aquatiques apparaissent surtout dans des contextes où la migration se fait par voie maritime (et non terrestre).

La démarche adoptée est mixte : quantitative, grâce à Sketch Engine, qui a permis le repérage des occurrences et le calcul de leur fréquence ; et qualitative, par l’analyse fine des énoncés dans leurs conditions de production (date, source, thématique, cotexte discursif). Ce double regard permet d’évaluer le potentiel de « submersion migratoire » en tant que marqueur métaphorique de discours extrémiste et d’examiner, à la lumière des critères de Krieg-Planque, sa possible stabilisation en formule discursive.

5. Analyse

5.1. *Le corpus de 2015 et la « crise migratoire »*

Dans le corpus de 2015, les 17 occurrences métaphoriques de submersion apparaissent dans 11 articles, majoritairement liés aux propos de MLP, dans un contexte de forte médiatisation de la « crise migratoire » et des tensions à Calais.

5.1.1. « Submersion migratoire » et « grand remplacement » : crise identitaire et rhétorique complotiste

La source la plus proche de l’extrême droite, l’hebdomadaire *Valeurs Actuelles*, publie un entretien du politique ultraconservateur Philippe de Villiers, qui adopte une posture qualifiée de « métapolitique » : il se présente comme une voix dissidente, hors du champ électoral, mais porteuse d’une « vérité » à transmettre (a, b).

- a) ...il y a urgence à donner les clés du désastre et que je ne supporte plus de voir mourir la France. **Submergée de l’extérieur**, effondrée de l’intérieur. Ce que je disais et écrivais et qui paraissait « excessif, inaudible » est devenu aujourd’hui flagrant, assourdissant, aveuglant : Schengen, les frontières, l’euro, l’islamisation, le mondialisme... (*Valeurs Actuelles*, 01/10/2015)
- b) ...j’ai observé que la droite et la gauche n’étaient que deux détaillants qui se fournissaient chez le même grossiste tenant boutique à Bruxelles. Que la classe politique avait partie liée avec le mondialisme. Et qu’il y avait un mur invisible, une société de connivence qui agréait, triait, anéantissait. J’ai vu tomber les murs porteurs : avortement de masse, immigration de masse, transfert de la souveraineté, **submersion migratoire**, désintégration culturelle. (*Valeurs Actuelles*, 01/10/2015)

De Villiers déploie une rhétorique catastrophiste où « submersion migratoire » fonctionne comme un référent social stabilisé. La métaphore n’est pas expliquée mais

posée comme une évidence partagée avec le lectorat et intégrée dans une série cumulative de dangers existentiels : une France personnifiée est peinte comme « submergée », « effondrée », menacée d'une « désintégration culturelle » et d'une « guerre » qui en fera « un Kosovo islamique ». Le discours s'organise ainsi autour d'une logique de surenchère, inscrivant l'argumentation dans un imaginaire de ruine et de conflit. MLP est elle-même intégrée dans ce dispositif métaphorique, peinte comme un « plombier polonais » utilisé pour « purger les tuyaux », tout en étant présentée comme la « traduction politique de la souffrance identitaire ».

À cela s'ajoute un discours proche des théories conspirationnistes du « grand » et « petit remplacement⁶ », ce qui engendre un renversement symbolique et nourrit le sentiment de trahison identitaire. On retrouve cette même logique complotiste – formulée de manière plus ou moins explicite – dans d'autres textes du corpus, notamment dans une tribune publiée par *Le Figaro* (c). L'article réagit à une polémique sur l'avenir des églises catholiques en France. L'auteur prend fermement position en faveur d'une continuité chrétienne de l'identité française, contre ce qu'il appelle le « relativisme multiculturaliste ».

La métaphore y apparaît sous la variante de « submersion culturelle », qui déplace l'image aquatique du registre démographique vers une menace civilisationnelle et une « dépossession » symbolique.

- c) Alain Finkielkraut a encore une fois trouvé les bons mots en rétorquant que ce raisonnement confortait la crainte récurrente d'une « **submersion culturelle** ». Le transfert massif des lieux de culte confirmerait une mutation radicale de l'identité française. Elle serait vécue comme un mélange d'agression et de dépossession. (*Le Figaro*, 31/07/2015)

Un deuxième article du *Figaro* (d) prolonge cette dynamique, où la métaphore liquide naturalise l'idée d'une masse destructrice et où les « dénégationnistes » (médias, gauche, intellectuels, représentés par le néologisme « islamo-gauchisme ») sont accusés d'occulter la réalité. L'auteur emploie « submersion migratoire » comme une formule-évidence, sans la définir, dans une triade alarmiste déjà fréquente dans les discours d'extrême droite : « invasion », « submersion », « islamisation ».

- d) Un même islamo-gauchisme soutient les avancées de « l'islam révolutionnaire », qui rêve d'en découdre avec le capitalisme et les démocraties occidentales. Cependant, c'est contre ceux qui décrivent une invasion, une **submersion migratoire**, une volonté

d'islamisation, que s'insurge la maréchaussée à carte de presse, plus bigleuse que jamais. (*Le Figaro*, 09/10/2015)

La proximité aux théories complotistes est évoquée également dans un entretien avec Nicolas Lebourg dans *Le Monde* (e). En commentant le discours du FN à la veille des élections régionales, l'historien inscrit « submersion migratoire » dans des thématiques caractéristiques des discours extrémistes (crainte de l'ennemi extérieur, trahison des élites, « crise identitaire » européenne) et relie explicitement le lexique du FN aux peurs collectives et à la diffusion du « grand remplacement ». En outre, la « submersion » s'accompagne d'autres métaphores aquatiques (« afflux », « fuite d'eau », attribuée à Nicolas Sarkozy) qui restituent l'image d'un flux continu. La présence des guillemets autour de « submersion migratoire » signale la volonté de parler de l'expression en tant que signe linguistique typique de la rhétorique du FN et donc d'en prendre les distances.

- e) Que dénotent les mots utilisés par le FN, qui parle de « **submersion migratoire** » ?

L'Europe traverse une crise identitaire, une crise culturelle, et de ce point de vue-là le vocabulaire de Marine Le Pen s'appuie sur les peurs. Les migrants ne veulent pas venir en France, mais elle nie cette réalité. Parmi les militants de base, aussi bien au FN que chez Les Républicains, la thématique du grand remplacement a parcouru un certain chemin. (*Le Monde*, 06/10/2015)

5.1.2. Déconstruction métadiscursive et polarisation pathémique

À rebours de la presse conservatrice, *Libération* adopte une posture métadiscursive : l'article de *fact-checking* déconstruit les intox de MLP et montre comment notre observable contribue à façonner un climat d'inquiétude (f). Le quotidien de gauche relève non seulement les erreurs factuelles (sur les chiffres, les sources ou les interprétations), mais met aussi en lumière la logique discursive sous-jacente aux propos de la politicienne. L'intertextualité est marquée : plusieurs intox reprennent des informations issues de *Valeurs Actuelles*, des tabloïds britanniques ou des discours mêmes de MLP, qui sont ensuite commentées pour être démenties.

- f) « J'accuse l'ONU, de concert avec la Commission européenne, d'organiser sciemment la **submersion migratoire** de l'Europe. Faut-il rappeler que les technocrates de l'ONU demandent l'accueil de 120 millions d'immigrés extra-européens sur notre continent et que le commissaire européen aux affaires intérieures réclamait il y a quelques jours encore que l'Union européenne accueille 50 millions d'immigrés d'ici 2060.» (*Libération*, 18/09/2015)

Quand la métaphore devient formule : analyse discursive de « submersion migratoire » dans la presse française

En continuité avec *Libération*, *Le Monde* utilise la distanciation énonciative et analyse la charge pathémique et stratégique de la métaphore. Dans l’éditorial du 8 septembre (g), MLP est présentée comme l’héritière directe de son père et comme porteuse d’un discours « détestable mais redoutable », capable d’imposer son cadrage à l’opinion publique. La « submersion » s’accompagne à une autre métaphore aquatique – l’« afflux massif » – et cadre l’immigration comme un « fardeau » et une maladie qui « téstanise » les responsables politiques.

- g) Le 6 septembre à Marseille, c'est peu de dire que Marine Le Pen a repris ces thèmes. D'autant plus aisément que l'afflux massif de réfugiés du Proche-Orient ou d'Afrique aux portes de l'Europe – « terrifiante crise migratoire », selon ses termes – téstanise la plupart des responsables et inquiète les citoyens. « Nous parlons d'immigration depuis de longues années. C'est un problème fondamental. L'immigration n'est pas une chance, c'est un fardeau. Notre pays n'a pas les moyens, ni l'envie, ni l'énergie d'être plus généreux avec la misère du monde », a-t-elle martelé, avant de dénoncer « la **submersion migratoire** et la déstructuration avancée de l'identité nationale ». À quoi elle a ajouté sa promesse de « mettre l'islam radical à genoux ». (*Le Monde*, 08/09/2015)

L’analyse des occurrences de l’éditorial (g) et des autres reportages du *Monde* (h-l) montre une trajectoire cohérente : la locution « submersion migratoire » est systématiquement mise entre guillemets, ses sources soulignées et ses effets dramatisants mis en évidence, notamment la stratégie de polarisation du FN. Dans le contexte post-attentats du 13 novembre⁷, la rhétorique de MLP s’inscrit dans une continuité métaphorique aquatique, belliciste et catastrophiste (« submersion », « invasion », « barrière à ériger ») qui alimente la peur et divise l’opinion publique. Le FN parvient ainsi à capter l’agenda médiatique, à imposer son lexique et à construire un clivage « nous/eux » (Calaisiens vs vagues de migrants, Français vs « islamisation »). Cet imaginaire est renforcé par la symbolique de Calais comme ville-frontière, où la métaphore aquatique devient le slogan central du discours anti-immigration, projeté à l’écran (« vague Bleu Marine ou vagues de migrants ») et repris sur tracts et affiches (« Stop à la submersion migratoire »).

- h) La fusion du Nord-Pas-de-Calais et de la Picardie a écarté plus encore la cité portuaire du cœur de la région, mais la présidente du FN a décidé d’en faire le symbole de son discours anti-immigration. Pendant une heure, dans un bowling décoré avec des lustres de pacotille et des colonnes de faux marbre, la candidate frontiste tonne contre la « **submersion migratoire** » et promet de faire un maximum de « barouf » si elle est élue présidente de région. (*Le Monde*, 02/12/2015)

- i) « Maintenant, l'avenir est entre vos mains, ce sera **la vague Bleu Marine ou les vagues de migrants.** » Marine Le Pen, installée au pupitre face à 300 militants, est venue à Calais (Pas-de-Calais), vendredi 2 octobre, pour parler d'immigration, et rien d'autre.
- j) Pour la présidente du FN, seule compte la dénonciation de la « **submersion migratoire** » et du « terrorisme islamiste », qui se développerait, selon elle, à la faveur des flux migratoires en provenance de Syrie.
- k) Le matériel électoral de la formation frontiste laisse peu de doutes sur ses intentions. Les tracts imprimés par Florian Philippot, candidat en Alsace-Lorraine - Champagne-Ardenne, dénoncent en grosses lettres la « **submersion migratoire** ».
- l) La même expression – « Stop à la **submersion migratoire** » – est utilisée sur une affiche du parti diffusée au niveau national : elle représente dans un montage photo un homme au visage recouvert par un keffieh devant une foule de manifestants, censée représenter une vague de migrants. (*Le Monde*, 05/10/2015)

5.2. Le corpus de 2022 : entre guerre en Ukraine et affaire de l’Ocean Viking

Dans le corpus 2022, « submersion » apparaît 17 fois : une occurrence au sens propre d'« inondation » a été exclue, alors que les 16 restantes se répartissent dans 9 articles.

5.2.1. Un événement catalyseur : l'affaire de l'Ocean Viking

Trois des quatre articles du *Figaro* montrent comment un événement médiatique ponctuel, l'affaire de l'Ocean Viking⁸, peut agir comme un catalyseur de la circulation du syntagme nominal.

L'article du 10 novembre met en scène Emmanuel Macron face à un dilemme : accueillir ou refuser un navire transportant des migrants en Méditerranée. La situation se joue sur deux fronts : diplomatique – « bras de fer » avec l'Italie de Giorgia Meloni – et politique intérieur. La métaphore apparaît dans deux passages clé (m, n) entre guillemets – marque de discours autre (AUTHIER-REVUZ 1995) –, attribuée à un discours « populiste » comme on peut le déduire du contexte. Le recours aux guillemets exemplifie la modalisation autonymique au sens d'Authier-Revuz (1982) : l'expression est simultanément en usage et en mention, permettant au journaliste de relayer un énoncé controversé tout en prenant ses distances.

- m) Refuser la demande du navire et subir à gauche les accusations en trahison des « valeurs séculaires » de la France ou accepter le débarquement des migrants et alimenter à droite les discours sur la « **submersion migratoire** » qui menace. Si Emmanuel Macron n'a pas

Quand la métaphore devient formule : analyse discursive de « submersion migratoire » dans la presse française

encore tranché entre « humanité » et « fermeté », le débat n'a pas tardé à s'envenimer. Notamment à l'Assemblée nationale, où une passe d'armes entre LFI et le RN a viré à l'incident de séance et conduit la semaine dernière à l'exclusion du député lepéniste Grégoire de Fournas. (*Le Figaro*, 10/11/2022)

- n) Avec un dilemme à la clé pour le président de la République : soit il refuse d'accueillir le navire et ouvre le front au procès en trahison des valeurs de la France, soit il accepte le débarquement des migrants et il alimente les discours populistes contre la « **submersion migratoire** ». (*Le Figaro*, 10/11/2022)

Le lendemain (11 novembre), les guillemets disparaissent au profit d'une référence explicite au discours du RN, ce qui renforce la valeur de marqueur identitaire de la métaphore, ainsi que sa normalisation dans l'espace médiatique (o).

- o) Quitte à s'exposer à d'autres difficultés, tout à la fois politiques et populaires. Politiques, d'abord, parce que la droite et le Rassemblement national ont immédiatement crié à la **submersion migratoire**. Populaires, ensuite, parce qu'à l'heure où les crises se multiplient (énergie, carburants, transports, inflation) une partie de la population n'est pas nécessairement encline à l'idée d'accueillir de nouveaux migrants. (*Le Figaro*, 11/11/2022)

Enfin, dans une tribune du 12 novembre, la « submersion » devient « **démographique** » (p).

- p) C'est au nom de leur « tradition d'accueil » que les sociétés occidentales sont censées consentir à ce qui prend la forme, objectivement, d'une **submersion démographique**. (*Le Figaro*, 12/11/2022)

Encore une fois, l'immigration est associée à une catastrophe dévastatrice, responsable de la « déstructuration » et de la « fracture » sociale. En l'ancrant dans un registre pseudo-analytique, l'auteur de la tribune lui confère une légitimité apparente, favorisée, par exemple, par la présence de l'adverbe « **objectivement** ».

Similairement au corpus de 2015, la métaphore apparaît comme l'axe central d'un discours polémique qui dramatise les migrations, délégitime l'asile et l'humanitarisme et construit un imaginaire apocalyptique de renversement civilisationnel, où l'Occident serait voué à disparaître s'il ne « défend pas ses frontières ». Tout au long de l'article, elle se combine d'ailleurs avec une autre image récurrente des discours anti-immigration, celle de la guerre, qui représente l'Europe comme une forteresse à protéger contre un envahissement.

5.2.2. La marginalité du conflit russe-ukrainien

Le quatrième et dernier article du *Figaro* est presque le seul à évoquer explicitement la guerre russe-ukrainienne, ce qui nous conduit à formuler l'hypothèse que la métaphore aquatique fonctionne surtout dans des contextes où les migrants arrivent par voie maritime, et non terrestre comme les réfugiés ukrainiens. Il s'agit d'un entretien avec Alain Finkielkraut, centré sur des enjeux géopolitiques et civilisationnels (continuité impériale russe, rôle de l'Europe, souveraineté et humanitarisme), où les migrations n'apparaissent qu'en conclusion (q).

- q) Il faut être raciste, a ajouté Mélenchon, pour répondre à cette urgence par la discrimination entre le proche et le lointain, ou le réfugié politique et le réfugié économique. Il n'y a pas d'autre alternative, autrement dit, qu'entre le racisme et la **submersion migratoire**. Les néoprogressistes plaident ardemment pour le grand remplacement qu'ils dénoncent pourtant à longueur de colonnes comme une théorie conspirationniste. (*Le Figaro*, 28/03/2022)

L'expression est mobilisée dans un cadre résolument polémico-politique, pour illustrer l'antagonisme et la radicalisation des positions dans le débat sur l'accueil des réfugiés. Elle met en scène un faux dilemme (racisme vs submersion) qui réduit la complexité de la question migratoire à deux pôles irréconciliables, où le racisme reproché par la gauche à la droite s'oppose à la « submersion », invoquée par la droite pour désigner un problème qu'elle impute à la gauche. Ce passage montre que la locution est désormais suffisamment stabilisée pour être reprise comme une catégorie de débat public citée et discutée, quoique toujours en lien avec l'extrême droite.

Un deuxième écho à l'Ukraine ressurgit dans un article du *Monde*, où la « submersion » est mentionnée en tant qu'argument rhétorique des ultraconservateurs (r). Elle n'est pas reprise par le journaliste mais signalée avec distanciation, puis relativisée par les données factuelles qui contredisent l'idée d'une arrivée massive. Ainsi, dans *Le Monde*, la métaphore sert moins à décrire qu'à illustrer une rhétorique partisane, immédiatement neutralisée par l'appui aux chiffres et aux analyses d'experts.

- r) Au 18 avril, d'après l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII), 57 000 Ukrainiens percevaient l'allocation de subsistance accordée par l'État [...]. Un chiffre qui amène à relativiser le pouvoir d'attraction du pays, alors que la thématique de la **submersion migratoire** ou de la trop forte générosité des prestations sociales est agitée à l'extrême droite. (*Le Monde*, 20/04/2022)

5.2.3. Métadiscours, contre-appropriation et critique idéologique

Dans un long texte de mise en perspective qui interroge le « retour du tragique » à l’ère guerre/pandémie, nous observons une cognition métadiscursive explicite du *Monde* (s). L’auteur met en garde contre la « bataille des mots » qui précède et prépare – ou accompagne – les guerres, montrant une fois encore que les usages métaphoriques peuvent devenir de véritables instruments de conflictualisation. La « submersion » est consolidée par d’autres métaphores liquides (« endiguées », « dilution ») et insérée dans un inventaire plus large de termes relevant du domaine politico-militaire (« guerre de civilisation », « tyrannie »). L’analyse met en évidence l’essor d’une « rhétorique belliciste » qui ne se limite pas à l’extrême droite (Zemmour, Le Pen), mais s’étend à d’autres personnalités médiatiques, au moyen de « mots-armes » dont la puissance performative est fortement polarisante (résistance vs tyrannie, identité vs dilution).

- s) Inventer consiste aussi à éviter. Car les guerres sont souvent précédées par les batailles de mots, et les pandémies mieux endiguées lorsque fonctionnent les hôpitaux. Or, la rhétorique belliciste n'a cessé de prospérer. Non seulement chez les candidats d'extrême droite invitant, tel Éric Zemmour, à « choisir son camp dans cette guerre de civilisation qui se déploie sur notre sol », ou Marine Le Pen s'opposant à « la dilution de la France par déconstruction et **submersion** », mais également chez toute une cohorte de personnalités médiatisées qui se parent des oripeaux de la résistance ou de la dissidence, afin d'assimiler des idées féministes, écologistes et antiracistes à la « tyrannie », à la « dictature » et au « totalitarisme » dans une France qui serait plongée dans une « guerre civile. (*Le Monde*, 23/04/2022)

Le « démasquage » métadiscursif des stratégies employées par MLP et son parti se poursuit dans un article de *Libération* sur les élections de 2022 (t). De tonalité critique, il se penche sur le programme de la candidate du RN, en soulignant ses incohérences. Le texte décode sa stratégie de « normalisation » (ou de dédiabolisation, au sens de ALDUY et WAHNICH 2015), tout en montrant les conséquences antisociales de ses mesures. L’emploi autonymique de « submersion migratoire » met en relief la non-coïncidence entre les mots et les choses (AUTHIER-REVUZ 1995) et correspond à une « mise en question offensive du caractère approprié du nom » (AUTHIER-REVUZ 1981 : 132). Cette parole d’ordre programmatique sert de pivot discursif au projet du RN :

présenter comme cohérentes et nécessaires des mesures xénophobes, en les inscrivant dans la défense des « familles françaises ».

- t) Marine Le Pen a une formule : elle veut «une politique sociale alternative, notamment en faveur des familles françaises». Pour la mettre en œuvre, la lutte contre la « **submersion migratoire** » figure toujours au cœur du programme de la candidate d'extrême droite. Elle aligne ainsi pour 80 milliards d'euros d'économies sur l'immigration [...] fait de mesures xénophobes consistant à restreindre considérablement l'accès au RSA pour les étrangers, à supprimer les prestations familiales pour les étrangers à moins qu'ils ne vivent avec un Français, à mettre fin à l'accueil des mineurs non accompagnés, ou encore à supprimer l'aide médicale d'État (*Libération*, 31/03/2022).

Nous terminons l'analyse de 2022 avec deux publications en ligne de *Valeurs Actuelles*, dont le positionnement « classé à l'extrême droite, condamné à plusieurs reprises pour incitation à la haine⁹ » fournit des pistes particulièrement intéressantes.

Dans le premier article, l'hebdomadaire relaie une interview de la députée de gauche Clémentine Autain, qui critique la « macronie » et ses politiques accusées de faire le jeu de l'extrême droite (u). Autain réalise une opération de renversement : le véritable danger n'est pas une « submersion migratoire » (qu'elle qualifie d'hypothétique et de factuellement fausse), mais bien une « submersion par les idées du RN ». Cet emploi polémique constitue une contre-appropriation discursive, où la métaphore aquatique, désormais largement lexicalisée, est détournée et resignifiée : la cible habituelle (les migrants) est remplacée par un nouvel objet (l'influence idéologique du RN). Il s'agit de ce que Paissa (2019), s'appuyant sur Prandi (2002), décrit comme la possibilité de réactiver le conflit conceptuel latent des métaphores, en intensifiant leur orientation axiologique. L'orientation négative de la « submersion » est maintenue, mais elle est inversée dans son attribution, la transformant en outil de critique politique contre la pénétration d'un lexique et de représentations extrémistes dans le débat public. En même temps, cet usage fait écho à la métaphore conceptuelle déjà réappropriée par le FN/RN lui-même, qui se présente comme une « vague » irrésistible (GATTIGLIA 2025). Ainsi, la réactivation opérée par Autain dialogue, mais à rebours, avec l'imaginaire aquatique de l'extrême droite.

Cet épisode prend une importance distinctive si l'on considère que la vidéo a été relancée par *Valeurs Actuelles*, dont l'orientation éditoriale est a priori en contradiction avec l'intervention de la députée. On peut toutefois supposer que ce

Quand la métaphore devient formule : analyse discursive de « submersion migratoire » dans la presse française

choix visait moins à donner de la visibilité à la critique des ultraconservateurs qu'à mettre en avant la prise de position anti-Macron d'une élue de gauche, en instrumentalisant ainsi ses propos dans un cadre polémique plus large.

- u) Clémentine Autain estime que le « gouvernement ne lutte pas contre une hypothétique « **submersion migratoire** », mais contribue à l'inverse à « une **submersion** par les idées du Rassemblement national » en mettant en avant ce thème de l'immigration. En effet, au nom de La France insoumise, la députée a affirmé que sa famille politique considérait qu'il n'y a pas « un problème de trop de migrants » mais plutôt une « crise de l'accueil ». « Il n'y a pas de **submersion**, vous pouvez regarder toutes les enquêtes sociologiques, tous les travaux qui sont faits sur le sujet, ça n'est pas vrai », a-t-elle martelé. (*Valeurs Actuelles* - site web, 08/12/2022)

Enfin, le dernier article présente un cas unique de transfert discursif dans le corpus : la métaphore aquatique, typiquement méditerranée, est appliquée à un contexte géopolitique très éloigné de la France ou de l'Europe, celui des États-Unis (v). Introduite sous forme de citation rapportée, elle sert à dénoncer la situation au Texas, présenté comme victime d'une « submersion » de migrants latino-américains. Outil de dramatisation politique, elle est ici destinée à disqualifier la politique migratoire fédérale et à mettre en difficulté Kamala Harris. Cet exemple illustre la plasticité d'une métaphore susceptible, notamment dans certains milieux conservateurs, de dépasser le cadre français et de circuler dans d'autres contextes politiques et discursifs.

- v) « Faire face aux réalités de la crise migratoire. » Jeudi 15 septembre, deux bus de migrants originaires d'Amérique latine ont été envoyés à la résidence de la vice-présidente américaine Kamala Harris par le gouverneur du Texas pour protester contre la **submersion migratoire** que subit cet État, rapporte Fox News. Ce jeudi matin, une centaine de migrants, originaires de Colombie, du Mexique, d'Uruguay et du Venezuela ont été envoyés depuis le Texas via des bus et sont arrivés à Washington DC, à proximité de la résidence de la vice-présidente des Etats-Unis, la démocrate Kamala Harris. C'est le gouverneur républicain du Texas, Greg Abbott, qui a pris cette décision. (*Valeurs Actuelles* - site web, 15/04/2022)

6. La « submersion migratoire » : une formule discursive ?

Comme nous l'avons anticipé au début, le concept de formule discursive a des implications méthodologiques importantes pour l'étude du discours et offre un outil analytique pour aborder ce qui, autrement, ne serait que de simples impressions sur la circulation des mots. Il fournit un cadre permettant d'étudier rigoureusement des

expressions récurrentes, relativement stables et figées, qui fonctionnent comme des référents sociaux et des nœuds polémiques dans les discours où elles émergent, et d'en suivre la trajectoire. En reprenant les critères identifiés par Krieg-Planque et en naviguant entre la micro-analyse lexico-discursive et la macro-analyse du contexte socio-communicatif, nous allons maintenant vérifier si « submersion migratoire » peut être considérée comme une formule discursive.

6.1. Discussion des résultats et conclusion

En ce qui concerne le figement, « submersion migratoire » est une locution relativement stabilisée, née d'un processus de répétition et de sloganisation au sein du FN/RN, de Jean-Marie Le Pen en 1983 jusqu'à Marine Le Pen en 2022 et au-delà. Notre analyse montre un usage systématique qui dépasse le seul discours partisan pour apparaître dans divers contextes, genres et supports (interviews, tracts, affiches, presse). Parallèlement, des opérations de défigement se sont développées, lorsque des acteurs discursifs ont essayé de modifier ou de détourner la formule – comme dans ses variantes « submersion culturelle » ou « submersion démographique » – la rendant à nouveau ouverte à l'inventivité lexicale. Un autre indice de stabilité réside dans l'analyse quantitative : dans *Europresse*, entre 2015 et 2022, « submersion migratoire » figure dans 192 articles de nos journaux de référence. En élargissant la recherche aux formes verbales (« submerger », notamment dans « submersés de migrants ») qui co-occurrent avec « migration », « migrant(s) », « réfugié(s) », nous avons recensé plus de 600 occurrences, confirmant à la fois le figement de la formule et la vitalité de la métaphore aquatique au-delà du syntagme figé. Plus largement, en croisant dans *Europresse* les occurrences issues de la presse et des réseaux sociaux, on dénombre plus de 2000 sources, en majorité liées à la communication du RN et de MLP. Cette diffusion illustre bien la dynamique décrite par Krieg-Planque : une formule qui fonctionne comme une séquence stabilisée, mais sans cesse réactivée par des variations (défigement), ce qui en atteste également la dimension proprement discursive.

L'expression n'est pas une formule « en soi » : elle le devient parce qu'elle est reprise, discutée, critiquée et relancée dans différents espaces politiques et médiatiques. Même lorsqu'elle est contestée (par exemple dans une logique de fact-checking ou

quand elle est placée entre guillemets), elle continue de circuler en tant que parole d'autrui, ce qui manifeste sa nature éminemment interdiscursive et dialogique, au sens bakhtinien, puisqu'elle charrie avec elle toute une série de traces d'autres discours. Par ailleurs, son pouvoir d'impression est renforcé par son inscription dans un essaim métaphorique (PRANDI & MATTERA 2011) – « afflux », « vagues », « débordement », « fuite d'eau » –, qui contribue à cristalliser une certaine représentation collective de la migration. La métaphore évoque immédiatement un cadre interprétatif : l'immigration est un flux menaçant, incontrôlable et destructeur. Elle ne nécessite pas d'explication dans les textes qui l'emploient, signe d'un référent largement reconnu et partagé, non seulement par le public cible primaire (c'est-à-dire un électoral potentiel sensible aux discours extrémistes des ultraconservateurs), mais aussi par ceux qui s'en distancient pour la critiquer métadiscursivement. De ce fait, elle s'impose comme un référent polémique stabilisé, autour duquel se structurent des débats et des clivages identitaires. Sa valence polémique est intrinsèque : elle véhicule des enjeux socio-politiques controversés et se trouve au cœur des discussions qui portent à la fois sur ce qu'elle désigne (le référent) et sur la manière dont elle le fait. Toute la gamme des stratégies de nomination et de catégorisation du réel y est mobilisée : la formule est utilisée pour polariser (« nous »/« eux »), associée à des scénarios complotistes, et suscite des contre-discours.

En conclusion, « submersion migratoire » semble remplir l'ensemble des critères d'une formule discursive, malgré les limites de notre corpus, bien plus restreint que ceux de Krieg-Planque sur « purification ethnique » ou « développement durable ». Elle tire son intérêt de son fonctionnement comme vecteur métaphorique du discours extrémiste, circulant avec l'adhésion ou la mise en discussion des médias se présentant comme neutres. Conformément au principe d'imposition graduelle, notre analyse ne constitue qu'une première étape, qui pourra être prolongée par de futurs travaux, dont quelques pistes ont été esquissées dans ces pages.

Bibliographie

ALDUY C., WAHNICH S., *Marine Le Pen prise aux mots. Décryptage du nouveau discours frontiste*, Éditions du Seuil, Paris 2015.

- AMOSSY R., *L'argumentation dans le discours*, Nathan Université, Paris 2000.
- AMOSSY R., KOREN R., « Rhétorique et argumentation : approches croisées », *Argumentation et Analyse du Discours*, 2, 2009, DOI : <https://doi.org/10.4000/aad.561>.
- ANGENOT M., « La pensée conspiratoire : une histoire dialectique et rhétorique ? », in DANBLON E., NICOLAS L. (éds.), *Les rhétoriques de la conspiration*, CNRS Éditions, Paris 2019, pp. 25-42, en ligne : <https://doi.org/10.4000/books.editionscnrs.16238>.
- AUTHIER-REVUZ J., « Paroles tenues à distance », in CONEIN B., COURTINE J.-J., GADET F., MARANDIN J.-M., PÊCHEUX M. (éds.), Actes du colloque *Matérialités discursives*, 24-26 avril 1980, Paris, Presses universitaires de Lille, Lille 1981, pp. 127-142.
- « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre in le discours », *DRLAV. Documentation et Recherche en Linguistique Allemande*, Vincennes, n. 26, 1982, pp. 91-151.
- *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Larousse, Paris 1995.
- BAIDER F., CONSTANTINO M., « Introduction – Le discours extrémiste : problématiques et enjeux », *Studii de Lingvistică*, 14(2), 2024, pp. 5-16.
- BAIDER F., GREGORIOU A., "Annotating Linguistic Features of Extreme Narratives: A Literature Review and a Proposal", *Studii de Lingvistică*, 14(2), 2024, pp. 39-62.
- BANG NILSEN C., « Usages argumentatifs de la métaphore et représentation des mouvements migratoires dans la presse francophone », in BONHOMME M., PAILLET A.-M. & WAHL P. (éds.), *Métaphore et argumentation*, 2017, en ligne : <https://hdl.handle.net/11250/3037145> (consulté le 19 décembre).
- BONHOMME M., « De l'argumentativité des figures de rhétorique », *Argumentation et Analyse du Discours*, 2, 2009, en ligne : <https://doi.org/10.4000/aad.495>.
- BONHOMME M., PAILLET A.-M. & WAHL P. (éds.), *Métaphore et argumentation*, Academia, Louvain-la-Neuve 2017.
- BOUZEREAU C., « Le néologisme lepénien : un marqueur discursif de haine dissimulée ? », *Semen*, 47, 2019, en ligne : <https://doi.org/10.4000/semen.12448>.
- CAMUS J.-Y., *Jean-Marie Le Pen (1928-) : essai de bilan d'une vie politique*, Fondation Jean-Jaurès, 2025, en ligne: <https://www.jean-jaures.org/publication/jean-marie-le-pen-1928-20-essai-de-bilan-dune-vie-politique/>, consulté le 19 décembre.
- CASADEI F., « Metafore per ferire. La rappresentazione dei migranti come flussi d'acqua nel discorso pubblico italiano », *Lingue e culture dei media*, 9, 1, 2025, pp. 51-76, DOI: <https://doi.org/10.54103/2532-1803/29403>.

Quand la métaphore devient formule : analyse discursive
de « submersion migratoire » dans la presse française

CENTRO INTERUNIVERSITARIO DI RICERCA SULLE METAFORE (CIRM) (a cura di), *Quaderni del CIRM*, n. 5. *La metafora : identità, funzioni, risorse*, Gruppo editoriale Tab s.r.l., Roma 2025, en ligne : https://www.tabedizioni.it/web/content/book/1043/preview_file/quaderni-del-cirm-1940.pdf (consulté le 19 décembre).

CHARTERIS-BLACK J., *Corpus Approaches to Critical Metaphor Analysis*, Cambridge University Press, Cambridge 2004.

CONTI C., *Traitement de la migration et du migrant dans le discours du Rassemblement National et de la Ligue lors des élections européennes de 2019, 2023*, Thèse de doctorat, en ligne : https://tesidottorato.depositolegale.it/bitstream/20.500.14242/170975/1/phdunige_478_384.pdf.

DARRIGRAND M., « Que dit-on quand on parle de ‘submersion migratoire’ », in *Philosophie Magazine*, 3 février 2025, en ligne : <https://www.philomag.com/articles/que-dit-quand-parle-de-submersion-migratoire> (consulté le 19 décembre).

DEMESMAY C., « Identité et diversité culturelle, enjeux polarisants du débat politique », in C. DEMESMAY & M. GLAAB (éd.), *L'avenir des partis politiques en France et en Allemagne*, Presses universitaires du Septentrion, Villeneuve-d'Ascq 2009, en ligne : <https://doi.org/10.4000/books.septentrion.15886>.

GATTIGLIA N., « La nomination des candidats aux élections européennes dans la presse française et italienne (2004-2024) : une analyse rhétorico-argumentative des essaims métaphoriques », présentation au colloque « Retour sur l'analyse du discours ‘de l'école française’ des origines : déconstruction, engagement et positionnements », 29-30 mai 2025, Université de Bari.

GATTIGLIA N., « Political discourse in newspapers : can we talk of an ‘extremization process?’ », présentation à l'école d'été « Agonality in Times of Crisis : Linguistic and Interdisciplinary Perspectives on Current Socio-Political Discourse », 24 juillet 2025, université Heinrich-Heine de Düsseldorf.

GIAUFRET A., ROSSI M. & VICARI S., « Les discours de haine dans les médias : des discours radicaux à l'extrémisation des discours publics », *Repères DoRiF*, n° 26 – *Les discours de haine dans les médias : des discours radicaux à l'extrémisation des discours publics*, DoRiF Università, Roma, novembre 2022, en ligne : <https://www.dorif.it/reperes/anna-giaufret-micaela-rossi-stefano-vicari-les-discours-de-haine-dans-les-medias-des-discours-radicaux-a-l-extremisation-des-discours-publics/>, consulté le 19 décembre 2025.

IGOUNET V., REICHSTADT R., « Négationnisme et complotisme : des exemples typiques de la désinformation », *Le Temps des médias*, 30, 2018, pp. 139-155, en ligne : <https://doi.org/10.3917/tdm.030.0139>.

- JAMET D., LAFIANDRA B., « 'Crise migratoire' et discours politique d'extrême droite en France : 2015-2019. Analyse sémantique des discours de Marine Le Pen », *Mots. Les langages du politique*, 131, 2023, en ligne : <https://doi.org/10.4000/mots.30959>.
- KILGARRIFF A., RYCHLÝ P., SMRZ P. & TUGWELL D., « The Sketch Engine », in *Proceedings of the Eleventh EURALEX International Congress*, Lorient, 2004, pp. 105-116.
- KILGARRIFF A., BAISA V., BÚA J., JAKUBÍČEK M., KOVÁŘ V., MICHELFEIT J., RYCHLÝ P. & SUCHOMEL V., « The Sketch Engine: Ten Years on », *Lexicography*, 1(1), 2014, pp. 7-36, en ligne : <https://doi.org/10.1007/s40607-014-0009-9>.
- KRIEG-PLANQUE A., « 'Purification ethnique'. Une formule et son histoire », CNRS Éditions, Paris 2003.
- « 'Formules' et 'lieux discursifs' : Propositions pour l'analyse du discours politique », *Semen*, 21, 2006, en ligne : <https://doi.org/10.4000/semen.1938>.
- *La notion de formule en analyse du discours : cadre théorique et méthodologique*, Presses Universitaires de Franche-Comté, Besançon, 2009, en ligne : <https://doi.org/10.4000/books.pufc.616>.
- « Les 'petites phrases' : un objet pour l'analyse des discours politiques et médiatiques », *Communication & Langages*, 168, 2, 2011, pp. 23-41, en ligne : <https://doi.org/10.3917/comla.168.0023>.
- LAKOFF G. & JOHNSON M., *Metaphors We Live By*, University of Chicago Press, Chicago 1980.
- LE MONDE, « M. Le Pen : il faut inverser le courant de l'immigration », *Le Monde*, 11 janvier 1984.
- LONGHI J. (éd.), « Stabilité et instabilité dans la production du sens : la nomination en discours », *Langue française*, 188, 2015, en ligne : <https://doi.org/10.3917/lf.188.0005>.
- MAINGUENEAU D., « Peut-on assigner des limites à l'analyse du discours ? », *Modèles linguistiques*, 40, 1999, en ligne : <https://doi.org/10.4000/ml.1409>.
- MOIRAND S., *Les discours de la presse quotidienne : observer, analyser, comprendre*, Presses Universitaires de France, Paris 2007.
- PAISSA P., « Entre cohérence et conflictualité : des métaphores pour qualifier le silence », in M. FASCIOLI & F. NEVEU (éd.), *Le conflit conceptuel : de la grammaire aux métaphores*, Langue française, 204, 4, 2019, pp. 53-69, en ligne : <https://doi.org/10.3917/lf.204.0053>.
- PAVEAU M.-A., *Les prédiscours. Sens, mémoire, cognition*, Presses Sorbonne Nouvelle, Paris 2006, en ligne : <https://doi.org/10.4000/books.psn.722>.
- *L'analyse du discours numérique. Dictionnaire des formes et des pratiques*, Hermann, Paris 2017.

Quand la métaphore devient formule : analyse discursive
de « submersion migratoire » dans la presse française

- PERELMAN C. & OLBRECHTS-TYTECA L., *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, Éditions de l'Université de Bruxelles, 5e éd., Bruxelles 2000 (1958).
- PINCEMIN B., « Construire et utiliser un corpus : le point de vue d'une sémantique textuelle interprétative », in *Atelier Corpus et TAL : pour une réflexion méthodologique*, Actes de la conférence TALN'99, 12-17 juillet 1999, Cargèse, pp. 26-36.
- « Introduction », *Corpus*, 6, 2007, DOI : <https://doi.org/10.4000/corpus.812>.
- PRANDI M., « La métaphore : de la définition à la typologie », *Langue française*, 134, 2002, pp. 6-20.
- PRANDI M., MATTERA M., « Métaphores verbales, projection, essaims métaphoriques. Le monde comme être vivant dans les romans de Bosco », in NEVEU F., BLUMENTHAL P. & LE QUERLER N. (éds.), *Au commencement était le verbe. Syntaxe, sémantique et cognition*, 97, Peter Lang, Berne 2011, pp. 403-425.
- RABATEL A., « Le point de vue, une catégorie transversale », *Le français aujourd'hui*, 151(4), 2005, pp. 57-68, en ligne : <https://doi.org/10.3917/lfa.151.0057>.
- RASTIER F., « Enjeux épistémologiques de la linguistique de corpus », in WILLIAMS G. (éd.), *La linguistique de corpus*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes 2005, pp. 31-45.
- RAUS R., « "La notion de 'formule' en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique", di Alice KRIEG-PLANQUE (Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2009, pp. 145) », PUBLIF@RUM, Carnets de Lecture, 9, 2010, pp. 00-00.
- RESCHE C., « Termes métaphoriques et métaphores constitutives de la théorie dans le domaine de l'économie : de la nécessité d'une veille métaphorique », *Langue française*, 189(1), 2016, pp. 103-117, en ligne : <https://doi.org/10.3917/lf.189.0103>.
- RINN M., « Extrême (discours) », in LORENZI BAILLY N. & MOÏSE C. (éd.), *Discours de haine et de radicalisation*, ENS Éditions, Lyon 2023, en ligne : <https://doi.org/10.4000/books.enseditions.44110>.
- ROSSI M., « Termes et métaphores, entre diffusion et orientation des savoirs », *La linguistique*, 57(1), 2021, pp. 153-173, en ligne : <https://doi.org/10.3917/ling.571.0153>.
- ROSSI M., « Marc Bonhomme, Anne-Marie Paillet & Philippe Wahl (éds). 2017. *Métaphore et argumentation* (Paris : L'Harmattan) | Paola Paissa, Michelangelo Conoscenti, Ruggero Druetta & Martin Solly (eds). 2020. *Metaphor and Conflict. Métaphore et conflit* (Berne : P. Lang) », *Argumentation et Analyse du Discours*, 27, 2021, en ligne : <https://doi.org/10.4000/aad.5873>
- SEARLE J.R., *La construction de la réalité sociale*, tr. française, Gallimard, Paris 1998.
- SIBLOT P., « De la dénomination à la nomination », *Cahiers de praxématique*, 2001, pp. 189-214.

TURPIN B., « Haine (discours de) », in LORENZI BAILLY N. & MOÏSE C. (éds.), *Discours de haine et de radicalisation*, ENS Éditions, Lyon 2023, en ligne : <https://doi.org/10.4000/books.enseditions.43955>.

VENIARD M., *La nomination des événements dans la presse. Essai de sémantique discursive*, Presses universitaires de Franche-Comté, Besançon 2013.

¹ Le Front National (FN), devenu Rassemblement National (RN) en 2018, est un parti politique français d'extrême droite fondé en 1972. Dirigé successivement par Jean-Marie Le Pen (1972-2011), Marine Le Pen (2011-2021) puis Jordan Bardella depuis 2021, il s'inscrit durablement à l'extrême droite de l'échiquier politique.

² Ces séquences sont, comme le rappelle la définition de Krieg-Planque, d'abord des « séquences verbales », c'est-à-dire des chaînes formelles de mots, isolables, repérables et descriptibles à l'aide des outils textométriques. Ces séquences verbales s'ancrent ainsi dans la matérialité linguistique et, à travers leurs usages, entrent dans un régime discursif ; elles peuvent alors, lorsqu'elles évoluent en formules, fonctionner comme des noeuds discursifs mettant en jeu la mémoire discursive, les relations intertextuelles et l'inscription dans des communautés discursives.

³ En paraphrasant maints discursivistes, nous pouvons avancer qu'en analyse du discours, les observables désignent les traces empiriques (linguistiques, textuelles, énonciatives et interdiscursives) que l'analyste peut identifier dans un corpus et à partir desquelles il construit des catégories d'interprétation (cf. MAINGUENEAU 1991 ; CHARAUDEAU & MAINGUENEAU 2002 ; MOIRAND 2006). Autrement dit, ils sont les objets d'étude de cette discipline.

⁴ Loin d'être une simple figure de style, « [I]a métaphore possède une identité complexe et plurielle, dont l'étude mobilise un large éventail de disciplines et de compétences. Elle est une stratégie active au service d'une pensée spontanée et cohérente, qui motive les extensions de sens lexical – et donc la polysémie – ainsi que l'évolution historique des valeurs et des contenus lexicaux. En tant que telle, elle constitue une structure conventionnelle appartenant à un patrimoine de ressources sur lesquelles le locuteur s'appuie. Toutefois, elle est aussi un procédé de création conceptuelle qui engage les structures porteuses de la grammaire des langues [...]. À ce titre, elle est un instrument actif dans la construction des textes de toute nature et de tout contenu, qu'il s'agisse de textes littéraires et poétiques ou d'argumentation politique » (CIRM 2025 : 1, traduction personnelle). La définir dans toute sa complexité dépasserait les limites d'espace disponibles, ainsi que l'objectif de cet article, mais pour une synthèse récente des différentes approches du concept de métaphore, nous renvoyons à Rossi (2021a). La piste que nous avons choisi de suivre ici réunit les approches conceptuelles et cognitivistes d'inspiration anglo-saxonne (LAKOFF & JOHNSON 1980 ; CHARTERIS-BLACK 2004) avec la « voie francophone » (ROSSI 2021b) et sera présentée plus loin.

⁵ Les appellations de cette métaphore (dite par exemple « aquatique » ou « liquide ») peuvent varier selon le domaine source retenu. Pour une présentation d'ensemble de la représentation métaphorique des phénomènes migratoires et, en particulier, de la métaphorisation des migrants comme flux d'eau, nous renvoyons à Casadei (2025).

⁶ Dans les discours ultraconservateurs, circulent fréquemment les thèses « remplaçistes », qui attribuent aux « élites mondialistes » un projet de substitution de la population européenne par une population majoritairement musulmane venue du Maghreb et de l'Afrique subsaharienne. Popularisée par Renaud Camus dans *Le Grand Remplacement* (2011), cette théorie s'est diffusée dans les milieux de droite avant d'être largement reprise par l'extrême droite radicale et populiste, où elle s'intègre à des récits millénaristes et connaît une forte résonance (ALDUY & WAHNICH 2015 ; IGOUNET & REICHSTADT 2018 ; ANGENOT 2019). Toujours chez Camus, le « petit remplacement » désigne le basculement de la classe de référence culturelle (de la bourgeoisie cultivée vers une petite bourgeoisie consumériste et médiatique),

Quand la métaphore devient formule : analyse discursive de « submersion migratoire » dans la presse française

qui préparerait le « grand remplacement ». Par exemple, dans l'article de *Valeurs Actuelles*, le migrant remplace le prolétaire et le peuple migrant devient le « nouveau peuple élu ».

⁷ Le 13 novembre 2015, la France a été frappée à Paris et à Saint-Denis par une série d'attentats terroristes coordonnés, menés par trois commandos islamistes et revendiqués par l'organisation État islamique (Daech), qui ont fait 130 morts et plus de 350 blessés, notamment lors de l'attaque du Bataclan.

⁸ L'Ocean Viking est un navire humanitaire transportant plusieurs centaines de personnes migrantes auquel l'Italie avait refusé l'accostage à l'automne 2022.

⁹ https://fr.wikipedia.org/wiki/Valeurs_actuelles, consulté le 19 décembre 2025.



Stratégies discursives d'extrémisation et de réparation entre
plasticité des notions et multiplicité des terrains

Sous la direction de Nora Gattiglia et Elena Margherita Vercelli

Les extrêmes de la campagne électorale présidentielle roumaine à travers les mèmes

Miruna-Alexandra Stegaru

Per citare l'articolo

Miruna-Alexandra Stegaru, « Les extrêmes de la campagne électorale présidentielle roumaine à travers les mèmes », *Publiforum*, 44, 2025, p. 38-55.

Résumé

Cet article examine le rôle des mèmes politiques dans la campagne présidentielle roumaine de 2025 en mobilisant les outils de l'analyse du discours française. À partir d'un corpus consacré aux deux principaux candidats, George Simion et Nicușor Dan, l'étude montre comment les mèmes reconfigurent leurs prises de parole, diffusent ou détournent des discours extrémistes ou modérés et participent à la polarisation du débat public. L'approche adoptée combine l'analyse discursive, l'analyse multimodale et le phénomène de *défigement*. Les résultats révèlent que le discours de Simion est associé à un registre polémique et à un style populiste, tandis que Dan fait l'objet d'une construction satirique qui caricature sa modération technocratique. L'étude met ainsi en lumière le rôle structurant des mèmes dans la communication électorale : ils légitiment, délégitiment ou banalisent certains discours et contribuent à redéfinir la perception publique des candidats.

Abstract

This article examines the role of political memes in the 2025 Romanian presidential campaign using French discourse analysis tools. Based on a corpus devoted to the two main candidates, George Simion and Nicușor Dan, the study shows how memes reconfigure their statements, disseminate or distort extremist or moderate discourse, and contribute to the polarisation of public debate. The approach adopted combines discourse analysis, multimodal analysis and the phenomenon of *défigement* ("unfixing"). The results reveal that Simion's discourse is associated with a polemical register and a populist style, while Dan is the subject of a satirical construction that caricatures his technocratic moderation. The study thus highlights the structuring role of memes in electoral communication: they legitimise, delegitimise or trivialise certain discourses and contribute to redefining the public perception of candidates.

1. Introduction

À l'ère numérique, chaque utilisateur d'Internet a été confronté au moins une fois à une image combinant texte et visuel, qui l'a fait rire ou réfléchir. Toutefois, ces images ne se limitent pas à leur apparence humoristique : elles peuvent constituer de véritables objets numériques porteurs de sens politique, satirique ou social, capables de mobiliser des communautés et d'influencer l'opinion publique (PAVEAU 2017 ; WAGENER 2022 ; JOST 2022 ; VICARI 2024). Dans ce contexte, l'élection présidentielle roumaine de 2025 représente un moment charnière dans l'histoire politique récente du pays. Cet événement se distingue non seulement par l'affrontement entre deux figures issues de camps idéologiques opposés, mais également par le rôle inédit joué

par les réseaux sociaux et les mèmes dans la construction et la circulation des discours politiques. Un phénomène comparable avait déjà été observé lors des manifestations de 2018, lorsqu'une insulte s'était progressivement institutionnalisée en slogan, devenant l'expression emblématique d'une mobilisation anti-communiste et donnant lieu à la création de multiples objets numériques à forte portée satirique (UNGUREANU 2024).

D'un côté, George Simion, leader de l'Alliance pour l'Union des Roumains (AUR), s'impose comme un orateur populiste dont le langage fortement polarisant est régulièrement qualifié d'« extrémiste » par la presse et certains acteurs institutionnels. De l'autre, Nicușor Dan, mathématicien et ancien maire de Bucarest, candidat indépendant, se présente comme un modéré, pro-européen et attaché aux valeurs de l'État de droit et de la démocratie libérale. Cette opposition idéologique s'est rapidement propagée dans l'espace numérique à travers une abondante production de mèmes et de vidéos, qui, tantôt renforcent l'image d'un Simion extrémiste et distant, tantôt ridiculisent un Dan perçu comme trop modéré et dépourvu de charisme.

La culture mémétique, caractérisée par la réutilisation créative d'images et de formats visuels (SHIFMAN 2014), devient ici un instrument central de cadrage, de polarisation et de normalisation des discours. Les mèmes transforment des déclarations polémiques en objets viraux et reconfigurent la frontière entre humour satirique, propagande politique et discours de haine (LONGHI, VICARI & ATTRUIA 2025 ; ATTRUIA & VICARI 2023). Ils constituent ainsi un vecteur privilégié pour l'expression et la diffusion des tensions idéologiques et des stratégies électorales.

Cet article s'articule en trois parties. Dans un premier temps, nous présenterons le mème en tant qu'objet sémiotique hybride, en analysant ses caractéristiques et ses implications discursives. Ensuite, nous examinerons les discours qui favorisent la haine, le populisme et l'extrémisme, ainsi que leurs effets sur la campagne présidentielle. Enfin, en nous appuyant sur un corpus de mèmes roumains, nous explorerons comment ces objets numériques participent à la diffusion des discours politiques, unissent les communautés autour de candidats spécifiques, et se transforment en instruments de propagande et de mobilisation politique, que ce soit

Les extrêmes de la campagne électorale présidentielle roumaine à travers les mèmes

en amplifiant le discours extrémiste de George Simion ou en renforçant la posture de réformateur de Nicușor Dan.

2. Cadre théorique

Cet article mobilise conjointement l'Analyse du Discours Français (ADF) et la mèmologie pour examiner les mèmes comme des objets discursifs complexes, situés à l'intersection de la linguistique, du social et du politique (PAVEAU 2017). L'approche adoptée dépasse l'analyse du seul contenu propositionnel des énoncés : elle prend en compte les conditions sociales de production, de circulation et de réception des discours, intrinsèquement liées aux pratiques discursives qui les rendent possibles (MAINGUENEAU 1999). Dans ce cadre, les mèmes, combinant image, texte et parfois son, constituent une forme de communication multimodale dense et performative. Selon Wagener (2022), ces métasignes peuvent être envisagés comme un langage autonome, capable de remplacer des discours textuels plus longs et de produire des effets énonciatifs singuliers, révélant ainsi leur potentiel discursif et socio-culturel propre.

2.1. *Définition des mèmes et de la mèmologie*

Les mèmes continuent de susciter un grand intérêt académique, en particulier dans le champ politique national et international. Pour comprendre ce phénomène, les travaux de WAGENER (2022), JOST (2022) et PAVEAU (2017) s'avèrent particulièrement pertinents. Selon le domaine d'étude : linguistique, sémiotique, communication ou philosophie, le même peut être défini comme un « objet culturel participatif » (LONGHI, VICARI & ATTRUIA 2025 : 108) enrichissant l'espace numérique. Les mèmes sont des entités culturelles circulant entre individus et dont la propagation cumulative engendre des phénomènes sociaux partagés. Bien que leur diffusion initiale soit interpersonnelle, leurs effets se déplient à l'échelle macrosociale, influençant systèmes de représentations, pratiques comportementales et dynamiques collectives (SHIFMAN 2013 : 365). Dans les campagnes électorales, les mèmes jouent

un rôle plurivalent, constituant un terrain privilégié pour l'étude des frontières entre humour et discours de haine.

Selon Wagener (2020), les mèmes constituent un nouveau type de langage, doté de ses propres signifiants et signifiés, représentables sous forme icono-textuelle ou vidéo-textuelle et nécessitant la mobilisation de connaissances encyclopédiques partageables et reproductibles. Cette idée est reprise par Jost (2022), qui voit les mèmes comme des « plaisanteries, des satires, des commentaires de l'actualité », constituant un véritable langage scripto-visuel. Paveau (2017) les classe dans la catégorie des techographismes, définissant les mèmes numériques comme :

des éléments culturels natifs d'internet qui se propagent dans la sphère publique par réPLICATION et transformation au sein de réseaux et communautés numériques. (PAVEAU 2017 : 321).

Bien que leur interprétation semble a priori simple, la compréhension complète d'un même nécessite l'accès à des connaissances encyclopédiques spécifiques, ce qui confère aux mèmes une charge interdiscursive élevée (GARRIC & LONGHI 2013).

2.2. Discours populiste et extrémisme

La littérature sur l'extrémisme politique définit ce dernier non seulement comme un positionnement idéologique, mais aussi comme un style de communication caractérisé par la polarisation, l'essentialisation et la remise en cause des institutions démocratiques (MUDDE 2007 ; EATWELL & GOODWIN 2018). Dans cette étude, nous nous attachons plus particulièrement à l'analyse des stratégies du discours extrême présentes dans les mèmes portant sur les élections présidentielles. Ce type de discours mémétique a déjà été rapproché du discours de haine (ATTRUIA & VICARI 2023) et défini par Baider & Constantinou comme « toute manifestation discursive ou sémiotique incitant à la haine, qu'elle soit ethnique, raciale, religieuse, de genre ou d'orientation sexuelle » (BAIDER & CONSTANTINOU 2019 : 10).

En Roumanie, George Simion incarne ce que Taggart (2000) nomme le populisme de protestation : un discours direct, souvent violent, désignant des ennemis internes (minorités, élites politiques) et externes (Union européenne, « ingérences étrangères »). Le populisme, ce « phénomène multidimensionnel et polymorphe » (GATTIGLIA, MODENA & VICARI 2024), s'est diffusé ces dernières années dans de

nombreux pays, notamment grâce à son fort succès médiatique. Doté d'une charge négative et dévalorisante (CHARADEAU 2011 ; PAVEAU 2012), ce style discursif se caractérise par la simplification, l'émotion et la performativité (LACLAU 2005). Chez Simion, cette performativité s'accompagne de déclarations stigmatisantes et violentes, qui mobilisent ses partisans tout en devenant des matériaux facilement détournables par la culture mémétique.

La performativité médiatique joue un rôle central : le populisme contemporain ne peut se comprendre qu'à travers ses interactions avec les médias, qui amplifient et diffusent ses messages (MAZZOLENI 2008). Les réseaux sociaux et les mèmes prolongent cette logique, en rendant le discours populiste viral et interactif.

À l'inverse, Nicușor Dan adopte un registre discursif modéré, aligné sur les principes de la démocratie libérale. Cependant, comme l'ont montré Moffitt (2016) et Wodak (2015), la modération peut être présentée, à travers la satire, la moquerie et l'humour politique, comme une faiblesse ou un signe de connivence avec les élites.

2.3. Humour, détournement et défigement dans les mèmes

La communication numérique contemporaine est marquée par la prolifération des mèmes, qui croisent culture pop, actualité et distance critique ou humoristique. Selon Attruia & Vicari, les mèmes « véhiculent sur le plan pragma-énonciatif une force illocutoire oscillant entre visée ironique et humoristique » (2023 : 94-95), construite par l'association entre image et texte.

La diffusion des mèmes n'obéit pas à une logique purement visuelle ; elle est structurée par l'adjonction d'éléments textuels assurant une fonction pragmatique et performative. Ces inscriptions discursives orientent la réception et confèrent au même une intention spécifique : satirique, humoristique ou militante. Comme le souligne Jost, « le plaisir du mèmeur consiste dans l'invention d'une recontextualisation qui va construire du sens » (2022 : 217).

Cette logique de détournement, ou plutôt de défigement, repose sur l'activation conjointe de différentes formes de mémoire : phonétique, morphosyntaxique, discursive et encyclopédique, mobilisées par l'émetteur et le récepteur pour coder, décoder et interpréter les significations (BERBINSKI 2024) afin de ré-encoder et

recontextualiser le sens discursif du nouvel objet du discours qui est le même. L'humour et le défigement, linguistique et visuel, contribuent ainsi à la construction d'une signification dans le cadre des mèmes, renforçant à la fois la viralité et l'impact socio-politique de ces objets numériques.

3. Méthodologie et corpus

Cette recherche adopte une approche qualitative, combinant analyse sémiotique et analyse discursive, afin d'étudier la circulation et la signification des mèmes politiques produits durant la campagne présidentielle roumaine de 2025. L'étude repose sur l'hypothèse selon laquelle les discours politiques, qualifiés soit d'« extrêmes », soit de « réparateurs », se manifestent non seulement dans les prises de parole directes des candidats, mais également à travers leur représentation au sein de la culture mémétique en ligne.

Le corpus a été délimité temporellement entre février et juin 2025, correspondant à la période officielle de la campagne électorale et postélectorale. Il inclut les principaux événements politiques susceptibles d'alimenter la création et la diffusion de mèmes, qu'il s'agisse des débats télévisés auxquels les candidats ont participé, ou dont ils se sont volontairement tenus à l'écart, de leurs déclarations publiques, diffusées à la télévision ou dans le cadre de podcasts, ou encore de leurs publications sur les réseaux sociaux. Cette sélection permet de saisir à la fois la dynamique de production de contenus durant la campagne et les réactions immédiates aux interventions des candidats, ainsi que la mobilisation des partisans des deux camps.

Les plateformes retenues ont été choisies en fonction de leur rôle dans l'écosystème numérique roumain et de leur propension à diffuser des contenus mémétiques : Facebook, Instagram, TikTok, Reddit (notamment r/Romania), YouTube (pour les débats politiques) et X. Le corpus inclut des mèmes mentionnant explicitement ou représentant de manière reconnaissable l'un des deux candidats, qu'ils soient positifs, négatifs ou humoristiques.

La collecte des mèmes a été réalisée à partir de requêtes par mots-clés, phrases et hashtags, tels que « George Simion », « Nicușor Dan », « Nu va fi ușor », #prezidentiale2025 ou #ND.

Cette méthodologie permet de constituer un corpus représentatif des échanges numériques portant sur les deux candidats et d'examiner la manière dont les mèmes contribuent à la construction de narrations visuelles, à travers des catégories discursives précises telles que le positionnement, l'ethos, l'interdiscours ou encore les stratégies énonciatives. Ainsi, certains mèmes reprennent ou détournent les déclarations polémiques de Simion, mettent en scène son absence lors des débats télévisés ou réinvestissent son discours prononcé la nuit des résultats finaux. D'autres, visant Dan, le représentent sous les traits d'un personnage caricaturalement faible ou excessivement bureaucratique, renforçant l'idée d'une inadéquation supposée à l'arène politique.

4. Analyse des mèmes

4.1. *George Simion versus Nicușor Dan*

George Simion a remporté le premier tour de l'élection, en grande partie grâce à une stratégie numérique aggressive visant à diffuser des messages simplifiés et émotionnellement chargés, souvent accompagnés de hashtags tels que #RomâniaUnită ou #SimionPreședinte. Son discours nationaliste, centré sur la souveraineté roumaine, la critique des élites traditionnelles et l'opposition à l'Union européenne, a trouvé un écho particulier auprès des électeurs ruraux et désillusionnés sur des plateformes comme Facebook, Instagram et TikTok.

Cette présence active dans le web 2.0 a favorisé la constitution de véritables communautés de militants, comme le soulignent Longhi, Vicari & Attruia :

Les mèmes Internet constituent le support de pratiques idéologiques (WIGGINS 2019) qui confèrent à ces objets une dimension à la fois discursive et argumentative, favorisant la construction de représentations partagées, en prise sur l'actualité socio-politique, au sein des communautés numériques. (LONGHI, VICARI & ATTRUIA 2024 : 109).

François Jost rejoint cette analyse en affirmant que les mèmes ne sont pas simplement « des images pour rire », mais constituent également « des machines à fabriquer des communautés » (JOST 2022 : 133). Ainsi, les mèmes ont joué un rôle central dans la diffusion du discours populiste et nationaliste de Simion, en renforçant la viralité de

ses messages et en mobilisant ses partisans dans un environnement numérique interactif.

À l'inverse, Nicușor Dan a adopté une approche plus modérée, centrée sur l'intégration européenne, la lutte contre la corruption et la réconciliation nationale. Son discours institutionnel a également été amplifié par des mèmes, souvent produits par ses partisans pour contrer les narratives populistes de Simion. Ces mèmes présentent Dan de manière banale ou, parfois, caricaturale : un personnage bureaucratique ou socialement maladroit, renforçant la perception d'un candidat peu charismatique ou peu adapté à la scène politique.



Figure 1 – Mème Nicușor Dan ©r/romemes

Ce même transfigure Nicușor Dan en figure de saint, en plaçant derrière sa tête une auréole lumineuse et dorée, rappelant les iconographies traditionnelles de sainteté. Le texte « le Saint Nicușor, le faiseur de rien » introduit une dimension humoristique et ironique, tournant en dérision le candidat aux élections. L'ensemble de l'image crée une atmosphère de parodie, mobilisant des éléments visuels associés à la sacralité pour produire un effet à la fois comique et critique, soulignant l'intention satirique du même.

La structure « le faiseur de rien » renvoie à l'image médiatique véhiculée par le camp opposé, ainsi qu'à sa formation dans les sciences exactes, d'où son langage mathématique perçu comme excessivement concis et abstrait, contribuant ainsi à sa

Les extrêmes de la campagne électorale présidentielle roumaine à travers les mèmes

construction en symbole d'incompétence sociale. Cette exagération humoristique fragilise l'image du candidat en l'inscrivant dans une narration d'inefficacité.

Dans ce même, le positionnement discursif est clairement dénigrant, dans la mesure où l'attribution d'un statut sacré sert à ridiculiser la figure représentée. La construction d'un ethos sacré (vêtements liturgiques, auréole) est immédiatement annulée par l'inscription « făcătorul de nimic » (fr. le « faiseur de rien »), ce qui produit une dégradation de l'ethos. Deux stratégies énonciatives dominent : l'ironie, créée par le contraste entre l'iconographie sacrée et l'accusation implicite d'incompétence, et l'hyperbole iconique, l'auréole exagérant la distance entre l'image et la réalité attribuée. Deux types d'interdiscours sont mobilisés : d'une part, le discours religieux orthodoxe qui intègre l'expression figée « făcătorul de minuni » (fr. littéral « le faiseur de miracles » ou littéraire « le Saint aux miracles ») ; d'autre part, un discours médiatique récurrent sur l'inefficacité administrative. Du point de vue de la scénographie, le même met en place une scène d'énonciation pseudo-liturgique, où l'humour fonctionne comme procédé de disqualification.



Figure 2 – La Roumanie avec Nicușor Dan comme président, ©X

Le camp opposé utilise des mèmes pour projeter des scénarios imaginaires et construire des récits apocalyptiques autour de la vie politique sous la présidence de Nicușor Dan. Ces représentations amplifient le caractère dramatique de son mandat et illustrent la manière dont les mèmes servent à critiquer, exagérer ou anticiper des conséquences politiques, tout en mobilisant l'humour et la dérision.

Le même « La Roumanie avec Nicușor Dan » mobilise une scénographie post-apocalyptique pour construire un positionnement discursif ouvertement catastrophiste à l'égard de la figure évoquée. Le paysage urbain en ruines, les bâtiments effondrés et l'esthétique générale de désolation configurent un ethos négatif, non pas du personnage lui-même, mais de la conséquence anticipée de son accession au pouvoir. Cette projection dystopique résonne également avec un discours plus large sur le déclin supposé du parti politique qu'il a initialement fondé, bien qu'il n'en soit plus le président.

La stratégie énonciative centrale repose sur une hyperbole visuelle, caractéristique de la rhétorique de la peur : le futur imaginé est volontairement extrême afin de susciter un effet de rejet. Il s'agit ici d'une stratégie de dramatisation fréquemment rencontrée dans la propagande politique.

L'interdiscours dystopique, courant dans les univers cinématographiques et vidéoludiques, sert à intensifier la perception de menace en assimilant une orientation politique à une destruction généralisée. Le même réactive ainsi un schéma discursif bien établi : « *si X gagne, le pays s'effondre* ». La scénographie produit dès lors un récit de déclin national, conçu pour orienter émotionnellement la réception et renforcer la dimension persuasive du message.

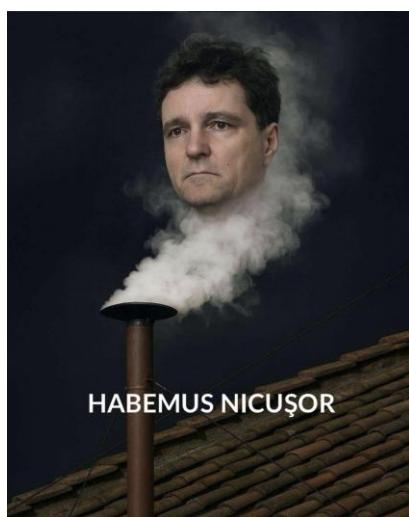


Figure 3 – La Roumanie avec Nicușor Dan comme président ©memorabil

Un autre mème représentatif montre une cheminée d'où s'échappe une fumée blanche, dans laquelle apparaît le visage de Nicușor Dan. En dessous, le texte « HABEMUS NICUȘOR » parodie la célèbre formule papale « Habemus Papam ». Ce mème mobilise un discours parodique en détournant un rituel religieux majeur : l'annonce du nouveau pape, symbolisée par la fumée blanche du Vatican, pour sacraliser de manière ironique un événement politique laïc, à savoir l'élection du président. Le décodage du mème repose sur trois piliers : mobilisation d'une culture générale partagée (référence au Vatican) ; création d'un décalage comique entre une élection présidentielle et une élection pontificale ; expression d'une dérision politique ou d'un enthousiasme sarcastique.

Dans ce mème, une représentation pontificale est attribuée de manière explicitement parodique, construisant la figure représentée comme une personnalité « choisie » ou investie d'une mission quasi sacrée. Cette sacralisation détournée sert précisément à produire un effet de distanciation ironique. Les stratégies énonciatives s'appuient sur un intertexte religieux identifiable, en particulier la référence au conclave, dont sont repris les éléments iconographiques : la fumée blanche, la façade du Vatican, ainsi que le visage apparaissant dans la fumée. L'ensemble fonctionne comme un détournement ritualisé, qui pastiche un moment solennel pour en renverser la portée.

Deux interdiscours sont mobilisés : d'une part, celui du catholicisme romain et de ses rituels pontificaux ; d'autre part, celui de la désignation héroïque ou messianique, dans lequel l'apparition d'un élu s'inscrit dans une dramaturgie de l'attente et de la révélation. La juxtaposition des deux produit une scénographie simultanément solennelle et ironique, dans laquelle l'humour sert de procédé de disqualification symbolique.

Donc, il illustre la tendance à théâtraliser les élections et à représenter certaines figures politiques comme des sauveurs quasi-messianiques. Ce mème s'inscrit dans une tradition mémétique visant à désacraliser le pouvoir et à détourner les symboles de l'autorité.

Malgré les représentations caricaturales, l'engagement numérique de Dan et de son équipe a contribué à équilibrer la narration en ligne, notamment auprès des jeunes électeurs urbains.

Comme le souligne Shifman (2013 : 363), seuls les mèmes dont les caractéristiques sont congruentes avec le contexte socioculturel parviennent à se propager efficacement, tandis que les autres s'éteignent rapidement. Dans ce cadre, l'absence de Simion aux débats publics a donné lieu à de nombreuses recontextualisations mémétiques, accentuant son image ridicule et suscitant même des appropriations commerciales par des entreprises du secteur privé :

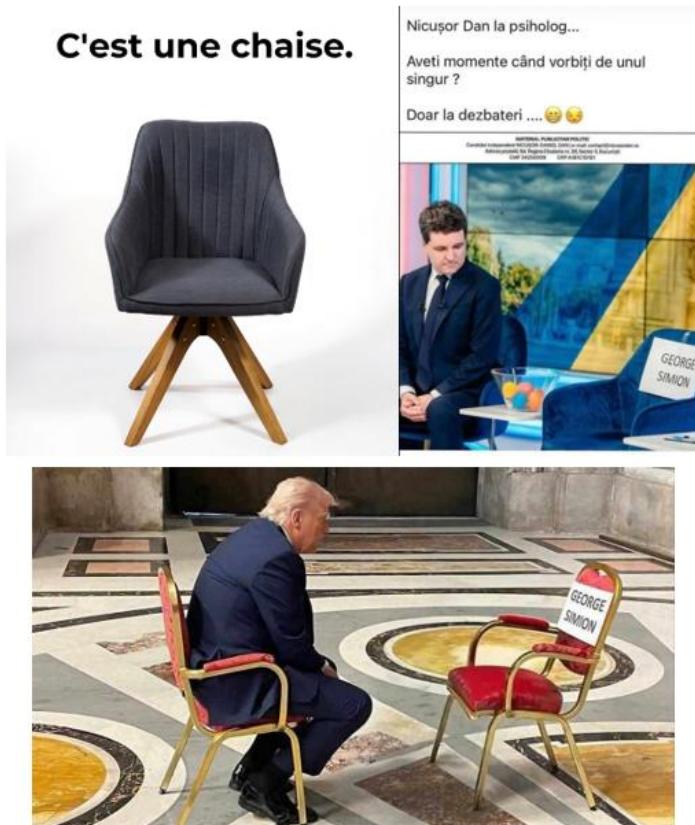


Figure 4 – George Simion – le candidat absent ©stareanatiei, Instagram

Le premier mème, qui montre sur un fond blanc une chaise grise soigneusement mise en scène, renvoie de manière indirecte à l'absence du candidat populiste lors des débats télévisés, absence devenue un motif récurrent dans les discussions publiques. Le texte « C'est une chaise. », inscrit dans une typographie simple et épurée, active un intertexte artistique explicite, celui de René Magritte et de son célèbre *Ceci n'est pas*

une pipe, remodalisé par une structure syntaxique assertive. Cette référence place immédiatement le même dans un registre d'art conceptuel détourné, où l'énonciation feint la neutralité descriptive pour produire un commentaire implicite sur une situation politique.

La stratégie énonciative centrale s'appuie sur l'auto-référentialité : le même invite à interpréter un énoncé qui affirme pourtant qu'il n'y a rien à interpréter, produisant ainsi une forme d'humour absurde. La chaise devient un marqueur de présence par absence, une métonymie silencieuse de la non-participation à la confrontation politique. L'interdiscours mobilisé mêle les références à l'art contemporain et au spectacle politique télévisé. C'est ce double cadrage qui permet au même de fonctionner à la fois comme commentaire humoristique et comme incitation à la réflexion sur la représentation, le vide discursif et la banalité assumée dans la culture numérique. La scénographie dépouillée renforce cet effet, faisant émerger une critique subtile de la communication politique contemporaine, où l'absence peut parfois produire plus de discours que la parole elle-même.

4.2. *Contrastes discursifs*

L'analyse des registres discursifs révèle un contraste notable entre les mèmes concernant Simion et ceux ciblant Dan. La figure de Simion alimente un imaginaire conflictuel : ses partisans produisent des mèmes de glorification violente, tandis que ses opposants recourent à l'ironie pour dénoncer ses excès. Dan, en revanche, devient le support de blagues plus légères, parfois cruelles, mais rarement haineuses au sens strict.

Ce contraste illustre ce que Moffitt (2016) qualifie de « performance de la crise » : Simion crée et entretient une atmosphère de tension, un phénomène qui a également été observé lors d'un entretien sur une chaîne de télévision française.

 @georgesimion :

"Malheureusement, en  comme dans de nombreux autres pays à l'Ouest, vous avez perdu le lien avec Dieu. Vous avez perdu le lien avec vos ancêtres, avec vos héros, vous ne savez plus qui vous êtes. C'est le moment pour vous de revenir aux traditions, à la foi, et de ne plus mutiler vos enfants avec des opérations de changement de sexe".

⚡ « Dans 20 ou 50 ans, la France chrétienne et européenne n'existera plus » alerte le candidat patriote à la présidentielle roumaine, George Simion.

[Translate post](#)



10:52 pm · 15 May 2025 · 66K Views

Figure 5 – Prise de position lors d'un entretien télévisé ©X

Lors de cet entretien télévisé, George Simion a réitéré ses positions populistes et conservatrices, mobilisant des arguments visant à polariser l'opinion publique. Ses déclarations, souvent directes, combinent critique des élites, dénonciation d'influences externes et mise en avant des valeurs traditionnelles.

Cette prise de parole constitue un exemple de performance médiatique, dans laquelle le candidat utilise le format télévisuel pour renforcer son image de leader populiste et mobiliser ses partisans. Le discours populiste et conservateur s'articule autour de plusieurs éléments : la crise des valeurs, l'opposition entre « eux » (les mondialistes, l'Occident progressiste) et « nous » (le peuple, les traditions), une rhétorique du déclin moral (perte de Dieu, des héros, des repères), et des attaques sur des sujets clivants (identité, genre, enfants). Ce discours polarisant vise à mobiliser l'électorat par l'émotion, notamment la peur et l'indignation.

Les propos exprimés lors de cet entretien ont ensuite été amplifiés et détournés sur les réseaux sociaux, donnant naissance à des mèmes qui parodient la manière de parler français du candidat, transformant sa communication en objet viral et satirique.

5. Conclusion

L'analyse des mèmes produits autour de la campagne présidentielle roumaine de 2025 a mis en évidence la place centrale des cultures numériques dans la construction et la circulation des discours politiques contemporains.

L'opposition entre George Simion et Nicușor Dan met en évidence deux modalités contrastées de formes discursives : d'une part, un registre conflictuel alimenté par des déclarations polémiques et un style populiste, associé à Simion ; d'autre part, une construction satirique qui caricature la modération technocratique attribuée à Dan.

Les mèmes ne sont pas de simples pratiques humoristiques périphériques ; ils constituent de véritables instruments de cadrage. Ils amplifient la polarisation, véhiculent et normalisent des discours parfois haineux, et transforment des prises de position politiques en images virales facilement partageables.

Ainsi, les mèmes doivent être compris comme des acteurs à part entière des campagnes électorales, capables de légitimer, délégitimer ou banaliser certains discours. Dans le contexte roumain, ils ont renforcé l'image d'un Simion extrémiste tout en fragilisant celle d'un Dan modéré, redessinant la perception publique des candidats bien au-delà de leurs prises de parole officielles.

Références bibliographiques

- ATTRUIA F., VICARI S., « Humour et ironie dans les mèmes politiques : étude contrastive franco-italienne », in MOLINARI C., PATERNOSTRO R. (éds.), *Le français au prisme de sa diversité*, LED, Milano 2023.
- BAIDER F., CONSTANTINOU M., « Discours de haine dissimulée, discours alternatifs et contre-discours », *Semen*, 47, 2019, en ligne : <https://doi.org/10.4000/semen.12275>.
- BATTEL B., « Ok boomer. Les dérives d'un même », *MediAzioni*, 44, 2024, pp. A289-A300, en ligne : <https://doi.org/10.6092/issn.1974-4382/20881>.
- BERBINSKI S., « Mémoires du sens et (dé/re)figement », *Çedille. Revista de estudios franceses*, 25, 2024, pp. 69-106, en ligne : <https://doi.org/10.25145/j.cedille.2024.25.05>.
- CHARAUDEAU P., « Réflexions pour l'analyse du discours populiste », *Mots. Les langages du politique*, 97, 2011, pp. 101-116.

- EATWELL R., GOODWIN M., *National Populism. The Revolt Against Liberal Democracy*, A Pelican Book, London 2018.
- GARRIC N., LONGHI J., « Atteindre l'interdiscours par la circulation des discours et du sens », *Langage et société*, 144, 2013, pp. 65-83, en ligne : <https://doi.org/10.3917/ls.144.0065>.
- GATTIGLIA N., MODENA S., VICARI S., « Discours populistes et sur le populisme : entre auto- et hétéro-désignations », *Espaces Linguistiques*, 7, 2024, en ligne : <https://www.unilim.fr/espaces-linguistiques/708>, consulté le 22.01.2026.
- JOST F., *Est-ce que tu mènes ? De la parodie à la pandémie numérique*, CNRS Éditions, Paris 2022.
- LACLAU E., *La raison populiste*, Fayard, Paris 2005.
- LONGHI J., VICARI S., ATTRUIA F., « Mèmes et discours misogynes, homophobes et xénophobes : quels contre-discours ? », *TRANEL. Travaux neuchâtelois de linguistique*, 80, 2025, pp. 107-128, en ligne : <https://doi.org/10.26034/ne.tranel.2024.6993>.
- MAINGUENEAU D., *Analyse du discours. Approche théorique*, Armand Colin, Paris 1999.
- MAINGUENEAU D., « Que cherchent les analystes du discours ? », *Argumentation et Analyse du Discours*, 9, 2012, en ligne : <https://doi.org/10.4000/aad.1354>.
- MAZZOLENI G., « Populism and the media », in DE VREESE C., SEMETKO H. (eds.), *Political Communication in Europe*, Routledge, London-New York 2008, pp. 121-136.
- MOFFITT B., *The Global Rise of Populism. Performance, Political Style, and Representation*, Stanford University Press, Stanford 2016.
- MUDDE C., *Populist Radical Right Parties in Europe*, Cambridge University Press, Cambridge 2007.
- PAVEAU M.-A., « Populisme : itinéraires discursifs d'un mot voyageur », *Critique*, 776-777, 2012, pp. 75-84.
- PAVEAU M.-A., *L'analyse du discours numérique. Dictionnaire des formes et des pratiques*, Hermann, Paris 2017.
- SHIFMAN L., « Memes in a digital world : reconciling with a conceptual troublemaker », *Journal of Computer-Mediated Communication*, 18(3), 2013, pp. 362-377.
- SHIFMAN L., *Memes in Digital Culture*, MIT Press, Cambridge (MA) 2014.
- TAGGART P., *Populism*, Open University Press, Buckingham-Philadelphia 2000.
- UNGUREANU C., « “The revolution born out of a swear” : populist humour, carnivalization, and mass protest in Romania », *Journal of Contemporary Central and Eastern Europe*, 32(2), 2024, pp. 477-498, en ligne : <https://doi.org/10.1080/25739638.2024.2375157>.

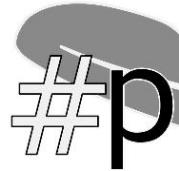
VICARI S., « Entre spreadability et brevitas : une analyse pragmatique et énonciative des mèmes internet », in L. REGGIANI, L. SANTONE (éds.), *Médias et Viralité, mediAzioni*, 44, 2024, pp. A177-A195, en ligne : <https://doi.org/10.6092/issn.1974-4382/20830>.

WAGENER A., « Mèmes, gifs et communication cognitivo-affective sur Internet », *Communication*, 37(1), 2020, en ligne : <https://doi.org/10.4000/communication.11061>.

WAGENER A., *Mémologie. Théorie postdigitale des mèmes*, UGA Éditions, Grenoble 2022.

WIGGINS B.E., *The Discursive Power of Internet Memes. Ideology, Semiotics, and Intertextuality*, Routledge, New York-London 2019.

WODAK R., *The Politics of Fear. What Right-Wing Populist Discourses Mean*, Sage, London 2015.



Stratégies discursives d'extrémisation et de réparation entre
plasticité des notions et multiplicité des terrains

Sous la direction de Nora Gattiglia et Elena Margherita Vercelli

Faces endommagées : analyse discursive et interactionnelle de stratégies de (non)réparation dans les courriels professionnels

Corinne Einaudi Pin

Per citare l'articolo

Corinne Einaudi Pin, « Faces endommagées : analyse discursive et interactionnelle de stratégies de (non)réparation dans les courriels professionnels », *Publifarum*, 44, 2025, p. 56-78.

Résumé

Cet article interroge dans une perspective large les mécanismes de réparation des faces (GOFFMAN 1974) dans les courriels professionnels de requête. Nous montrons d'une part que ces actes d'autorité sont porteurs d'atteintes aux faces et peuvent s'assimiler à une forme d'extrémisation de la fonction de subordonné par renforcement de l'*ethos* du supérieur hiérarchique ; et d'autre part que les professionnels peuvent faire le choix (ou non) de stratégies discursives et interactionnelles visant à réparer les faces endommagées aux fins de préservation et de poursuite (ou non) de la relation interlocutive. Notre réflexion prend appui sur le concept d'*accommodation communicative* introduit et développé par Fracchiolla & Romain (2020, 2021) et la vision propre aux auteurs d'un *continuum* entre politesse et impolitesse interactionnelle.

Abstract

This article takes a broad look at the mechanisms of face repair (GOFFMAN 1974) in professional request emails. We show, on the one hand, that these acts of authority are detrimental to faces and can be likened to a form of extremization of the subordinate's role by reinforcing the *ethos* of the hierarchical superior; and, on the other hand, that professionals can choose (or not) to use discursive and interactional strategies aimed at repairing damaged face in order to preserve and continue (or not) the interlocutory relationship. Our reflection is based on the concept of *communicative accommodation* introduced and developed by Fracchiolla & Romain (2020, 2021) and the authors' own vision of a *continuum* between interactional politeness and impoliteness.

1. Introduction

Les études ont montré que l'usage de la messagerie électronique dans le monde du travail favorisait les incivilités (LAGRAÑA 2015) et les montées en tension verbale (FRACCHIOLLA & ROMAIN 2012). Les actes d'autorité émanant de supérieurs hiérarchiques notamment peuvent être porteurs d'atteintes aux faces (GOFFMAN 1974) par la présence de marqueurs d'impolitesse telle une injonction sans indirection. Ces actes d'autorité peuvent même s'assimiler à une forme d'extrémisation de la fonction de subordonné dès lors que la position de supérieur hiérarchique est renforcée aux fins de contraindre le subordonné. Il appert alors intéressant, dans un contexte où la visée première de la messagerie électronique est la coopération, d'observer les stratégies discursive et interactionnelle mises en œuvre par les

professionnels pour réparer les faces endommagées et permettre ainsi la poursuite (ou non) de la relation interlocutive.

Nos travaux nous ont conduite à nous intéresser aux interactions électroniques dans un contexte spécifique, celui d'un service administratif français du ministère de la Défense : nous y étudions l'impact de la messagerie électronique sur les interactions verticales (de hiérarchie) et horizontales (de proximité). C'est en qualité d'observateur participant interne¹ (LAPASSADE 2002) au sein de ce service que nous avons prélevé durant trois années consécutives un corpus de 1 365 courriels² (soit 418 interactions). Les trois exemples présentés dans le cadre de cette contribution sont un échantillon représentatif d'un type d'échanges : les requêtes autoritaires (potentiellement conflictuelles). Elles présentent toutes trois : a) une menace pour la relation de coopération par attaque directe ou indirecte aux faces, b) une gestion interactionnelle différenciée de cette menace par les interactants, c) une issue plus ou moins favorable pour la poursuite de la relation de coopération.

Nous proposons d'aborder ces phénomènes dans la perspective du concept de *continuum* entre politesse et impolitesse interactionnelle et de celui d'*accommodation communicative* introduit et développé par Fracchiolla & Romain dans les années 2020. Nous y associons la théorie du respect des faces de Goffman (1974), les notions d'*ethos* portées par Amossy (2010) et Charaudeau (2009) et de réparation de l'image propres à Benoit (1995).

2. De l'image de soi aux échanges discursif et préalable

2.1. Face, façade et figuration : la triade goffmanienne

Goffman est le premier à avoir introduit le concept de « face » qu'il définit comme :

La valeur sociale positive qu'une personne revendique effectivement à travers la ligne d'action que les autres supposent qu'elle a adoptée au cours d'un contrat particulier. La face est une image de soi délinéée selon certains attributs sociaux approuvés [...] (GOFFMAN 1974 : 9).

La face désigne ainsi l'image de soi valorisée que chaque participant à l'interaction s'efforce de projeter et de préserver. Toute interaction met, selon Goffman, chaque participant en position de vulnérabilité vis-à-vis des autres et de soi-même ; le simple

Faces endommagées : analyse discursive et interactionnelle de stratégies de (non)réparation dans les courriels professionnels

fait d'être en présence d'autrui est une atteinte potentielle portée au territoire personnel de l'autre et de soi. Afin de préserver l'ordre de l'interaction (GOFFMAN 1983), chacun organise alors son activité comportementale et verbale en fonction de règles semblables à celles d'acteurs sur une scène de théâtre qui auraient un rôle de figuration à jouer et disposeraient d'outils pour l'exécuter : un décor évolutif en fonction de l'action située (lieux, objets) et surtout pour ce qui nous occupe sa façade personnelle (les attributs institutionnellement stables). La façade personnelle désigne plus précisément :

[...] les éléments qui, confondus avec la personne de l'acteur lui-même, le suivent partout où il va. On peut y inclure : les signes distinctifs de la fonction ou du grade ; le vêtement, le sexe, l'âge et des caractéristiques raciales ; la taille et la physionomie ; l'attitude ; la façon de parler ; les mimiques ; les comportements gestuels ; et autres éléments semblables (GOFFMAN 1973 : 30-31).

Dans la métaphore goffmanienne, les interactions se réalisent en fonction d'une organisation rituelle (salutations, adieux,...) et d'actes réparateurs en cas d'offense, et supposent l'engagement (consensus social) de tous les acteurs dans l'interaction, condition sine qua non pour préserver sa face (son territoire). C'est ce que Goffman (1974) nomme le travail de « figuration » ou « face-work » :

Par figuration (*face-work*) j'entends désigner tout ce qu'entreprend une personne pour que ses actions ne fassent perdre la face à personne (y compris elle-même). La figuration sert à parer aux « incidents », c'est-à-dire aux événements dont les implications symboliques sont effectivement un danger pour la face (GOFFMAN 1974 : 15).

Les actes de figuration se conçoivent comme une invitation à se ménager les uns les autres – à faire acte de politesse –, à réparer l'offense en cas d'attaque faite aux faces, même involontaire, afin de revenir à une forme d'équilibre interactionnel.

2.2. Face et ethos : deux versants théoriques pour un même mécanisme

Le double registre porté par Goffman (1973, 1974) – face vulnérable (à valeur sociale)/façade stabilisée (à valeur statutaire) – trouve, nous nous situons ici dans les pas de Amossy (2010), un prolongement direct dans la théorie de l'*ethos*. Ce prolongement, qui établit un pont entre sociologie et sciences du langage, consiste à

situer l'image de soi non plus seulement dans l'interaction sociale, mais également dans l'activité discursive elle-même.

Rappelons que selon Aristote, *l'ethos* désigne l'image que l'orateur donne de lui-même à travers son discours pour gagner la confiance de son auditoire. Cette définition opère une première transposition : ce que Goffman décrit comme la revendication d'une valeur sociale (la face) devient ici la construction discursive d'une image devant être crédible (*l'ethos*). *L'ethos* désigne dans cette perspective l'image de soi qui se construit « dans les modalités de l'énonciation » (AMOSSY 2010 : 22), autrement dit *dans et par* le discours. Ainsi, la dimension interactionnelle de la face devient, dans sa dimension éthotique³, une instance énonciative, où l'image de soi est produite par des choix linguistiques et discursifs, un *ethos* discursif. *L'ethos* discursif, puisqu'il procède de choix, relève, au même titre que face + figuration, « de tout type d'échange et participe dans toute situation à son bon fonctionnement » (*Ibidem*, p. 31).

Intéressons-nous à une autre notion goffmanienne, celle de façade. Elle est pour le sociologue, le cadre socio-institutionnel qui précède la prise de parole et influence la manière dont l'image du locuteur sera interprétée. Cela correspond précisément à *l'ethos* préalable entendu comme « l'ensemble des données dont on dispose sur le locuteur au moment de sa présentation de soi » (AMOSSY 2010 : 73). Ainsi, face/figuration et façade trouvent leurs équivalents discursifs dans *l'ethos* discursif et *l'ethos* préalable : deux théories décrivent, par des moyens différents, une même dynamique de construction sociale de l'identité, constamment rejouée dans l'interaction verbale.

*2.3. L'*ethos* préalable du supérieur hiérarchique : une menace pour le respect des faces ?*

Dans les interactions professionnelles verticales, l'articulation entre face goffmanienne et *ethos* prend une dimension particulière : le supérieur hiérarchique dispose d'un *ethos* préalable renforcé par la structure institutionnelle, un *ethos* « d'autorité » (CHARAUDEAU 2009) qui constitue à la fois un capital symbolique, mais également un facteur de risque d'atteinte aux faces. Son identité sociale octroie en effet d'emblée au supérieur hiérarchique une légitimité « à agir comme il agit » : à donner un ordre, une sanction ou une gratification par exemple (CHARAUDEAU 2009 :

19). Or, cette façade institutionnelle, parce qu'elle inscrit l'interaction dans une asymétrie structurelle, peut conduire à ce que nous nommons une « extrémisation des positions », phénomène par lequel l'écart entre les rôles se rigidifie et s'amplifie discursivement. L'*ethos* d'autorité se trouve alors survalorisé : il devient un *ethos* préalable puissant, un levier, activement exhibé dans l'énonciation pour rappeler ou imposer une autorité. Ce processus peut conduire le supérieur hiérarchique à s'affranchir des contraintes de politesse négociées : le travail de figuration, visant normalement à ne pas faire perdre la face à autrui, s'efface au profit d'un discours directif, peu atténué, voire abrupt. L'extrémisation qui en résulte contribue mécaniquement à fragiliser la face du subordonné, particulièrement sa face négative, c'est-à-dire son droit à l'autonomie et à la non-imposition (KERBRAT-ORECCHIONI 1992).

Notons que le *medium* potentialise lui-même ce risque d'atteinte aux faces par l'effet désinhibiteur qu'il procure : à distance, les actes produits ont tendance à être plus directs, moins atténués et moins soucieux de ménager la face du destinataire (LAGRĀNA 2015 ; LEA & SPEARS 1991). Lorsqu'il s'agit d'actes directifs ou de reproches, le récepteur, privé des indices relationnels propres aux interactions *in præsentia*, qui permettent habituellement de nuancer et de négocier les échanges, se retrouve assigné à un rôle plus strictement exécutif.

Comment, lors d'une attaque directe, celui qui en est victime peut-il alors y répondre et tenter de recouvrer la face ? La théorie de réparation d'image (*Image Repair Theory*) de Benoit (1995) apporte certains éléments de réponse. Benoit identifie cinq stratégies communicationnelles les plus fréquemment utilisées pour restaurer l'image de soi en cas d'attaque : le déni (*denial*) de l'objet de l'attaque ; la réduction/dilution des responsabilités (*evade responsibility*) visant à blâmer un facteur extérieur ; la réduction de l'offense (*reduce offensiveness*) visant à minimiser la gravité de ce qui est reproché⁴ ; l'action corrective (*corrective action*) visant à promettre de résoudre le problème incriminé ; et la mortification (*mortification*) visant à présenter des excuses (*mea culpa*). Nous verrons dans la partie analyse que d'autres stratégies peuvent être envisagées.

3. Requête, (im)politesse interactionnelle, et concept d'accommodation communicative

3.1. La requête : un acte éminemment menaçant pour les faces

Alors même que toute interaction se doit de respecter les faces de chacun afin qu'elle se déroule de manière harmonieuse, les requêtes sont des actes éminemment menaçants pour les faces du simple fait d'imposer à l'autre une action à réaliser. Il devient alors important pour le demandeur d'utiliser des procédés de ménagement des faces. Ces procédés peuvent prendre la forme de modalisateurs visant à rendre les énoncés plus « polis » en les détournant d'un sens premier trop contraignant, de modalisateurs classiques de requêtes indirectes, ou de modalisateurs adverbiaux qui « peuvent venir renforcer l'atténuation (si l'on peut dire) de la formulation de l'acte de langage » (KERBRAT-ORECCHIONI 1992 : 221). Ces procédés, qui marquent la possibilité d'un faire ou viennent instaurer une distance entre l'énonciateur et le contenu de son dire, donnent à la requête une valeur moins péremptoire par le choix laissé au collocuteur de garder la tête haute. Quel que soit le procédé utilisé, cela revient idéalement à contourner ou à remplacer un contenu menaçant par un autre modalisé, plus policé, afin de préserver les faces en présence, la relation discursive et le bon déroulement de l'interaction.

3.2. Les cas d'impolitesse interactionnelle

L'impolitesse pourrait s'entendre comme l'absence de marqueurs de politesse tels que décrits *supra*. Comme le montrent Fracchiolla & Romain (2020, 2021), les études révèlent cependant que les choses sont plus complexes et qu'il convient avant tout, pour certains auteurs (BOUSFIELD 2008 ; BROWN & LEVINSON 1978 ; CULPEPER 1996, 2005), d'interroger l'intentionnalité dans l'identification des phénomènes d'impolitesse. L'impolitesse est-elle volontaire et utilisée dans un but bien précis, ou involontaire et perçue comme telle uniquement par le récepteur (CULPEPER ET AL. 2003 ; BOUSFIELD 2008) ? Ou encore est-elle directe (BOUSFIELD 2008) et doit-elle être perçue comme une menace explicite à la face ou indirecte et est-elle à rechercher dans le sens dérivé du message contextualisé ? Culpeper (1996) a établi une typologie,

reprise et synthétisée par la suite par Bousfield (2008), des actes relevant de l'impolitesse en distinguant :

- *l'impolitesse directe*, soit une attaque frontale de la face ;
- *l'impolitesse positive*, soit une attaque visant à déstabiliser l'image positive de l'autre ;
- *l'impolitesse négative*, soit une attaque visant à altérer la face négative de l'autre ;
- la *politesse insincère ou sarcastique*, lorsque le ménagement des faces affiché est feint ;
- et enfin la *suspension de la politesse*, en cas d'absence de stratégies de politesse attendues.

Nous pensons cependant, en accord avec Fracchiolla & Romain (2020, 2021), que les « faces » telles que décrites par Goffman (1974) ne sauraient s'opposer et que c'est dans leur complémentarité qu'il s'agit de les considérer. À côté de ces classifications, la question des marques rituelles de politesse a été discutée notamment par Watts (2003). Pour l'auteur, des expressions minimales et attendues socialement telles que « Bonjour » ou « Cordialement » ne relèvent pas d'une véritable politesse au sens de ménagement de la face, mais plutôt d'un comportement interactionnel neutre. Or, il arrive que des échanges marqués par une forte violence verbale intègrent ces formules, ce qui souligne leur caractère conventionnel et leur faible valeur de politesse intrinsèque. Pourtant, comme l'ont mis en évidence Fracchiolla (2011) et Romain & Fracchiolla (2015), ces marqueurs jouent tout de même un rôle stratégique : ils permettent à l'énonciateur de contrôler la tension et de protéger sa propre face, en se rendant difficilement attaquable sur le plan formel. Notons que Terkourafi (2007), cité par Fracchiolla & Romain (2020), révèle que le contexte demeure déterminant pour juger de la valeur polie ou impolie d'un énoncé : une même expression peut être perçue comme ludique dans une interaction amicale ou comme insultante dans une interaction conflictuelle. Enfin, pour Fracchiolla & Romain (2021), la tension verbale qui émane des échanges vient de la réactivité du destinataire, pour qui est « impoli » le message qui lui est adressé. En conclusion, si l'intentionnalité, la typologie des attaques et la ritualisation des marques polies permettent d'affiner l'analyse interprétative, c'est la combinaison entre contexte et réception par le destinataire – la

réaction à ce que le récepteur considère comme « impoli » – qui façonnera la perception de la politesse ou de l'impolitesse interactionnelle, s'inscrivant dans un *continuum* positif-négatif.

4. Les concepts de *continuum* positif-négatif et d'*accommodation*

Le concept de *continuum* positif-négatif, associé à celui d'*accommodation*, a été développé en France par Fracchiolla & Romain dans les années 2020. Il trouve son origine dans le concept anglo-saxon de *continuum* initialement défini par Culpeper (2011 : 23) ainsi :

L'(im)politesse est une attitude évaluative, s'inscrivant dans un *continuum* positif-négatif, à l'égard de comportements spécifiques en contexte. Ces comportements sont perçus positivement — considérés comme « polis » — lorsqu'ils correspondent à ce que l'on souhaite, à ce que l'on attend d'eux et/ou à ce que l'on pense qu'ils devraient être. L'inverse est vrai pour les comportements considérés comme « impolis »⁵ (CULPEPER 2011 : 23).

Politesse et impolitesse sont donc des phénomènes adaptatifs en fonction du contexte. Ils s'inscrivent dans un *continuum* positif-négatif et doivent correspondre à certaines attentes comportementales. La politesse positive, notamment dans les courriels, s'entend comme tout procédé visant à produire « du contenu discursif antimenaçant : « s'il vous plaît », « bonne journée » et la politesse négative comme tout procédé visant à atténuer ou à éviter « les atteintes et les menaces aux faces [...] relevant de la modalisation du discours, l'atténuation et l'indirection » (FRACCHIOLLA & ROMAIN 2021 : 206). S'inscrivant dans les pas de Leech (1983), dont les travaux ont montré l'articulation entre principe de coopération et principe de politesse, cette conception de la politesse met au centre du principe la personne à qui l'on s'adresse, et considère d'autre part que les formes que peut prendre la politesse relèvent plus du choix personnel de l'individu que de formes vraiment ritualisées.

Ces principes étant posés, Fracchiolla & Romain (*Ibidem*, p. 207) introduisent à la suite la notion d'*accommodation*. La théorie de l'accommodation postule que toute interaction verbale repose sur un principe de coopération (GRICE 1979) et que le ménagement des faces tend à venir en appui de ce principe (FRACCHIOLLA &

ROMAIN 2020 : 6). L'accommodation communicative permet alors de rendre compte du principe de coopération ; des stratégies discursives et interactionnelles mises en œuvre par les locuteurs pour coopérer et maintenir (ou pas) une relation harmonieuse propice à l'interaction ; des choix opérés, notamment en cas de conflit, par les interactants pour maintenir le lien interactionnel et interpersonnel (*Ibidem*). Les auteurs interrogent alors, comme nous allons le faire, le lien entre politesse et coopération interactionnelle écrite et celui entre impolitesse et rupture interactionnelle vs dynamique interactionnelle (*Ibidem*, p. 204-205).

5. Analyse du corpus

Nous allons procéder à présent à l'analyse de trois échanges par courriels entre des responsables d'équipe (R1, R2, R3) et leurs subordonnés (S1, S2, S3). Ils concernent tous trois une requête autoritaire adressée par le responsable à son équipe, à laquelle un des membres de l'équipe répond en mettant ses collègues en copie (Cc). Ils montrent de manière différenciée comment, en fonction du contexte, du degré d'autorité de la requête, de la finalité et des intérêts propres à chacun, responsables et subordonnés, vont adapter une stratégie discursive et interactionnelle ou une autre. Dans le premier exemple (Exemple n° 1), face à l'accusation et l'ordre doublé d'une menace de sanction du responsable, le subordonné va tenter 1) de faire recouvrir la face à l'équipe et 2) de mettre fin à la relation conflictuelle. Dans le deuxième (Exemple n° 2), le subordonné, en argumentant sa requête, va essayer de négocier un report de date de rendez-vous imposée avec autorité par son responsable. Dans le troisième (Exemple n° 3), le subordonné va faire preuve d'impolitesse en omettant les marques attendues de politesse en réponse à une requête impérative. Nous allons nous intéresser pour les trois exemples aux mécanismes de renforcement de l'*ethos* ; aux procédés discursifs de ménagement des faces ; à ceux visant à maintenir la relation interlocutive ; ou inversement à ceux visant à les/la menacer.

5.1.1. Exemple n° 1

La première interaction intervient à la suite d'une consigne donnée par la responsable (R1) à son équipe concernant le traitement d'une prestation. R1 accuse son équipe de

ne pas avoir respecté la consigne, S1 se défend en argumentant que la consigne a été en partie respectée :

R1-1 Bonjour à toutes et à [Prénom],

Il me semblait avoir été claire lorsque je suis venue [...] et que nous avons abordé la prestation [...] ; visiblement pas assez.

En effet, malgré le fait que je vous ai bien dit que le nom de [X] n'a pas à figurer sur les imprimés, car c'est la responsabilité entière de [Y] qui est engagée et non de [X], vous continuez à dysfonctionner et à ne pas appliquer les directives données, ce que je regrette.

Aujourd'hui encore arrivent des dossiers avec les coordonnées de [X] sur la grille fournie. Je vous demande donc de cesser cela et de vous conformer à mes directives ; sans quoi je donnerai mon accord à la section prestation pour retoquer les dossiers et vous vous en expliquerez avec [...].

C'est quand même désolant que j'ai à vous faire un mail pareil.

Bonne fin de journée quand même.

S1-1 Re bonjour [Prénom R1],

Lors de ta venue tu as indiqué que les feuilles devaient être signées par [Y]. Ce que nous avons appliqué.

J'ai pris bonne note que le nom de [X] ne devait pas du tout apparaître.

Cordialement,

R1-2 [Prénom S1],

Si les [...] signent, c'est donc bien leurs coordonnées qui apparaissent, et non les tiennes ; je suis désolée, cela me semblait évident.

S1-2 La confusion vient du fait que mon nom a été conservé en entête de la grille (comme tu peux le voir sur l'exemple en P.J.) alors que les directives avaient bien été appliquées concernant la signature et les coordonnées de [Y].

Le premier courriel de la responsable (R1-1) débute par « Bonjour à toutes et à [Prénom] », soit une salutation relevant de la politesse positive. Puis, dès la première phrase, le propos se mue en une impolitesse négative, polémique, qui va en s'intensifiant. « Il me semblait avoir été claire... visiblement pas assez » est une forme d'autoaccusation ironique (« je n'ai pas été assez claire ») qui accuse en réalité l'équipe de ne pas avoir suivi ce qui a été demandé. La seconde phrase introduite par « En effet » vient en appui de l'accusation pour en confirmer la teneur, mais surtout pour réaffirmer le non-respect des consignes : « malgré le fait que... vous continuez à dysfonctionner et à ne pas appliquer les directives » signifiant que le

dysfonctionnement existait au préalable et que « malgré » ce qui a été « dit » non seulement le dysfonctionnement persiste, mais de plus l'équipe fait preuve de désobéissance. « ce que je regrette » en fin de phrase manifeste ostensiblement la désapprobation. Un niveau supérieur d'impolitesse négative et d'attaque directe à la face est atteint par l'ordre donné dans une formulation directe et sans aucun atténuateur « Je vous demande donc de cesser cela et de vous conformer à mes directives » qui s'accompagne d'une menace en cas de nouvelle désobéissance « sans quoi... ». La dernière phrase marque le dépit, une colère à peine contenue qui va jusqu'à la désolation d'avoir à en arriver-là « C'est quand même désolant que j'ai à vous faire un mail pareil ». L'opposition « je » et « vous » manifeste ici, intervient à plusieurs reprises, et marque clairement tout à la fois, l'implication forte du locuteur dans ses propos et la position de supériorité (*l'ethos*) de l'accusateur/ordonnateur « JE [vous demande] » et la position basse en face des accusés contraints à obéir « VOUS [devez vous y conformer] ». Nous sommes en présence d'une forme d'extrémisation de la fonction de subordonné du fait d'une violence verbale inhabituelle, associée à une polarisation extrémisée des rôles, à une survalorisation de *l'ethos* professionnel dans le but de contraindre les subordonnés à agir en les assignant à leur rôle d'exécutants. La clôture votive « Bonne fin de journée... » qui se voudrait une politesse positive ritualisée se transforme en sarcasme ou en politesse non sincère par « quand même » qui vient rappeler les faits comme un point final plus violent qu'un point d'exclamation. Il ressort qu'à aucun moment, l'attaque directe aux faces n'est adoucie, la véhémence des propos ne laisse place ni à la négociation ni à la discussion, la tension verbale est au plus haut rendant difficile tout échange à venir. On est en droit de s'attendre soit à une accommodation majeure si l'équipe souhaite poursuivre l'échange dans le but de coopérer et ne pas mettre fin à la relation verbale, soit à une montée en tension si la véhémence des propos n'est pas acceptée.

Ce n'est pas au nom de l'équipe, mais en son nom personnel qu'un membre de l'équipe (S1) répond à la responsable. Compte tenu de la teneur du message, on peut penser qu'il a été directement intéressé par les faits reprochés ; même s'ils concernent toute l'équipe, il entend en assumer la charge. L'ouverture « Re bonjour + prénom » marque la proximité, on est en présence d'une politesse positive renforcée par l'usage du prénom. L'agent, manifestant ainsi sa volonté de coopérer, procède ensuite par une

reprise des faits « Lors de ta venue » et de ce qui a été dit par la responsable « tu as dit que les feuilles devaient être signées ». Le soulignement indique ce qui a été dit à défaut de ce qui aurait peut-être dû être dit et qui est maintenant entendu et acté, c'est-à-dire que le nom « ne devait pas du tout apparaître ». C'est sur cet argument factuel – qui implicitement fait peser par un retournement la responsabilité en partie sur R1 – que repose la réplique qui, sans être une excuse véritable, fournit une explication « au dysfonctionnement ». Le ton adopté est celui institutionnel « J'ai pris bonne note ». L'accommodation par l'argumentation non conflictuelle, mais factuelle vise à faire retomber la tension et à atténuer l'attaque aux faces. L'emploi cependant de formules de politesse ritualisées, non excessives, en ouverture, mais surtout en clôture avec un « Cordialement » minimaliste, tout comme le ton adopté institutionnel, neutre, indiquent que l'agent n'entend pas se confondre en excuses, mais entend atténuer les attaques portées en « minimisant » (BENOIT 1995) la responsabilité de l'équipe et en donnant une explication qui permettra de lui faire recouvrer la face. Du fait du retournement implicite de la responsabilité, nous sommes proches de l'impolitesse négative dans le sens où le propos vise à impliquer R1 dans la cause du « dysfonctionnement » et est donc une atteinte à la face de R1, mais l'implicite est tellement voilé (il n'y a pas d'accusation ni de responsabilisation en tant que telle) qu'en demeurant – au niveau interprétatif – sur un propos purement argumentatif (visible) parler d'impolitesse positive paraît plus pertinent, dans la mesure également où le contenu discursif a pour objectif l'accommodation et une progression positive de l'interaction verbale.

Très rapidement sur les deux répliques suivantes : le processus d'accommodation qui a visé pour coopérer à se cantonner aux faits et à adopter un ton neutre, non polémique, semble avoir eu des effets positifs. Le second message de la responsable (R1-2) débute par une interpellation par le prénom (non systématique dans les échanges suivis de courriels) et marque une baisse de la tension verbale. Le propos n'est plus véritablement polémique, l'entame par « Si » laisse la place au doute sur une éventuelle incompréhension confirmée par la formulation « cela me semblait évident ». L'impolitesse verbale s'est muée en un propos plus modéré à visée explicative plus que conflictuelle, la relation coopérative est réouverte. L'entame du message de l'agent (S2-2) par « La confusion vient du fait que... », semble indiquer que

Faces endommagées : analyse discursive et interactionnelle de stratégies de (non)réparation dans les courriels professionnels

S2 s'est saisi de l'ouverture sur le doute pour rebondir dessus tout en apportant une pièce justificative à l'appui. Le conflit portant sur les interactants est évacué par une dépersonnalisation du propos (le seul « tu » est entre parenthèses et concerne la P.J.) et des formulations indirectes « mon nom a été conservé » « les directives avaient bien été appliquées ». L'absence de réponse de la part de R1 semble indiquer que l'affaire est close : la tension est retombée, l'équipe a recouvré la face et R1 a été entendu, les directives seront correctement appliquées.

Cet exemple montre les entrelacs existants entre les différentes formes de politesse dans les courriels, l'absence de politesse parfois qui ne vaut pas pour de l'impolitesse, mais au contraire vise à atténuer les tensions par la neutralité verbale ou en opposition directe une politesse ritualisée qui n'empêche pas une extrême violence verbale ; les phénomènes d'accommodation qui interviennent tout au long du discours pour préserver comme ici l'interaction verbale et rendre possible la coopération via les différents procédés linguistiques convoqués. L'exemple montre également la nature adaptative de la politesse au destinataire, à la situation d'énonciation, aux objets et enjeux communicationnels. Pour R1, l'enjeu est de voir les directives appliquées, son positionnement et surtout le non-respect constaté des directives permettent de comprendre le recours au renforcement de l'*ethos* et à l'impolitesse verbale, rendu plus aisément par la distance et l'effet protecteur de l'écran, qui vise à voir les choses modifiées très rapidement. N'omettons pas que le premier à avoir subi une attaque aux faces est le supérieur hiérarchique par le non-respect de ses consignes. Pour S2, l'enjeu est de ne pas demeurer dans une situation de conflit ouvert avec sa responsable (a) et recouvrir la face (b), justifiant le recours modulé entre politesse positive (a) et impolitesse positive (b).

5.1.2. Exemple n° 2

L'interaction suivante met en scène une responsable d'équipe (R2) qui demande à deux membres de son équipe, dont S2, de se rendre disponibles pour deux rendez-vous, un premier avec un membre de la direction (Mme X) et le second avec R2 lui-même. S2 a cependant déjà prévu des rendez-vous ce jour-là :

R2-1 Bonjour Mesdames,

Merci de noter dans vos agendas que vous serez reçues par Mme [X, fonction] le 29 à 14H00.

Je vous recevrai à l'issue pour la fixation de vos objectifs.

Bien à vous,

S2-2 Madame [NOM R2],

J'ai deux visites à domicile prévues jeudi 29/.. après-midi. Aussi, serait-il possible de décaler cette entrevue à la semaine prochaine ?

La semaine du 3-9/.. , je serai disponible mardi et mercredi après-midi ainsi que vendredi matin.

Dans l'attente de votre retour, je vous souhaite une bonne journée.

Bien cordialement,

R2-2 Bonjour [Prénom S2]

Non désolée, merci de décaler tes visites à domicile.

Bien à toi,

R2 initie et clôture son premier message par des salutations ritualisées « Bonjour Mesdames », « Bien à vous » relevant d'une politesse positive minimaliste (il n'y a pas de pré-salutations votives par exemple). Les salutations encadrent un double acte d'autorité direct : « Merci de noter » et « Je vous recevrai ». Ces deux requêtes de forme institutionnelle, et impersonnelle pour la première, fonctionnent comme des injonctions directes à peine adoucies par « Merci » sans éléments réels d'atténuation. L'*ethos* du supérieur hiérarchique est renforcé par le cadrage strict de la requête : aucune marge de manœuvre ou de négociation n'est laissée aux deux subordonnées qui doivent se rendre disponibles aux dates imposées. On est en présence d'une impolitesse positive et négative : positive par manque de considération des contraintes professionnelles (face positive) ; négative par restriction de la liberté des subordonnées d'organiser leur emploi du temps (face négative). R2 manifeste peu de désir de coopérer, elle impose et entend être obéi, la réponse idéalement attendue de la part des subordonnées serait du type « C'est bien noté/Merci ». S2 va cependant tenter une négociation polie au vu de son indisponibilité le jour fixé. L'agent mobilise un ensemble de ressources de la politesse interactionnelle positive et négative pour ménager la face de sa responsable et rendre acceptable l'impolitesse négative dont il fait preuve en n'accédant pas directement à sa demande et en apportant des

arguments visant à le convaincre/contraindre : emploi d'honorifique « Madame » + nom ; justification de l'indisponibilité « J'ai deux visites à domicile prévues » ; usage de l'indirection « serait-il possible de » ; proposition de solutions alternatives « je serai disponible » ; clôture polie et courtoise avec un acte projet « Dans l'attente » et votif « bonne journée » et des salutations respectueuses « Bien cordialement ». En ménageant la face négative de sa responsable (ne pas la contraindre) et positive (montrer du respect), S2 préserve également sa propre face par la mise en avant de contraintes professionnelles légitimes, il est dans l'accommodation maximale compte tenu du contexte délicat et des enjeux importants pour son emploi du temps. R2 va cependant demeurer indifférent aux arguments et au déploiement de marques de politesse de S2. Sa réponse, beaucoup plus brève que celle de S2, rompt avec les efforts de politesse interactionnelle de la subordonnée. L'emploi de la formule directe « Non désolée, merci de décaler tes visites » montre : le refus net d'accéder à la demande de S2 sans justification ni tentative d'atténuation du refus ni reconnaissance des arguments ; une réaffectation de la charge organisationnelle : c'est à S2 de modifier son emploi du temps et non au supérieur hiérarchique ; une politesse à minima réduite à une salutation ritualisée « Bien à toi » sans préclôture. Probablement plus que son premier message, le second message de R2 tend à renforcer la relation asymétrique et à polariser les rôles : l'emploi du prénom et surtout du tutoiement vs la civilité + nom et le vouvoiement de S2 viennent renforcer la distance verticale.

Cet échange met en évidence un déséquilibre interactionnel : S2 déploie des stratégies de politesse positive et négative pour protéger les faces en présence, trouver un terrain de négociation acceptable pour tous, tandis que R2 ignore ces conventions, elle menace directement la face positive et négative de la subordonnée en faisant preuve d'impolitesse positive et négative sous couvert d'une politesse positive ritualisée. Cela accentue la verticalité hiérarchique et fragilise la coopération, l'accommodation communicative pourtant souhaitée par S2 n'est pas permise. La résultante est une extrémisation de la fonction de subordonné par une polarisation des rôles : la responsable voit son *ethos* consolidé dans une posture autoritaire et inflexible, ce qui n'aurait probablement pas eu lieu en présentiel où l'absence de justifications et le manque d'empathie auraient été moins acceptables. Quant à la subordonnée, elle se trouve assignée à une fonction strictement subalterne : malgré ses efforts de

négociation polis et courtois, elle est contrainte d'obéir et d'adapter son emploi du temps personnel à la décision hiérarchique.

5.1.3. Exemple n°3

Ce dernier échange entre un responsable (R3) et un de ses subordonnés (S3) concerne une directive à appliquer immédiatement : passer de deux jours à un jour de télétravail par semaine en se coordonnant avec les autres membres de l'équipe afin qu'un agent au moins soit toujours présent dans le service. Dans ce service, seulement deux agents travaillent : S3 qui ne travaille habituellement pas le mercredi après-midi et S4 qui ne travaille pas le vendredi après-midi, les deux ayant opté pour la semaine de quatre jours et demi. L'exemple montre comment un renforcement de l'autorité du supérieur hiérarchique peut survenir non pas en début d'interaction, mais après la réponse d'un subordonné :

R3-1 Bonjour à toutes et à tous,

À partir de ce mercredi 9/.. , les modalités de télétravail changent.

Pour celles et ceux qui étaient placés 2 jours en télétravail, car équipés du matériel [mobile], veuillez-vous situer désormais sur 1 seul jour/semaine.

Je vous demande donc de me communiquer sans délai le jour choisi par retour de mail afin que j'en informe la RH.

Merci de votre compréhension,

Bien à vous,

S3-1 [Prénom R3],

[Prénom S4] vient de me répondre, il se positionnera sur le mercredi donc je me positionne sur le vendredi.

R3-2 Bonjour [Prénom S3],

Ben non, ça ne va pas ça ! tu ne bosses pas le mercredi après-midi et lui le vendredi après-midi ; si vous faites cela il n'y a pas d'[agent] présent, présente, le mercredi après-midi, donc c'est l'inverse qu'il faut faire .

Je te demande de l'informer que tu seras en télétravail le mercredi matin et lui le vendredi matin.

Le premier tour du supérieur hiérarchique commence par une salutation inclusive et ritualisée « Bonjour à toutes et à tous » relevant de la politesse positive. Elle est suivie d'une entame explicative visant à informer des modifications imminentes. La requête, introduite par le connecteur « donc » intervient dans un second temps comme la

conséquence de ce qui vient d'être énoncé. Le message est clair et précis. Malgré son style institutionnel et impersonnel en première partie « veuillez-vous situer », le respect des faces positives des subordonnés est garanti par les explications données et qu'ils sont en droit d'attendre – il s'agit de les amputer d'un jour de télétravail par semaine –, par la considération eu égard au genre « à toutes et à tous » « Pour ceux et celles ». Si par ailleurs la requête pressante « Je vous demande donc de me communiquer sans délai » est directive et contraignante pour faces négatives des subordonnés, l'atténuateur minimal « Merci de votre compréhension » (politesse négative) vient en adoucir la formulation par une marque phatique et modalisée : R3 espère que ses subordonnés feront preuve de compréhension et ne lui tiendront pas rigueur du délai imposé. R2 clôture par une salutation ritualisée « Bien à vous » adaptée au contexte, c'est-à-dire destinée à des subordonnés que R2 connaît et avec qui il travaille au quotidien.

La réponse de S3, en revanche, rompt avec ce cadre. Sur le plan du contenu, elle est coopérative puisqu'elle fournit l'information demandée. Mais sur le plan relationnel, elle se révèle abrupte par l'emploi du seul prénom relativement rare, car trop familier dans ce type de relation verticale ; par l'absence de formule introductory, de remerciement (d'une validation du choix par exemple) et de salutations de clôture, a fortiori d'acte votif (« Bonne journée » par exemple) ou projet (« À bientôt » par exemple). Cette absence de politesse attendue, ou suspension de la politesse selon la terminologie de Culpeper (1996), relève d'une forme d'impolitesse. S3 a-t-il perçu négativement, comme impolie, l'imposition émise par R3 ? Ou bien les relations entre les deux agents étaient-elles déjà tendues et les *et he* préalables ne font-ils ici que se réactiver ? Quelle que soit la réponse, S3 ne montre ni reconnaissance explicite de l'autorité de R3, ni tentative de valoriser la face positive de son supérieur hiérarchique, ce qui peut être interprété comme un refus de ménagement de la face. En termes d'accommodation, S3 se désolidarise du registre poli et respectueux adopté par R3, il crée un climat de tension qui met en péril la coopération interactionnelle. On peut raisonnablement s'attendre à un recadrage autoritaire de la part de R3 qui vient de subir une attaque à la face positive. Effectivement, face à cette absence de ménagement, R3 réagit (R3-2) en accentuant son autorité. Il ne néglige pas de commencer par une salutation polie et ritualisée « Bonjour » + prénom, mais bascule

immédiatement dans l'impolitesse positive en faisant usage d'une interjection familière qui est une attaque directe à la face positive de S3. La phrase exclamative « Ben non, ça ne va pas ça ! » est un désaveu brutal qui dévalorise en la rejetant la proposition de S3, le « ! », modalité exclamative par excellence, vient en amplifier l'incongruité. L'emploi du verbe bosser « tu ne bosses pas le mercredi après-midi » relève d'une telle familiarité qu'elle paraît en décalage avec le contexte institutionnel et le type de relation hiérarchique qui unit les deux interactants au point d'en paraître désobligeante pour S3. La formule enfin « Je te demande de l'informer » supprime toute marge de liberté pour S3 : à la proposition initiale de R3 de laisser aux subordonnés le choix de leur jour de télétravail succède un ordre directif qui ne souffre aucune contestation. Les faces positive de S3, par la dévalorisation du choix effectué, et négative, par renforcement de la contrainte, sont directement menacées. R3 a réagi de manière frontale en renforçant, voire en surjouant son *ethos* hiérarchique, il refuse toute accommodation communicative, renonce aux atténuateurs et choisit l'imposition directe, la relation interlocutive est rompue comme le montre l'absence de réponse de S3 constraint de s'exécuter.

Cet exemple illustre comment une absence de politesse positive peut fonctionner à l'image d'un déclencheur réactionnel : en ne ménageant pas la face de son supérieur hiérarchique, et en l'absence d'indices sociaux et d'empathie relationnelle qui modèrent les réactions en présentiel, le subordonné laisse la voie ouverte à son responsable pour réaffirmer son autorité de façon plus brutale et moins polie qu'initialement. La dynamique d'accommodation se grippe alors, et la coopération, qui reposait en début d'interaction sur de la politesse formelle et sur le respect des faces en présence, bascule dans une logique d'asymétrie augmentée et d'extrémisation réactive des fonctions de chacun.

6. Conclusion

Notre analyse montre l'intérêt du recours aux concepts de *continuum* politesse/impolitesse et d'accommodation communicative dans le cadre de l'analyse discursive et interactionnelle de situations conflictuelles. Ces concepts permettent de saisir la variabilité des stratégies discursives mises en œuvre par les professionnels,

oscillant entre coopération et confrontation, et de montrer que la messagerie électronique au travail, loin d'être un simple medium de communication, infléchit de manière significative la relation interpersonnelle professionnelle.

L'intérêt du *continuum* positif-négatif est de rendre compte du caractère graduel et contextuel des phénomènes de politesse et d'impolitesse. Dans l'exemple 1, la requête autoritaire de la responsable (« Je vous demande donc de cesser cela... »), assortie d'une menace de sanction, illustre une forme d'impolitesse négative et de survalorisation de l'*ethos* hiérarchique. Face à cette attaque directe aux faces, le subordonné choisit d'activer une stratégie d'accommodation. Il tente de minimiser les faits en recourant à l'argumentation factuelle, à la dépersonnalisation du propos, et à une politesse minimaliste, réussissant à faire retomber la tension et à ouvrir un espace de coopération. Ici, la neutralité discursive et la modération deviennent des ressources interactionnelles permettant de préserver la relation et la coopération.

L'exemple 2 met en évidence une autre configuration : confronté à une injonction organisationnelle contraignante (« Merci de noter dans vos agendas... ») qui rentre en conflit avec sa propre organisation, la subordonnée mobilise un large éventail de procédés de politesse positive et négative (justifications, formulations indirectes, propositions alternatives, salutations développées) afin de ménager la face de son supérieur hiérarchique tout en protégeant la sienne. Pourtant, le refus catégorique de sa responsable (« Non désolée, merci de décaler tes visites »), réduit à une impolitesse négative et à une politesse ritualisée minimaliste, témoigne de l'absence de volonté d'accommodation. L'accommodation n'est donc pas une visée universelle. Elle dépend des objectifs interactionnels et de choix personnels, ici réaffirmer une posture ferme d'autorité afin de mettre un terme à la négociation.

Enfin, l'exemple 3 illustre l'effet potentiellement déclencheur d'une suspension de la politesse. Le subordonné, en répondant à une requête de son responsable sans faire usage a minima de politesse ritualisée, manifeste une absence de ménagement de la face. La réaction du responsable prend la forme d'une sanction qui vient renforcer brutalement l'*ethos* hiérarchique réduisant ainsi l'espace de coopération. L'absence initiale de politesse positive de la part du subordonné fonctionne ici comme un catalyseur de tension et conduit à une extrémisation des rôles : la supériorité

réaffirmée du responsable versus la subordination renforcée de l'agent conduit à une rupture de la dynamique accommodative.

Ces trois exemples convergent pour montrer que l'accommodation communicative n'est pas un réflexe systématique, mais un choix stratégique dépendant du contexte, des enjeux et des objectifs des acteurs. Ils mettent aussi en lumière l'impact du medium numérique : la distance et l'effet de désinhibition propre à la messagerie électronique favorisent l'expression d'actes plus directs, plus abrupts et moins soucieux de ménager les faces qu'en face-à-face. Elles accentuent ainsi la verticalité hiérarchique et polarisent les rôles, contribuant à une fragilisation du lien interactionnel.

Notre étude montre finalement que la messagerie électronique peut autant menacer la coopération que la favoriser pour peu que des stratégies discursives appropriées de ménagement des faces soient mises en œuvre. La maîtrise de compétences communicatives adaptées au numérique, la connaissance des stratégies discursives permettant de désamorcer les conflits, apparaissent dès lors comme un enjeu central de coopération dans un contexte où les interactions médiées par ordinateur sont devenues le moyen préféré de communication au travail (LAGRĀNA 2015).

Bibliographie

- AMOSSY R., *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*, Presses Universitaires de France, Paris 2010.
- BENOIT W. L., *Accounts, Excuses, and Apologies: A Theory of Image Restoration Strategies*, State University of New York Press, Albany (NY) 1995.
- BOUSFIELD D., *Impoliteness in Interaction*, John Benjamins, Amsterdam / Philadelphia 2008.
- BROWN P., LEVINSON S., « Universals in language use: Politeness phenomena », in GOODY E. N. (éd.), *Questions and politeness. Strategies in social interaction*, Cambridge University Press, Cambridge 1978, pp. 56-289.
- CHARAUDEAU P. (éd.), *Identités sociales et discursives du sujet parlant*, L'Harmattan, Paris 2009.
- CULPEPER J., « Towards an Anatomy of Impoliteness », *Journal of Pragmatics*, 25, 1996, pp. 349-367.
- , « Impoliteness and entertainment in the television quiz show: The Weakest Link », *Journal of Politeness Research*, 1, 2005, pp. 35-72.

Faces endommagées : analyse discursive et interactionnelle de stratégies de (non)réparation dans les courriels professionnels

- , *Impoliteness: Using Language to Cause Offence*, Cambridge University Press, Cambridge 2011.
- CULPEPER J., BOUSFIELD D., WICHMANN A., « Impoliteness revisited: with special reference to dynamic and prosodic aspects », *Journal of Pragmatics*, 35, 2003, pp. 1545-1579.
- FRACCHIOLLA B., « Politeness as a strategy of attack in a gendered political debate – The Royal-Sarkozy debate », *Journal of Pragmatics*, 43(10), 2011, pp. 2480-2488.
- FRACCHIOLLA B., ROMAIN C., « Réflexions pour une élaboration d'une charte éthique des relations interdiscursives : le cas de la messagerie universitaire », in COLÓN DE CARVAJAL I. & OLLAGNIER-BELDAME M. (éds.), *IMPEC. Interactions Multimodales Par Écran. Actes du colloque IMPEC*, Université Lumière Lyon 2, Lyon 2014, pp. 123-133, en ligne : https://impec.sciencesconf.org/conference/impec/pages/Impec2014_Fracchiolla_Romain.pdf, consulté le 21.12.2025.
- , « Montée en tension et usage du courrier universitaire », in CASANOVA R. & PESCE S. (éds.), *Violence en institutions : points de vue thématique*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes 2015, pp. 201-214.
- , « Principe de coopération interactionnelle et agressivité », *Corela* [en ligne], 2020, en ligne : <http://journals.openedition.org/corela/12557>, consulté le 30.08.2025.
- , « Continuum et maintien du lien social professionnel en situation de conflit verbal écrit : être poli ou impoli, mais y mettre les formes », *Langage et société*, 173, 2021, pp. 203-225, en ligne : <https://doi.org/10.3917/ls.173.0205>, consulté le 30.08.2025.
- GOFFMAN E., *La mise en scène de la vie quotidienne. 1, La présentation de soi*, Éditions de Minuit, Paris 1973.
- , *Les rites d'interaction*, Éditions de Minuit, Paris 1974.
- , « L'ordre de l'interaction », in *Les Moments et leurs hommes*, textes traduits et présentés par WINKIN Y., Seuil/Minuit, Paris 1983, pp. 186-231.
- GRICE P., « Logique et conversation », trad. française, *Communications*, 30, 1979 (1975), pp. 56-72.
- KERBRAT-ORECCHIONI C., *Les interactions verbales*, tome 2, Armand Colin, Paris 1992.
- LAGRAÑA F., *Courrier électronique et comportements. Usages et mésusages*, ISTE Group, London 2015.
- LAPASSADE G., « Observation participante », in BARUS-MICHEL J., ENRIQUEZ E. & LÉVY A. (éds.), *Vocabulaire de psychosociologie. Références et positions*, érès, Toulouse 2002, pp. 375-390, en ligne : <https://doi.org/10.3917/eres.barus.2002.01.0375>, consulté le 29.11.2025.

- LEA M., SPEARS R., « Computer-Mediated Communication, De-Individuation and Group Decision-Making », *International Journal of Man-Machine Studies*, 34(2), 1991, pp. 283-301, en ligne : [https://doi.org/10.1016/0020-7373\(91\)90045-9](https://doi.org/10.1016/0020-7373(91)90045-9), consulté le 30.08.2025.
- LEECH G., *Principles of Pragmatics*, Longman, London 1983.
- ROMAIN C., FRACCHIOLLA B., « Violence verbale et communication électronique : du mal lu au malentendu », communication dans le colloque international *Dimension du Dialogisme 3 : du malentendu à la violence verbale*, Helsinki 2012.
- TERKOURAFI M., *From Politeness to Impoliteness: The Framed-Based Approach*, Cambridge University Press, Cambridge 2007.
- WATTS R., *Politeness*, Cambridge University Press, Cambridge 2003.

¹ Selon Lapassade (2002) : « l'*observateur participant interne*, [...] est un chercheur qui a d'abord été 'acteur' sur un terrain où il exerçait – et où, dans certains cas, il exerce toujours une fonction (BOUMARD 1989) ».

² Le corpus a été validé par la cellule RGPD (Règlement général sur la protection des données) de la DRH-MD (Direction des ressources humaines du ministère de la Défense) et a reçu un accord d'exploitation aux fins de recherche le 22/05/2024.

³ Terme emprunté à Plantin (2011 : 18 et 28) qui l'a introduit pour parler des principes moraux qui régissent la représentation de soi dans le discours, terme issu de l'anglais *ethotic*.

⁴ Nous verrons, dans l'analyse ici même, que cette stratégie a été typiquement adoptée par un des subordonnés.

⁵ Traduction personnelle.

Stratégies discursives d'extrémisation et de réparation entre
plasticité des notions et multiplicité des terrains

Sous la direction de Nora Gattiglia et Elena Margherita Vercelli

Effets de sens d'inclusion scolaire et d'école inclusive dans les discours médiatiques et les discours d'acteurs éducatifs

Somayeh Towhidi

Per citare l'articolo

Somayeh Towhidi, « Effets de sens d'inclusion scolaire et d'école inclusive dans les discours médiatiques et les discours d'acteurs éducatifs », *Publifarum*, 44, 2025, p. 79-113.

Résumé

Ce travail, inscrit dans l'analyse du discours de tradition française, a pour objectif d'analyser les effets discursifs produits par des patrons syntaxiques construits à partir des segments « inclusion scolaire » et « école inclusive » dans le discours médiatique et dans ceux d'acteurs éducatifs accompagnant des élèves en situation de handicap. Nous montrons que ces patrons syntaxiques fonctionnent comme des opérateurs discursifs qui orientent la représentation de la notion d'inclusion scolaire.

Abstract

This work, situated within the French tradition of discourse analysis, aims to analyze the discursive effects produced by syntactic patterns constructed from the expressions *inclusion scolaire* (school inclusion) and *école inclusive* (inclusive school) in media discourse and in the discourse of educational actors supporting students with disabilities. We demonstrate that these syntactic patterns function as discursive operators that shape the representation of the concept of school inclusion.

1. Cadre conceptuel et institutionnel de l'inclusion scolaire

À la suite de la Loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », les notions d'*inclusion scolaire* et d'*école inclusive* se sont progressivement installées dans le vocabulaire institutionnel et éducatif en France. Cette loi a donné lieu à l'élaboration de nombreux textes législatifs et réglementaires – codes de l'éducation, circulaires et rapports portant sur la scolarisation des élèves en situation de handicap – parmi lesquels figurent : l'Article L111-1 - Code de l'éducation, qui consacre le principe de l'école inclusive ; la Loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République ; la Loi de 2019 pour une école de la confiance avec service public de l'école inclusive (voir également l'Article L112-1 du Code de l'Education) ; ainsi que de nombreuses circulaires interministérielles (par exemple la Circulaire n° 2002-024 du 31 janvier 2002 sur les troubles spécifiques du langage) et rapports officiels (par exemple la Cour des comptes, 2024).

Ces différents textes législatifs et réglementaires ont progressivement contribué à institutionnaliser ces deux notions, dont les définitions officielles permettent d'en saisir la portée et les objectifs. L'expression « école inclusive » est notamment définie

sur *Éduscol* – le portail officiel du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse destiné aux professionnels de l'éducation¹ – comme suit :

L'École inclusive vise à assurer une scolarisation de qualité pour tous les élèves, de la maternelle au lycée, par la prise en compte de leurs besoins partagés pour apprendre et des besoins plus spécifiques de certains d'entre eux.

Quant à l'« inclusion scolaire », l'entrée correspondante dans FranceTerme, la base consacrée aux termes recommandés au *Journal officiel de la République française*, publiée dans le *Journal officiel* du 25 février 2018², propose la définition suivante :

Principe pédagogique qui préconise d'accueillir dans une même classe tous les enfants sans distinction, en accordant un soutien approprié à ceux qui ont des besoins particuliers.

Au-delà de leur cadrage institutionnel et de leurs définitions officielles, les notions d'inclusion scolaire et d'école inclusive connaissent une diffusion croissante dans le discours médiatique et public. Une recherche de ces deux syntagmes, effectuée dans l'ensemble des textes et des archives de la base de données Europresse donne les résultats suivants : 416 occurrences pour la Presse Généraliste Nationale et plus de 23.400 occurrences pour la Presse Généraliste Régionale³. Par ailleurs, une recherche sur *Google Books Ngram Viewer* avec les deux segments met en évidence une progression significative de leur fréquence d'apparition à partir des années 2000⁴.

2. De l'usage institutionnel aux pratiques langagières : problématisation

Dans le prolongement de ce cadrage institutionnel, notre expérience de terrain, menée dans le cadre de notre recherche doctorale, permet de documenter l'usage de ces notions dans les discours des acteurs concernés par la question de l'inclusion scolaire. La recherche de terrain menée consiste en des entretiens semi-directifs réalisés auprès d'acteurs familiaux et socio-éducatifs impliqués dans la scolarisation des élèves en situation de handicap. Au total, 26 entretiens ont été réalisés auprès de professionnels de l'Éducation nationale – enseignants, CPE (Conseillers Principaux d'Éducation), AESH (Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap) et directeurs d'écoles, 8 entretiens ont été menés dans le milieu associatif et 11 entretiens auprès

d'orthophonistes. Notre recherche comprend également 19 entretiens avec des parents d'élèves en situation de handicap et 27 entretiens avec des élèves. La recherche de terrain a été effectuée entre avril 2024 et octobre 2025, en Pays de la Loire et en Bretagne. Nos observations montrent que les deux syntagmes, « inclusion scolaire » et « école inclusive », sont fréquemment mobilisés par les acteurs socio-éducatifs et qu'ils donnent lieu à des positionnements métalangagiers, révélateurs d'un rapport réflexif au vocabulaire institutionnel.

Nous avons donc pris le parti d'examiner ce que produisent ces syntagmes dans les discours qui les mobilisent : quelles représentations rendent-ils possibles ? Que disent-ils du débat social sur l'école et sur la prise en compte du handicap des enfants ? Notre hypothèse est que ces syntagmes sont mobilisés dans des patrons discursifs de manière à construire, voire orienter, le débat public en faisant entendre d'autres voix que celle portée par les textes officiels.

Dans ce travail, qui s'inscrit dans notre projet doctoral portant sur l'étude de la notion d'inclusion scolaire chez les enfants atteints de troubles du langage et des apprentissages, grandissant dans un environnement de mono- ou de bilinguisme, l'objectif est d'analyser les effets discursifs produits par ces deux segments et ce qu'ils révèlent des enjeux sociaux liés à l'inclusion scolaire. Plus largement, nous cherchons à interroger le fonctionnement discursif des séquences phraséologiques construites à partir des segments « inclusion scolaire » et « école inclusive », afin de montrer comment ces séquences contribuent à qualifier ces notions et participent ainsi à la construction et à la mise en débat de leur sens dans l'espace public.

Pour vérifier notre hypothèse, nous mobilisons une analyse du discours appliquée menée en corpus hétérogènes (GARRIC & LONGHI 2012), qui rassemble des textes officiels, des articles de presse et des récits d'expériences recueillis lors d'entretiens. Dans un premier temps, nous présenterons les propriétés linguistiques du mot « inclusion ». Dans un second temps, nous exposerons le cadre théorique et méthodologique de notre étude. Enfin, nous analyserons les effets de sens des syntagmes « inclusion scolaire » et « école inclusive », notamment à l'aide de la notion de patron discursif (SITRI & TUTIN 2016), afin de mettre en évidence leur rôle dans la construction et l'orientation des discours.

3. Propriétés linguistiques du mot « inclusion »

Pour analyser les propriétés linguistiques du mot « inclusion », ainsi que pour le situer dans la tradition lexicographique selon un ordre chronologique, nous nous appuyons sur le discours des dictionnaires historiques et contemporains du français. La liste complète des ouvrages consultés, ainsi que l'ensemble des acceptations retenues, sont présentées en annexe 1.

Dans les dictionnaires les plus anciens (*Godefroy, Huguet, Furetière, La Curne*), aucune entrée n'est proposée pour « inclusion » avant le XVI^e siècle). Quant aux termes « inclure » et « inclus », ils relèvent principalement de l'idée d'« être enfermé », en particulier dans le contexte de la réclusion religieuse d'un moine, ou de celle de « contenir », dans des emplois relevant du domaine logique.

Le terme « inclusion » reste marginal jusqu'au XIX^e siècle, où il se stabilise progressivement dans des domaines techniques (selon les dictionnaires de l'Académie française du 17^e au 20^e siècle) : médecine, philosophie, minéralogie, cytologie, géologie, histologie, métallurgie, stylistique, mathématiques ou encore art dentaire. Dans les dictionnaires modernes (*TLFi, Le Robert, Larousse*), « inclusion » possède deux acceptations, l' « action d'inclure » et « l'état d'une chose incluse ». Dans cette perspective, « inclusion » désigne, de manière générale, le fait d'inclure un élément dans un ensemble déjà constitué. Dans le *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Lalande précise que cette relation repose sur une appartenance asymétrique en ce sens qu'inclure revient à accepter une appartenance malgré une différence reconnue et conservée.

Enfin, les dictionnaires contemporains intègrent un usage social du terme. *L'inclusion* est mise en opposition avec l'exclusion dans les domaines associés à l'intégration de personnes ou de groupes. Cet emploi récent conserve néanmoins un lien conceptuel avec les acceptations antérieures. Il repose toujours sur l'idée d'intégrer un élément distinct dans un ensemble préexistant. Cependant, le domaine social et politique s'est substitué au domaine technique. Parler d'inclusion scolaire revient ainsi à poser la question de savoir qui est *dans* l'école et qui en est *hors*, et à revendiquer l'entrée de ceux qui étaient jusque-là relégués à l'extérieur parce que porteurs d'une différence qui les place en dehors du groupe visé. Inclusion devient alors non seulement un

principe éthique et politique, orienté vers l'équité, mais aussi une reformulation de la logique fondamentale qui oppose inclusion et exclusion, dans le champ éducatif.

Le choix méthodologique consistant à mettre en perspective l'évolution diachronique des sens du mot « inclusion » nous a permis de mettre au jour les logiques sémantiques qui traversent aujourd'hui son emploi dans le champ éducatif. Dans la section suivante, nous nous concentrerons sur les postulats qui structurent le cadre théorique.

4. Cadre théorique

Le cadre théorique qui soutient notre réflexion s'inscrit dans l'analyse du discours de tradition française et mobilise les apports de la sémantique DISCURSIVE (LECOLLE, VENIARD & GUERIN 2018), de la théorie du préconstruit et de la notion d'interdiscours (PECHEUX 1975 ; MALDIDIER 1990 ; GARRIC & LONGHI 2013), ainsi que les travaux sur les patrons syntaxiques et/ou discursifs (SITRI & TUTIN 2016).

La sémantique discursive, selon Lecolle, Veniard et Guérin, « constitue une démarche qui vise à saisir l'épaisseur du sémantique, qui associe des questions de la grammaire et de la sémantique du discours en tant que pratique langagière inscrite dans le social » (LECOLLE, VENIARD & GUERIN 2018 : 36). Deux idées centrales se dégagent de cette perspective pour notre étude. D'une part, le sens des syntagmes étudiés « se construit conjointement à différents niveaux de l'analyse linguistique », allant du lexique à la grammaire, en passant par la structure du discours. D'autre part, « le sens est pris dans une dynamique de stabilité/d'instabilité », ce qui signifie qu'il peut faire l'objet de variations interprétatives, voire de tensions, selon qu'il s'inscrit dans des discours institutionnels – officiels ou médiatiques, dotés d'une certaine légitimité – ou dans des discours professionnels (*Ibidem*, 36-41).

Ainsi, la sémantique discursive invite à examiner la manière dont certains syntagmes acquièrent une forme de fixité dans les pratiques discursives. Cette réflexion ouvre sur la question du figement, qui constitue un point d'entrée privilégié pour analyser la circulation et la réappropriation institutionnelle de syntagmes comme « inclusion scolaire » et « école inclusive ». C'est donc dans le prolongement de cette conception dynamique du sens que nous mobilisons les travaux sur la phraséologie et sur les

patrons syntaxique et/ou discursifs (SITRI & TUTIN 2016). Là où le figement met l'accent sur la cristallisation d'un syntagme dans le discours, la notion de patron syntaxique et/ou discursif met davantage l'accent sur les régularités qui organisent ces syntagmes en discours. Née, Sitri et Veniard donnent la définition suivante de patrons :

Moules syntaxiques ou séquentiels avec une combinatoire lexicale plus ou moins restreinte, les patrons peuvent être de l'ordre du syntagme ou de la proposition (patron syntaxique), voire avoir un empan inter propositionnel (patron séquentiel). Ils peuvent comporter des places qui ne sont pas toujours toutes actualisées. Nous posons l'existence d'un continuum entre des séquences très figées et d'autres qui le sont moins. Le moindre degré de figement est représenté par des associations notionnelles (NEE, SITRI & VENIARD 2016 : 77).

Cette stabilisation discursive ne peut toutefois être pleinement comprise sans mobiliser la notion de préconstruit. Celui-ci « s'articule sur la formulation du concept d'interdiscours » et « fournit l'ancrage linguistique de la saisie de l'interdiscours » (MALDIDIER 1990 : 26). D'ailleurs, la notion d'interdiscours, considérée comme « espace de circulation dynamique et conflictuelle » (GARRIC & LONGHI 2013 : 65), constitue une notion clé, tant dans la structuration de notre démarche théorique que dans l'élaboration de notre démarche méthodologique. Elle permet de situer les discours au sein d'un réseau de significations préexistantes, de « déjà-dit » et de « non-dit constitutif » (MALDIDIER 1990 : 43), aucun discours n'étant produit ni interprété à partir d'un espace vierge.

Du point de vue méthodologique, la prise en compte de l'interdiscours nous conduit à adopter une approche en corpus hétérogène (GARRIC & LONGHI 2012). En effet, la constitution de notre corpus ne pouvait pas se limiter aux seuls discours institutionnels ni, au contraire, se restreindre aux discours décrivant le vécu de l'inclusion. Cette démarche nécessitait de constituer un corpus permettant d'analyser la manière dont les énoncés doivent être reliés aux autres discours auxquels ils se rattachent, plus ou moins explicitement, dans le champ discursif. Cela permet d'étudier comment les énoncés se répondent, s'opposent, ou s'influencent mutuellement dans une dynamique d'interdiscours propre au fonctionnement du discours.

Le choix d'un corpus hétérogène reflète également notre démarche visant à faire entendre la voix des locuteurs discursivement vulnérables. Les personnes en situation de vulnérabilité, comme les enfants en situation de handicap, possèdent un point de

vue sur leur condition d'existence ; « les désignations qui [leur] sont attribuées sont généralement issues de l'extérieur, à partir d'une fragmentation lexicale et empirique issue du discours politique » (PAVEAU 2017). En raison de cette « insécurité locutoire », d'autres locuteurs – ceux dont le discours forme le discours dominant – tendent ainsi à parler à leur place (SOULET 2005 ; PAVEAU 2017). L'hétérogénéité du corpus s'avère dès lors essentielle pour appréhender des discours que nous considérons comme sensibles et relevant de terrain sensible (GARRIC, LONGHI, PUGNIERE SAAVEDRA & ROCHAIX 2023).

5. Présentation du corpus et méthodologie d'analyse

Le corpus mobilisé dans le cadre de notre recherche doctorale a été constitué à partir de divers types de discours. Il comprend d'abord des discours juridiques et officiels, tels que les textes de loi, les circulaires éducatives, les décrets, ainsi que des articles et rapports portant sur la question de la scolarisation des élèves en situation de handicap, consultables sur le site du Ministère de l'Education nationale. Ce sous-corpus contient 54.819 occurrences.

Il comporte ensuite un ensemble de discours médiatiques issus d'une recherche effectuée dans la base Europresse. La Presse Généraliste Nationale a été retenue comme domaine de recherche afin d'intégrer des supports présentant des positionnements ou orientations politiques variés. Cette recherche a donné comme sources : *Le Monde*, *Le Figaro*, *Libération*, *Aujourd'hui en France*, *L'Express*, *Le Point*, *L'Humanité* et *La Croix*. La recherche a été lancée sur l'ensemble des archives à partir des syntagmes *inclusion scolaire* et *école inclusive*. Ce sous-corpus réunit 408.037 occurrences réparties sur 364 articles, dont 92 issus du *Monde*, 88 de *L'Humanité*, 70 du *Figaro*, 68 de *La Croix* et 46 de *Libération*.

Enfin, le corpus intègre des entretiens semi-directifs retranscrits, qui ont été recueillis auprès de divers publics : les élèves, qui racontent leur vécu scolaire et extrascolaire ; leurs parents, qui expriment leur expérience de l'inclusion ; des professionnels du cadre éducatif ; ainsi que des orthophonistes, dont le point de vue est distinct de celui des enseignants, car il s'ancre dans une approche médicale centrée sur l'accompagnement individuel de l'enfant.

Effets de sens d'inclusion scolaire et d'école inclusive dans les discours médiatiques et les discours d'acteurs éducatifs

Dans le cadre de ce travail, les analyses sont limitées aux deux sous-corpus – médiatique et celui constitué d'entretiens auprès des enseignants – et sont envisagées dans une perspective d'interdiscours, en articulation avec le corpus de référence (RASTIER 2011). Ce choix se justifie par le fait que les acteurs éducatifs occupent une position discursive singulière où ils sont à la fois proches du cadrage institutionnel et directement confrontés à la réalité quotidienne de la mise en œuvre de l'école inclusive. Leur discours constitue, à notre sens, un point d'observation privilégié pour étudier les tensions entre normes officielles et pratiques effectives.

Nous nous appuyons sur la textométrie, analyse des données textuelles, afin de rendre compte des régularités difficilement perceptibles « à l'œil nu » (SITRI & TUTIN 2016). Les outils de la textométrie vont « au-delà de la seule analyse du lexique, en considérant aussi la morphosyntaxe, l'enchaînement des mots, les structures textuelles et intertextuelles, etc. » (MAYAFFRE, PINCEMIN & POUDAT 2019).

Le logiciel de textométrie mobilisé pour cette étude est Lexico⁵, qui permet d'opérer des calculs de fréquence et de cooccurrences sur de larges corpus textuels. Parmi ses fonctionnalités, nous avons retenu deux outils principaux : les segments répétés et les concordances.

L'outil Concordance permet de visualiser toutes les occurrences d'une forme ou d'un type généralisé en contexte. La concordance permet un retour systématique au texte et l'environnement immédiat de la forme⁶.

Quant aux segments répétés, ils sont définis comme des « suites de formes graphiques non séparées par une ponctuation forte [...] qui apparaissent plus d'une fois dans un corpus de textes » (LAFON ET SALEM 1983 ; SALEM 1987). Cette fonctionnalité du logiciel nous permet de repérer des structures syntaxiques dans lesquelles apparaissent les séquences « inclusion scolaire » et « école inclusive », ce qui éclaire la manière dont ces expressions sont mobilisées dans les discours médiatiques et professionnels, comme autant de traces d'un positionnement idéologique et social (PECHEUX 1975 ; MAINGUENEAU 1991 ; CHARAUDEAU & MAINGUENEAU 2002).

[...] moins encore que la fréquence d'un mot, la récurrence de segments ne peut être naïvement attribuée au hasard : soit elle pointe une contrainte syntaxique, soit elle indique une détermination ou option sémantique (MAYAFFRE 2007 : 9 cité par BELLACHHAB, GARRIC, PUGNIERE-SAAVEDRA & ROCHAIX 2023 : 66).

6. Eléments d'analyse

Les expressions « école inclusive » et « inclusion scolaire » construisent des unités lexicales complexes dont la « stabilité formelle est assurée par le figement » (KRIEG-PLANQUE 2009 : 64-66). La terminologie relative au figement est variée. Danielle Candel, citée par Krieg-Planque (2009 : 64-66), recense plusieurs désignations présentes dans la littérature linguistique : locution, expression, syntagme, collocation et phraséologie. Pour Charaudeau (CHARAudeau & MAINGUENEAU 2002 : 262), le figement « désigne l'intégration d'une expression libre du discours, dans le système de la langue. Il désigne cette expression même [...] à caractère néologique, en cours de lexicalisation ».

Dans la perspective de nos analyses, ces deux séquences sont étudiées non seulement comme des unités lexicales isolées, mais également à travers les patrons syntaxiques potentiels dans lesquels elles peuvent s'insérer. Pour ce faire, nous avons dressé deux tableaux (voir annexes 2 et 3) des patrons syntaxiques attestés dans les deux sous-corpus, médiatique d'une part, et constitué d'entretiens auprès d'acteurs éducatifs d'autre part. Ces tableaux recensent les principales structures récurrentes associées aux deux expressions.

6.1. « *l'école inclusive, c'est + GN/Adj* » dans les discours médiatiques

Dans le corpus médiatique (voir les exemples en annexe 2), l'examen des syntagmes répétés « école inclusive » et « inclusion scolaire » permet de relever plusieurs formulations récurrentes. La plus saillante est l'expression présentative de type « l'école inclusive, c'est » ou « l'école inclusive est » suivie d'un groupe nominal ou d'un adjectif. Le syntagme « inclusion scolaire » est moins fréquent que celui d'« école inclusive » dans ce corpus. Ces observations se manifestent à travers plusieurs occurrences, dont voici quelques exemples représentatifs :

- (a) **L'école inclusive, c'est un projet merveilleux** mais encore faudrait-il que ce soit accompagné de moyens. (*Le Figaro*, 29 août 2022)
- (b) **L'école inclusive est un parent pauvre.** (*Ouest-France*, 8 octobre 2024)

- (c) La loi de 2005 a été votée, l'**inclusion scolaire** a été promise, dans les chiffres, elle est une réalité, et l'Etat français peut se targuer d'avoir multiplié par quatre. (*Libération*, 3 mai 2024)
- (d) L'**inclusion scolaire n'est pas simple** pour l'école (*Ouest-France*, 23 avril 2024)
- (e) L'**école inclusive n'est pas réelle**, elle n'a pas de moyens (*l'Humanité*, 16 juin 2022)

Ces deux constructions sont des structures qui permettent aux scripteurs de nommer les propriétés identifiantes de l'école inclusive ou de l'inclusion scolaire, non pas dans le but de présenter ou de définir ce qu'est cette norme éducative, mais afin de la qualifier dans une démarche de valorisation ou de critique.

On appellera *propriété* la qualité particulière qui identifie l'être à travers une *manière d'être* [...] ou une *manière de faire*, et on définira la *qualification* comme un processus qui consiste à attribuer une *propriété* à un être [...] en incluant celui-ci dans un nouveau sous-ensemble (CHARAUDEAU 2019 [1992]).

L'opération linguistique qui concerne ces deux expressions relève de la *qualification*, une opération d'ordre notionnel qui permet aux scripteurs d'exprimer une certaine intention vis-à-vis de la notion d'inclusion scolaire, ou du moins, de sa mise en œuvre. Les propriétés associées à école inclusive et inclusion scolaire sont nombreuses et variées. Nous avons relevé des groupes nominaux tels que « un projet merveilleux », « un nouveau village Potemkine », « un grand challenge », « une démarche extrêmement positive », « du pipeau », « du flan », « un sport de combat », « un parent pauvre », « une priorité du quinquennat », « une utopie », « l'école de demain », « un laboratoire de la précarisation », « une chance de notre beau pays », « un leurre », « une réalité » ainsi que des adjectifs tels que « simple » ou « réelle ». Ces qualifiants, attribués à travers les patrons syntaxiques examinés, témoignent du mode de vision que les scripteurs projettent sur la représentation d'une *école inclusive*. Cette vision est bien entendu subjective, car elle correspond à des jugements que les auteurs d'articles de presse portent à travers une appréciation positive – « une chance de notre beau pays » – ou négative – « un laboratoire de la précarisation » – sur cette norme éducative qu'est l'inclusion scolaire. Par ailleurs, plusieurs de ces termes, tels que « projet », « nouveau village », « démarche », « utopie », « école de demain », « laboratoire » et « chance », associent le concept d'école inclusive à une saisie prospective, la présentant ainsi comme un idéal restant encore à réaliser.

Ces appréciations relèvent d'un positionnement idéologique, dans une vision que nous lisons comme un sociolecte traversé, d'une part, par le discours institutionnel et officiel valorisant l'inclusion, et, d'autre part, par des discours critiques venant des communautés discursives de parents d'élèves ou d'acteurs éducatifs qui mettent en question la mise en place de l'école inclusive sur le terrain.

Dans les exemples (d) et (e), le rattachement des adjectifs « simple » et « réelle », en tant que qualifiants attribués respectivement à l'inclusion scolaire et à l'école inclusive, aux termes qualifiés s'opère à travers le verbe être, qui assure ici une relation attributive classique. Dans ces constructions, l'adjectif exprime implicitement une prise de position du scripteur, même si aucune marque formelle d'opinion n'apparaît. Ces énoncés pourraient être modalisés sous les formes suivantes, de manière à exprimer explicitement une opinion dans des énoncés où l'objet discursif est sujet et non objet : *le cadre éducatif trouve l'inclusion scolaire difficile/compliqué* pour l'énoncé (d), et *le cadre éducatif trouve/voit/croit l'école inclusive comme peu réelle* pour l'énoncé (e).

Les énoncés des exemples (d) et (e) relèvent d'une caractérisation circonstancielle qui présente l'école inclusive comme porteuse d'une qualité – ne pas être simple, ne pas être réel, ne pas avoir de moyens – censée la caractériser ou l'évaluer. Les qualités attribuées ne sont pas considérées comme constitutives du sujet, mais elles contribuent à mettre en évidence la difficulté de la concrétisation de cette inclusion (CHARAUDEAU 2019 [1992]).

Dans l'énoncé (a), nous constatons la présence du terme « mais », immédiatement après l'occurrence du patron en début d'énoncé. Cette conjonction, marquant une restriction, peut se trouver dans d'autres énoncé, tels que (f), où elle précède l'expression du patron en début d'énoncé :

- (f) Mais **l'école inclusive, c'est un nouveau village Potemkine** : derrière la façade ripolinée, c'est la misère du manque d'accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH). (*L'Humanité*, 8 février 2023)
- (g) **L'école inclusive, c'est une démarche extrêmement positive** dont nous devons être fiers [...] mais, dans le même temps, il faut aussi reconnaître que tous les enfants ne peuvent pas être en milieu ordinaire. (*Aujourd'hui en France*, 26 septembre 2023)

La conjonction « mais » sert à nuancer la valeur positive introduite par l'expression « l'école inclusive, c'est » : « un projet merveilleux », « une démarche extrêmement positive ». Sa présence dès le début de l'élément critique attire l'attention sur la limite ou la tension qui suit. Le patron mobilisé n'est donc pas neutre : il sert de point de départ pour une valorisation et/ou une critique. Dans l'énoncé (g), cette critique est renforcée par plusieurs éléments : les marqueurs temporel et adverbial « dans le même temps » et « aussi », l'infinitif « reconnaître », ainsi que la négation du verbe pouvoir, qui soulignent l'impossibilité pour certains enfants d'être en milieu ordinaire. Le patron « l'école inclusive + V inf » est relativement rare dans le corpus médiatique. Néanmoins, quelques occurrences peuvent être relevées :

(h) **L'école inclusive, c'est aussi s'adapter aux élèves.** (*Ouest-France*, 29 janvier 2021)

(i) **L'esprit de la loi sur l'inclusion scolaire, c'est de rendre l'école accessible à tous.** (*Le Monde*, 12 février 2020)

Les scripteurs privilégient généralement des formes nominales ou adjetivales plutôt que des constructions exprimant des actions ou des processus pour qualifier l'école inclusive. Par ailleurs, contrairement aux patrons construits avec des groupes nominaux ou adjetivaux, la construction à l'infinitif permet de focaliser l'attention sur la dimension prescriptive des discours officiels sur l'inclusion.

La construction peut également se manifester sous forme de verbe conjugué, comme dans l'énoncé (j). Cette structuration déplace la responsabilité sur l'institution chargée de mettre en œuvre l'école inclusive, même si le terme « école » n'indique pas précisément de qui il s'agit (éducation nationale, le cadre éducatif ou autre).

(j) **Une école inclusive, c'est une école qui a** les moyens pérennes de s'adapter à ces élèves en situation de handicap. (*l'Humanité*, 9 septembre 2020)

Le terme « réalité », attribué à l'inclusion scolaire à travers le verbe être, comme dans l'exemple (c), se trouve également associé à l'école inclusive ou à la scolarisation des enfants handicapés par l'intermédiaire du verbe *devenir*, comme dans (k) :

(k) La secrétaire d'État Sophie Cluzel assure que **l'école inclusive devient une réalité**, avec 20 000 enfants supplémentaires scolarisés cette année. (*La Croix*, mardi 27 août 2019)

L'emploi du verbe devenir introduit une dynamique temporelle : contrairement à l'adjectif « inclusive », qui impose d'interpréter l'école inclusive comme étant un postulat, cette dernière n'est pas décrite comme pleinement existante, mais comme un processus en cours. Le syntagme « une réalité » fonctionne dans une démarche de légitimation de l'école inclusive, tout en évaluant le degré de sa mise en œuvre.

Cependant, cette construction peut être modulée par des marqueurs conditionnels comme *si*, ou par la forme interrogative ou négative, ce qui introduit une nuance implicite de doute et qui sert à modaliser le discours. C'est le cas dans (l) :

- (l) **Si la scolarisation des enfants handicapés devient une réalité**, la précarité des personnels d'accompagnement noircit considérablement le tableau (*l'Humanité*, 11 septembre 2008)

6.2. « l'inclusion scolaire, c'est + Vinf » dans les discours d'acteurs éducatifs

Contrairement aux textes médiatiques, où les syntagmes « école inclusive » et « inclusion scolaire » sont fréquemment intégrés à des patrons construits avec un groupe nominal ou un adjectif, ces configurations apparaissent beaucoup plus rarement dans les entretiens avec les enseignants ayant participé à cette recherche. Néanmoins, quelques occurrences permettent d'observer la manière dont ces patrons discursifs sont mobilisés dans les discours des acteurs éducatifs, comme dans les énoncés (m), (n) et (o) :

- (m) bah je je trouve que **c'est l'école inclusive c'est c'est quelque chose de bien et c'est très joli** sur le papier enfin souvent quand on en parle dans les programmes mais (Agnès⁷, enseignante).
- (n) **les classes inclusives euh c'est c'est compliqué c'est une moi je trouve c'est une bonne chose** j'y suis forcément toujours favorable maintenant je me rends compte aussi des difficultés que ça engendre pour euh la gestion de groupe des par les enseignants (Yvan, directeur d'école)
- (o) euh je pense que **c'est une chance** hein pour eux déjà **c'est une chance** pour eux mais dans le cas de en 4e **l'inclusion scolaire est** quand même **difficile** (Monique, AESH)

Les propriétés attribuées à la notion d'école inclusive dans les énoncés (m), (n) et (o) – « bien », « joli », « bonne », « chance » et « difficile » – relèvent de domaines

évaluatifs distincts : « bien » et « bonne » relèvent d'une évaluation éthique, « joli » renvoie à une appréciation davantage esthétique teintée d'affect, « chance » exprime une évaluation affective et « difficile » relève d'une évaluation pragmatique. En mobilisant ces adjectifs appréciatifs, les sujets parlants expriment une vision subjective de l'école inclusive, fondée sur leur expérience quotidienne et sur leurs représentations – « je trouve que », « moi je trouve que », « maintenant je me rends compte aussi », « euh je pense que » – plutôt que sur une définition conceptuelle ou institutionnelle.

Bien que la question posée aux acteurs éducatifs invite à définir l'école inclusive ou l'inclusion scolaire, les enseignants interrogés ne produisent pas une définition descriptive ou stabilisée. Ils recourent plutôt à des évaluations subjectives. Cette qualification évaluative, qui met à distance le concept tel qu'il est défini institutionnellement tout en y faisant référence dialogiquement – « sur le papier enfin souvent quand on en parle dans les programmes » – et la réalité telle qu'elle est vécue par le cadre éducatif – « mais », « des difficultés », « mais dans le cas de en 4^e », « quand même » –, apparaît de manière plus explicite dans l'énoncé (p) :

- (p) alors donc il y a la définition mais que j'ai oublié que j'avais apprise l'année dernière après moi je dirais l'inclusion c'est de faire en sorte que chaque jeune ou chaque enfant hein ait la possibilité de suivre une scolarité au plus près de chez lui et puis une scolarité qui réponde à ses besoins hein enfin et que ses besoins soient pris en compte au quotidien donc après pour moi ben une inclusion qui marche bien aussi il faut que le l'établissement soit dans une démarche aussi d'ouverture de volonté (Claire, enseignante)

Dans le cas où les patrons sont construits avec un adjectif, on observe que, même si l'énoncé débute par une structure appréciative reposant sur un adjectif, le sujet parlant poursuit son propos en mobilisant des verbes, comme le montre l'extrait (q) :

- (q) mais le petit mais c'est que en classe là **c'est un vrai casse-tête** parce que mais oui **c'est** enfin entre **s'adapter** à un handicap moteur à un élève qui est allophone un élève qui aura des difficultés en français parce que il y a dyslexie ou autre enfin et on n'a pas les les billes pour pour **s'adapter** à tout le monde on fait un petit peu notre sauce dans notre coin en essayant de faire le mieux pour l'enfant (Agnès, enseignante)

Dans l'énoncé (n), le sujet parlant est un directeur d'école, et non un enseignant. A ce titre, son positionnement discursif apparaît davantage aligné sur le discours officiel et légitime de l'école inclusive – « j'y suis forcément toujours favorable ». Le locuteur

mobilise le nom « gestion » plutôt que le verbe « gérer ». Ce choix nominal suggère, à notre sens, une posture de distanciation par rapport au vécu des enseignants.

Le verbe à l'infinitif dans le patron « l'inclusion scolaire c'est + (de) Vinf » – comme dans l'énoncé (r) – renvoie à une définition orientée vers l'action, mais formulée de manière générale et décontextualisée. Cette construction est mobilisée pour présenter l'inclusion comme un principe ou un objectif. A l'inverse, dans l'énoncé (s), le locuteur a recours au verbe à l'indicatif, ce qui inscrit son propos dans une perspective de réalisation effective. L'usage de formes verbales comme « même si on fait pas, ça va être », « l'élève est capable, même s'il n'a pas participé » témoigne d'une projection dans des situations concrètes de classe et dans des pratiques envisagées comme réalisables à partir du vécu expérientiel. La locutrice revient ensuite à l'infinitif en clôture de son propos – « voilà c'est participer, se sentir comme faisant partie ». Ainsi, le passage de l'infinitif à l'indicatif et retour à l'infinitif construit une articulation entre, d'une part, une définition normative, et, d'autre part, une mise en scène de situations réelles qui illustrent la manière dont cette *inclusion* peut être réalisée dans la pratique.

- (r) alors pour moi **l'école inclusive c'est inclure** dans la classe des élèves euh entre guillemets différents pas dans la norme euh donc ça peut être enfin là dans ma classe en tout cas ça peut être entre handicap euh ou enfant qui parle une autre langue dans ma classe du coup (Marina, enseignante)

- (s) mais pour moi **l'idée d'inclusion c'est vraiment l'idée de partage si c'est pas simplement être dans une classe à côté des autres quoi c'est pas de l'inclusion [...] ben non** par contre **pouvoir participer** même si **on fait pas** le même le même travail même si je sais pas moi sur un exposé si **ça va être** juste l'élève qui **est capable de d'amener** les images ou de enfin ou **d'expliquer** après à l'oral même s'il **a pas participé** à la phase écrite parce qu'il en est pas enfin voilà **c'est participer** à un projet collectif et **se se sentir comme faisant partie** de quelque chose **c'est ça l'inclusion** à mon sens (Mylène, enseignante)

Comme le montre l'énoncé (s), le syntagme complet « inclusion scolaire » est peu mobilisé dans les discours des acteurs éducatifs. Ces derniers recourent plus volontiers au terme « inclusion », sans l'adjectif « scolaire ». Alors que « scolaire » établit explicitement une relation au domaine éducatif, les adjectifs qualificatifs employés par les enseignants visent surtout à ramener l'inclusion à leur vécu, plutôt qu'à son

cadrage institutionnel. Le glissement du qualifiant relationnel « scolaire » vers des qualifiants appréciatifs traduit, à notre sens, une appropriation pragmatique de la notion. L'évaluation de l'inclusion se fait dans le champ de ce qui est réalisable, et non pas dans celui d'une visée idéaliste non atteignable.

7. Bilan et perspectives

La notion de patron discursif, qui est au cœur de nos analyses dans le cadre de ce travail, constitue un « mode d'accès à des éléments préconstruits » (SITRI & TUTIN 2016). L'examen des patrons relevés dans le corpus a permis de montrer que les séquences intégrant les deux syntagmes « école inclusive » et « inclusion scolaire » ne relèvent pas de simples choix grammaticaux. Elles fonctionnent comme des opérateurs discursifs de qualification du concept d'inclusion et orientent la représentation de la norme inclusive ; tantôt elles valorisent ses promesses, tantôt elles soulignent ses limites.

L'analyse de discours est attentive depuis ses origines aux phénomènes de répétition et de redondance, car ils constituent un mode d'accès à des éléments préconstruits, « déjà-là », qu'elle cherche à mettre en relation avec plusieurs niveaux de détermination du discours (SITRI & TUTIN 2016).

Le vocabulaire mobilisé dans les patrons repérés dans le corpus médiatique est souvent porteur d'un jugement fort et polarisé, avec une portée générale et abstraite, en ce sens qu'il donne à voir une vision macro du système éducatif. L'école inclusive y est fréquemment conceptualisée comme un idéalisme abstrait ou comme un projet de société. En revanche, les évaluations formulées par les acteurs éducatifs relèvent davantage d'une approche pragmatique, ancrée dans le réel du terrain. Par ailleurs, dans ce second corpus, les énoncés sont marqués par une forte présence de marques subjectives, ainsi que par une dimension temporelle étroitement liée au quotidien.

Dans la continuité de ce travail, nous envisageons d'élargir la perspective en interrogeant les patrons syntaxiques dans les sous-corpus d'entretiens menés auprès d'orthophonistes ainsi qu'avec des parents d'élèves. Cette comparaison permettra, à notre sens, de saisir comment les acteurs médicaux et familiaux mobilisent les mêmes expressions, et dans quelle mesure leurs usages diffèrent de ceux observés dans les

discours médiatiques et dans ceux des professionnels de l'éducation. Une telle confrontation contribuera à préciser la manière dont se construit la notion d'inclusion scolaire dans des espaces discursifs différenciés, entre l'espace public et l'espace vécu des acteurs concernés.

Bibliographie

- BELLACHHAB A., GARRIC N., PUGNIÈRE-SAAVEDRA F. & ROCHAIX V., « Contribution des discours de familles d'aidants à la prise en charge institutionnelle de l'aidant », *Langages*, 231(3), 2023, pp. 61-78.
- CHARAUDEAU P., MAINGUENEAU D., *Dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil, Paris 2002.
- , *Grammaire du sens et de l'expression*, Lambert-Lucas, Limoges 2019 [1992].
- GARRIC N., LONGHI J., « L'analyse de corpus face à l'hétérogénéité des données : d'une difficulté méthodologique à une nécessité épistémologique », *Langages*, 187(3), 2012, pp. 3-11.
- , « Atteindre l'interdiscours par la circulation des discours et du sens », *Langage et société*, 144(2), 2013, pp. 65-83.
- GARRIC N., LONGHI J., PUGNIÈRE-SAAVEDRA F. & ROCHAIX V., *Discours des terrains sensibles : recueil, analyse, intervention*, Presses universitaires de Franche-Comté, Besançon 2023.
- KRIEG-PLANQUE A., *La notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*, Presses universitaires de Franche-Comté, Besançon 2009.
- , *Analyser les discours institutionnels*, Armand Colin, Paris 2017.
- LAFON P., SALEM A., « L'inventaire des segments répétés d'un texte », *Mots. Les langages du politique*, 6(1), 1983, pp. 161-177.
- LECOLLE M., VENIARD M. et GUÉRIN O., « Pour une sémantique discursive : propositions et illustrations », *Langages*, 210(2), 2018, pp. 35-54.
- MAINGUENEAU D., *L'Analyse du discours. Introduction aux lectures de l'archive*, Hachette, Paris 1991.
- MALDIDIER D. (éd.), *L'inquiétude du discours : textes de Michel Pêcheux*, Éd. des Cendres, Paris 1990.
- MAYAFFRE D., « L'analyse de données textuelles aujourd'hui : du corpus comme une urne au corpus comme un plan. Retour sur les travaux actuels de topographie/topologie textuelle (partie I) », *Lexicometrica* [en ligne], 2007, en ligne : <https://lexicometrica.univ-paris3.fr/numspeciaux/special9.htm>, consulté le 21.12.2025.

Effets de sens d'inclusion scolaire et d'école inclusive
dans les discours médiatiques et les discours d'acteurs éducatifs

- MAYAFFRE D., PINCEMIN B. & POUDAT C., « Explorer, mesurer, contextualiser. Quelques apports de la textométrie à l'analyse de discours », *Langue française*, 203, 2019, pp. 101-115.
- MOIRAND S., *Les discours de la presse quotidienne : observer, analyser, comprendre*, Presses Universitaires de France, Paris 2007.
- MULLER C., « La statistique lexicale », *Langue française*, 2, 1969, pp. 30-43.
- NÉE É., *Méthodes et outils informatiques pour l'analyse des discours*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes 2017.
- PAVEAU M.-A., « Le discours des vulnérables. Proposition théorique et politique », *Cadernos de Linguagem e Sociedade*, 18(1), 2017, pp. 135-157.
- PÊCHEUX M., *Les vérités de La Palice : linguistique, sémantique, philosophie*, François Maspero, Paris 1975.
- RASTIER F., *La mesure et le grain. Sémantique de corpus*, Champion, Paris 2011.
- SALEM A., *Pratique des segments répétés. Essai de statistique textuelle*, Klincksieck, Paris 1987.
- SITRI F., TUTIN A. (éds.), « Phraséologie et genres de discours . patrons, motifs, routines », *Lidil*, 53, 2016.
- SOULET M.-H., « Reconsidérer la vulnérabilité », *Empan*, 60(4), 2005, pp. 24-29.
- TOURNIER M., « D'où viennent les fréquences de vocabulaire ? La lexicométrie et ses modèles », *Mots. Les langages du politique*, 1, 1980, pp. 189-209.



Annexe 1 : Définitions lexicographiques d'*inclusion* ordonnées selon leurs acceptations

Dictionnaire	
Frédéric Godefroy, Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du 9e au 15e siècle	<p>INCLUS, adj. complet: Et regna quatre ans <i>includz</i>. (N. GILLES, Ann., f° 84 r°, éd. 1492.)</p> <p>INCLUDE, v.a. [Compl.] renfermer, comprendre: La foy donnee avec serment et intervention du nom, de Dieu, oblige plus que la simple promesse; et l'enfreindre, qui <i>includ</i> parjure avec la perfidie, est beaucoup pire. (CHARR., <i>Sag.</i>, III, VIII, p. 594.) Tout peché <i>includ</i> quelque contrariété. Car puisque celui qui peche ne veut pas pecher mais bien faire, il appert qu'il fait ce qu'il ne veut pas. (J. D. S. F., <i>Prop. d'Epict.</i>, p. 314.)</p> <p>INCLUSION ø d¹.</p>
La Curne de Sainte-Palaye, Dictionnaire historique de l'ancien langage français depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XIV	INCLUSION ø d.
Edmond Huguet, Dictionnaire de la langue française du 16e siècle	<p>Include. Contenir, comprendre. — Le service presuppose et includ la connaissance. CHARRON, <i>les Trois Veritez</i>, I, 2. — Dieu peut tout ce qui peut estre, et lequel estant n'includ point le non-estre. CHARRON, <i>les Trois Veritez</i>, I, 10. — Souvent advient il que le bien universel se fait et includ le mal particulier. CHARRON, <i>les Trois Veritez</i>, I, 11. — La foy donnee avec serment et intervention du nom de Dieu oblige plus que la simple promesse; et l'enfreindre, qui includ parjure avec la perfidie, est beaucoup pire. CHARRON, <i>Sagesse</i>, III, 8.</p>

¹ **Inclusion** ø d. absence de définition

Effets de sens d'inclusion scolaire et d'école inclusive
dans les discours médiatiques et les discours d'acteurs éducatifs

	<p>Inclusion. Action de déclarer inclus, contenu. — L'arsenal de toutes distinctions... exclusions, inclusions, forclusions. PH. DE MARNIX, <i>Differ. de la Relig.</i>, II, I, 3.</p>
Furetière, Dictionnaire Universel 1690	<p>INCLUS, USE. adj. Il se dit de ce qui est enfermé dans un paquet. <i>Le memoire cy inclus.</i> la lettre <i>cy incluse</i>. On dit quelquefois absolument, <i>l'incluse</i>. On luy a donné terme jusqu'au premier Juillet <i>inclus</i>.</p> <p>INCLUSION ø d.</p>
Corpus des dictionnaires de l'Académie française [du 17e au 20e siècle]	<p>1687 [A.-Prem.2] ; 1687 [A.-Prem.3] ; 1694 [1^{ère} éd.] ; 1718 [2^{ème} éd.] ; 1740 [3^{ème} éd.] ; 1762 [4^{ème} éd.] ; 1798 [5^{ème} éd.] ; 1835 [6^{ème} éd.] ; 1897 [7^{ème} éd.]</p> <p>INCLUS Voy CLORRE.</p> <p>CLORRE. v.a. Fermer, faire que ce qui estoit ouvert ne le soit plus. <i>Clore les passages.</i> <i>clore les yeux d'un homme mort, ou mourant.</i> <i>clore la bouche.</i> On dit fig. <i>Clore la bouche à quelqu'un</i>, pour dire, L'empescher de parler, ou le reduire à ne pouvoir répondre.</p> <p>INCLUS, USE. part. pass. du verbe Inclurre, qui n'a plus d'usage. Enfermé, enveloppé. <i>Le paquet cy inclus.</i> <i>le billet cy inclus.</i> <i>Vous trouverez ci-inclus copie du contrat,</i> ou <i>ci-incluse la copie du contrat.</i> On dit absolument, <i>L'incluse</i>, pour dire, La lettre enfermée dans un paquet. <i>Je vous prie de rendre l'incluse à un tel.</i> Lors que dans les eslections on a rejeté par le sort, ou autrement, une partie des pretendants, on dit de ceux qui restent, et sur qui l'eslection peut tomber, <i>qu'ils sont demeurez inclus.</i></p> <p>1897 [7^{ème} éd.]</p> <p>INCLUDE. v. a. Enfermer, insérer. <i>Include un billet dans une lettre.</i> <i>Include une clause dans un acte.</i> Il est peu usité, excepté au participe passé.</p> <p>[9^{ème} éd.]</p> <p>INCLUSION XVII^e siècle. Dérivé du latin <i>inclusio</i>, « emprisonnement ». 1. Action d'inclure. <i>L'inclusion de dispositions économiques dans un traité de paix.</i> <i>L'inclusion d'une condition suspensive dans un contrat.</i> • Spécialt. Opération consistant à inclure et à conserver un petit élément, le plus souvent naturel, comme un insecte ou une fleur, dans un bloc de résine synthétique transparente et, par métton., l'objet ainsi constitué. <i>Une inclusion d'edelweiss.</i> HISTOL. Opération consistant à introduire dans la paraffine des tissus ou des organes, afin de les durcir et d'en réaliser des coupes microscopiques. <i>Inclusion d'un ovaire de lapine.</i> 2. Le fait d'être inclus, la situation de ce qui est inclus dans quelque chose. LOGIQUE. Rapport de deux classes dont l'une est comprise dans</p>

	<p>l'extension de l'autre. <i>L'inclusion de l'espèce dans le genre.</i> - MATH. Relation entre deux ensembles telle que tout élément du premier ensemble appartient au second. <i>Inclusion de l'ensemble des entiers naturels dans l'ensemble des réels.</i> <i>L'inclusion est représentée par le symbole ⊂.</i> • Spécialt. Présence d'un corps hétérogène à l'intérieur d'un milieu donné et, par mét., ce corps lui-même. PATHOL. <i>Inclusion d'une dent</i>, présence dans le maxillaire d'une dent non développée qui y reste enfermée. <i>Inclusion fœtale</i>, anomalie due à la présence d'un reste de fœtus à l'intérieur d'un fœtus jumeau. - MINÉR. Corps étranger présent dans un cristal. <i>Des inclusions liquides, gazeuses.</i> - MÉTALL. Petit élément hétérogène qui, enfermé dans un métal ou un alliage, peut en altérer les propriétés. <i>Inclusions provenant de l'élaboration, de la coulée du métal.</i></p>
DEAF Dictionnaire Etymologique de l'Ancien Français	<p>INCLUSION f.</p> <p>[Emprunté au lt. INCLŪSIO “fait de contenir, de enfermer” (ThesLL 71,957); pour le mlt. cf. LathamDict 1,1301a. – Cp. inclus et inclusivement.]</p> <p>“fait d’être enfermé (en parlant d’un moine)” (fin 12es., DialGregF 144,2 [Ciz hom d'onorable vie el promier tens de sa inclusion (texte lt.: inclusionis suae tempore primo) et proposeit ke il ja mais ne verroit femme, nient ke il despitoit lo genre, mais par tant ke il cremoit encurre lo visce de temptation], TL 4,1365; TLF 10,22b; ad FEW 4,629a)</p>
TLFi	<p>INCLUSION, subst. fém.</p> <p>A. – Action d’inclure; résultat de l'action. <i>La bouche toujours fermée, toujours serrée en dedans, jusqu'à l'inclusion des lèvres, était inflexible</i> (Bloy, <i>Femme pauvre</i>, 1897, p. 132)</p> <p>– HISTOL. Technique consistant à placer la coupe à étudier dans de la paraffine fondu qui se solidifie en refroidissant, permettant ainsi de découper en lamelles minces le tissu ou l'organe considéré.</p> <p>– STYL. „Terme appliqué parfois au procédé de style qui consiste à commencer et terminer une phrase ou un vers par le même mot“ (Mar. Lex. 1951; ds Lar. Lang. fr.).</p> <p>B. – État d'une chose incluse naturellement ou accidentellement dans une autre.</p> <p>1. État d'une chose incluse dans une autre, „appartenance d'un ensemble à un autre ensemble“ (Sumpf-Hug. 1973).</p> <p>a) MATH. Propriété que possède un ensemble d'avoir tous ses éléments contenus dans un autre ensemble.</p> <p>b) LOG. „Rapport entre deux classes tel que les éléments constituant l'une d'elles se retrouvent parmi d'autres, dans l'autre classe“ (Piguet 1960) :</p> <p>2. Présence d'un corps étranger dans un ensemble homogène auquel il n'appartient pas; p. mét., ce corps lui-même.</p> <p>a) Biol. <i>Inclusions de Döhle</i>. „Corpuscules extrêmement petits qui se rencontrent, à l'état normal, dans le cytoplasma de leucocytes</p>

	<p>neutrophiles. Ils ne sont pas entourés de vacuoles. Leur nombre augmente sensiblement en présence de certaines maladies (scarlatine)`` (Lov.-Veill. 1954; ds <i>Lar. encyclop.</i>, <i>Lar. Lang. fr.</i>).</p> <p>b) MÉTALL. Élément étranger appartenant à un métal ou un alliage dont la présence est due soit à une réaction chimique naturelle au cours de son élaboration, soit à la présence d'un agent étranger durant la coulée ou le moulage.</p> <p>c) MINÉR. Corps solide, liquide ou gazeux d'une nature différente de l'ensemble dans lequel il se trouve renfermé. (cf. <i>allochromatisme s.v. allochromatique</i>).</p> <p>d) Inclusion dentaire. „État d'une dent dont la calcification est achevée et qui est entièrement contenue à l'intérieur de la mandibule`` (Méd. Flamm. 1975; ds Rob., <i>Lar. encyclop.</i>, Quillet 1965, <i>Lar. Lang. fr.</i>).</p> <p>e) Inclusion fœtale. „Monstruosité consistant en la présence d'un fœtus à l'intérieur d'un autre fœtus jumeau; elle est due, selon certains auteurs, à la fécondation d'un seul ovule par deux spermatozoïdes ou, selon d'autres, à l'emboîtement d'un ovule fécondé dans un autre ovule fécondé`` (Méd. Biol. t. 2 1971; dict. xix^eet xx^es.).</p>
Larousse en ligne	<ol style="list-style-type: none"> 1. Action d'inclure quelque chose dans un tout, un ensemble ; état de quelque chose qui est inclus dans autre chose : L'inclusion d'une clause nouvelle dans un contrat. 2. Action d'intégrer une personne, un groupe, de mettre fin à leur exclusion (sociale, notamment) : Les auxiliaires de vie scolaire ont pour mission de favoriser l'inclusion des élèves. 3. Insecte, fleur, petit objet quelconque conservé dans un bloc de matière plastique transparente. <p>Biologie</p> <ol style="list-style-type: none"> 4. Élément cellulaire nettement délimité, mais incapable d'autoduplication, subissant une répartition plus ou moins inégale lors des mitoses. (Les inclusions sont soit des déchets, soit des réserves alimentaires.) 5. Substance figurée intracellulaire n'appartenant pas aux constituants normaux de la cellule (par exemple inclusion virale). <p>Mathématiques</p> <ol style="list-style-type: none"> 6. Relation binaire entre ensembles, notée \subset, définie par $A \subset B$ si et seulement si A est inclus dans B. (L'inclusion est une relation réflexive, transitive et antisymétrique. On peut donc définir une relation d'ordre [non total] sur la collection des ensembles.) <p>Métallurgie</p> <ol style="list-style-type: none"> 7. Matières métalliques ou non, en général indésirables, réparties dans un métal ou alliage. <p>Minéralogie</p> <ol style="list-style-type: none"> 8. Corps étranger (solide [cristallisé ou vitreux], liquide ou gazeux) contenu dans la plupart des cristaux et des minéraux. <p>Odontologie</p>

	<p>9. État d'une dent qui reste contenue dans le maxillaire ou dans les tissus mous voisins. Verrerie 10. Hétérogénéité due à la présence d'un corps étranger dans le verre.</p>
Le Robert en ligne	<p>Action d'inclure ; ce qui est inclus. <i>L'inclusion d'une clause dans un contrat.</i> Mathématiques, Logique Rapport entre deux ensembles dont l'un est entièrement compris dans l'autre. <i>Relation d'inclusion.</i> Sciences Élément inclus dans un milieu de nature différente. <i>Inclusion cellulaire.</i></p>
« Le Lalande » Le Vocabulaire technique et critique de la philosophie	<p><i>LOGIQUE. Relation qui existe entre deux classes qui sont dans le rapport de genre à espèce</i></p>

Annexe 2 : Tableau des patrons syntaxiques identifiés dans le sous-corpus du discours médiatique

Patron

« ***l'école inclusive/l'inclusion scolaire, c'est + GN/Adj*** »

ou

« ***l'école inclusive/l'inclusion scolaire est + GN/Adj*** »

L'école inclusive, c'est un projet merveilleux mais encore faudrait-il que ce soit accompagné de moyens (Le Figaro, 29 août 2022)

Mais l'école inclusive, c'est un nouveau village Potemkine : derrière la façade ripolinée, c'est la misère du manque d'accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) (l'Humanité, 8 février 2023)

L'école inclusive, c'est un grand challenge pour l'Éducation nationale (Le Figaro, 26 octobre 2022)

L'école inclusive, c'est une démarche extrêmement positive dont nous devons être fiers [...] mais, dans le même temps, il faut aussi reconnaître que tous les enfants ne peuvent pas être en milieu ordinaire (Aujourd'hui en France, 26 septembre 2023)

L'école inclusive, c'est du pipeau. C'est faire croire aux parents qu'on va s'occuper de leurs gamins alors que ce n'est pas le cas (l'Humanité, 3 juin 2021)

L'école inclusive, c'est du flan ? (Aujourd'hui en France, 5 juillet 2022)

L'école inclusive est un sport de combat (l'Humanité, 19 octobre 2021)

L'inclusion scolaire est un parent pauvre (Ouest-France, 8 octobre 2024)

L'école inclusive est une priorité du quinquennat. Cette école n'est pas une utopie, ce sera l'école de demain (Le Figaro, 2 février 2019)

L'école inclusive est en réalité un « laboratoire de la précarisation » (l'Humanité, 9 avril 2021)

L'école inclusive est une chance de notre beau pays (La Croix, 6 août 2021)

Mais l'école inclusive est un leurre. La manière dont les choses se font est destructrice (Le Figaro, 26 octobre 2022)

La secrétaire d'État Sophie Cluzel assure que l'école inclusive devient une réalité, avec 20 000 enfants supplémentaires scolarisés cette année (La Croix, mardi 27 août 2019)

malgré la crise du Covid l'école inclusive devient progressivement une réalité (l'Humanité
lundi 3 avril 2023)

Elle se construit et devient une réalité, d'ailleurs le nombre d'enfants handicapés à l'école augmente de 6 % par an (Le Figaro, 2 février 2019)

Si la scolarisation des enfants handicapés devient une réalité, la précarité des personnels d'accompagnement noircit considérablement le tableau (l'Humanité, 11 septembre 2008)

Si l'école inclusive est une réalité, c'est donc aussi et surtout ? grâce aux parents (Le Monde, 4 septembre 2019)

La loi de 2005 a été votée, l'inclusion scolaire a été promise, dans les chiffres, **elle est une réalité**, et l'Etat français peut se targuer d'avoir multiplié par quatre (Libération, 3 mai 2024)

Décrétée depuis la loi de 2005 sur le handicap, l'école dite « inclusive » est loin d'être une réalité (Le Figaro, 2 février 2019)

Est-ce à dire que l'école inclusive n'est pas encore une réalité ? (La Croix, 5 juin 2021)

L'école inclusive est-elle un moyen pour le gouvernement de faire des économies ? (Le Figaro, 2 février 2019)

L'inclusion scolaire n'est pas simple pour l'école (Ouest-France, 23 avril 2024)

L'école inclusive n'est pas réelle, elle n'a pas de moyens (l'Humanité, 16 juin 2022)

Remarque : le verbe copulatif *devenir* remplace parfois le verbe *être* et introduit une dimension dynamique en présence du terme *réalité*

Patron

« l'école inclusive/l'inclusion scolaire, + c'est + Vinf »

L'école inclusive, c'est aussi s'adapter aux élèves (Ouest-France, 29 janvier 2021)

Effets de sens d'inclusion scolaire et d'école inclusive dans les discours médiatiques et les discours d'acteurs éducatifs

L'école inclusive, c'est partir du postulat que tous les enfants peuvent aller à l'école, et leur fournir ce dont ils ont besoin pour apprendre au mieux de leurs possibilités (Libération, 26 avril 2023)

L'esprit de la loi sur l'inclusion scolaire, c'est de rendre l'école accessible à tous (Le Monde, 12 février 2020)

Une école inclusive, c'est une école qui a les moyens pérennes de s'adapter à ces élèves en situation de handicap (l'Humanité, 9 septembre 2020)

Aujourd'hui, nous nous battons pour une école inclusive, c'est-à-dire qui s'adapte aux différences de chacun (La Croix, 21 mars 2019)

Remarque 1 : le terme *c'est-à-dire* remplace parfois le présentatif *c'est* dans certaines formulations.

Remarque 2 : le verbe à l'infinitif est parfois remplacé par une phrase introduite par un relatif, ce qui modifie légèrement le fonctionnement du patron

Annexe 3 : Tableau des patrons syntaxiques identifiés dans le sous-corpus du discours des acteurs éducatifs

Patron

« *l'école inclusive/l'inclusion scolaire, c'est + GN/Adj* »

ou

« *l'école inclusive/l'inclusion scolaire est + GN/Adj* »

bah je je trouve que c'est l'**école inclusive** c'est c'est quelque chose de bien et c'est très joli sur le papier enfin souvent quand on en parle dans les programmes mais c'est oui c'est idéal de se dire on on prend les particularités de chacun en compte et on les fait progresser même s'ils sont pas au même rythme mais le petit mais c'est que en classe là c'est un vrai casse-tête parce que mais oui c'est enfin entre s'adapter à un handicap moteur à un élève qui est allophone un élève qui aura des difficultés en français parce que il y a dyslexie ou autre enfin et on n'a pas les les billes pour pour s'adapter à tout le monde on fait un petit peu notre sauce dans notre coin en essayant de faire le mieux pour l'enfant (Agnès, enseignante)

L'institution ouais ouais ah l'institution elle est elle est assez ambivalente parce qu'elle veut une **école inclusive** hein c'est c'est la grande mode c'est mais **bon** là je vais faire un peu ma syndicaliste mais elle le veut à moyen constant donc c'est à dire qu'on va alors on va lui demander toujours toujours plus avec beaucoup moins de moyens (Brigitte, enseignante)

les classes inclusives euh c'est c'est compliqué c'est une moi je trouve c'est une **bonne chose** j'y suis forcément toujours favorable maintenant je me rends compte aussi des difficultés que ça engendre pour euh la gestion de groupe des par les enseignants (Yvan, directeur d'école)

alors l'**inclusion** donc **elle** passe bah justement une part à la fois une **inclusion en classe ordinaire** et surtout une **inclusion** bah en tant que telle dans dans un établissement c'est à la fois l'**inclusion** bah dans une association sportive au sein de l'établissement et c'est aussi euh de la **participation** à à différents ateliers avec les autres [...] et puis une **inclusion** dans le sens où bah moi je je en fait au sein du dispositif on a aussi des élèves qui viennent d'autres établissements (Bianca, enseignante)

alors la **notion d'inclusion scolaire** elle doit être à mon sens entendu en classe mais aussi dans tout l'établissement donc pas seulement en termes de d'adaptation pédagogique pour la classe mais mais aussi en termes de savoir vivre ensemble dans l'établissement pour moi il faudrait adapter par exemple les visuels les signalétiques de l'établissement enfin aux élèves notamment

aux élèves allophones hein même si l'inclusion ça c'est c'est plus large et donc voilà ça se passe pas seulement en classe c'est pas seulement du ressort de l'enseignant mais c'est plus large c'est toutes les équipes éducatives qui doivent faire en sorte que les élèves soient sensibilisés bah à la différence à l'autre à l'altérité et après bien sûr dans les contenus pédagogiques c'est à la charge de l'enseignant de repérer d'abord et puis ensuite d'adapter pour que pour que les élèves apprennent les uns des autres c'est à double sens et pas seulement on adapte pour l'élève allophone mais il faut aussi que l'élève allophone puisse apporter aux autres élèves aux aux élèves natifs par exemple voilà pour moi c'est ça l'inclusion ça va dans les deux sens aussi [...] j'ai l'impression que c'est un peu voilà l'inclusion c'est un peu quelque chose qu'on grandit comme ça comme un mot un peu idéaliste et qu'en fait concrètement bah il y a pas grand-chose dans des classes qui sont faites pour pour inclure mais mais bon moi je je reste toujours optimiste (Carole, enseignante)

euh je pense que c'est une chance hein pour eux déjà c'est une chance pour eux mais dans le cas de en 4e l'inclusion scolaire est quand même difficile je pense que là cet élève-là n'avait pas trop la sa place dans au collège mais voilà pour moi c'est une on leur on leur donne leur chance c'est bien bon après ces élèves là en 6e ils sont quelquefois un petit peu au regard des autres ils sont un petit peu considérés comme différents quoi c'est peut-être pas toujours évident pour eux à accepter d'être d'être considéré comme élève en situation de handicap ouais mais moi je trouve que c'est bien comme système tant que voilà il y a des un accompagnement humain ouais mais je vous dis c'est pas et puis enfin moi ce que je trouve super c'est la progression qu'on voit que certains élèves font durant le cursus scolaire et puis on a la satisfaction voilà quand il y a des résultats je vois l'élève de 3e voilà c'est pareil c'est il va en en 2nde générale l'année prochaine c'est voilà c'est super après il faut aussi l'élève il donne de lui-même aussi alors j'ai des élèves enfin cet élève là il est volontaire voilà donc ça mais bon dans certains cas l'inclusion scolaire c'est peut-être pas c'est peut-être pas forcément une pff il y a des élèves qui ont des difficultés mais qui n'ont pas d'accompagnement parce que je suis la seule ici sur le collège parce qu'il y a pas eu de dossier de fait et apparemment bon (Monique, AESH)

Patron

« l'école inclusive/l'inclusion scolaire, + c'est + Vinf »

alors pour moi l'école inclusive c'est inclure dans la classe des élèves euh entre guillemets différents pas dans la norme euh donc ça peut être enfin là dans ma classe en tout cas ça peut être entre handicap euh ou enfant qui parle une autre langue dans ma classe du coup j'ai un enfant handicapé enfin qui a des qui est autiste un autre qui parle enfin qui est soudanais du coup Mustafa que tu connais et euh je dirais que il y a aussi une autre petite fille à laquelle je pense qui est suivie par l'orthophoniste et qui a est complètement euh enfin

est très en difficulté depuis le CP et qui est quand-même dans la classe alors que bah ça n'avance pas et on l'inclut mais je pense qu'elle devrait être en en ULIS ou en ou ailleurs quoi parce que même en différent enfin je fais de la différenciation aussi **l'inclusion c'est** enfin pour moi **c'est ça** aussi et là avec elle bon je j'ai pas trop de moyens j'y arrive pas trop quoi d'accord voilà **l'inclusion** il y a que **c'est ça** en fait ouais **ça adapter** même les élèves qui suivent pas forcément au même rythme que les autres les **faire** qu'ils soient dans la classe avec tout le monde (Marina, enseignante)

alors là je vais pas du tout faire plaisir à ma hiérarchie **l'école inclusive** en fait je suis tutrice depuis quelques années de manière à savoir ce qui se passe aussi à pas déconnecter avec ce qui ce qui est enseigné aux futurs profs justement comme moi quoi aux futurs profs spécialisés et je vois que c'est en train de changer très profondément avec des dehors qui sont comment dire des justifications qui sont très bienveillantes mais en fait moi qui me font très peur là par exemple ce qu'on entend beaucoup **c'est le tout inclusif** et c'est ce vers quoi on tend en ce moment et les années à venir **c'est que on vise** à ce que les élèves en situation de handicap **soient** à plein temps dans leur classe avec les autres avec des aides qui leur sont apportées par des AESH par des enseignants coordonnateurs comme moi mais à ce qu'ils soient tout le temps dans leur classe et c'est ce qui est vraiment mis en avant et quand on essaye moi avec ma petite bouche j'ai déjà dit mais qu'en fait **ça pouvait être très maltraitant** pour certains élèves [...] et donc **cette nouvelle notion** là **d'école inclusive** sous prétexte que il faut les **traiter** comme les autres, je trouve que **c'est les maltrai~~ter~~** et parce que on ils ont pas les mêmes besoins que les autres et nier ça c'est enfin c'est grave (Mathilde, enseignante)

alors **l'inclusion c'est c'est** le fait de leur **faire profiter** du cadre général à partir du moment où on met le terme le terme d'inclusion c'est que malgré tout on leur fait profiter du cadre général tout en différenciant sur certains aspects pour moi ça va à l'inverse de quelque chose qui émerge dont j'ai pas le nom exact qui est l'universalité des apprentissages où finalement on pourrait faire l'inverse c'est-à-dire **mettre** tout le monde au même niveau ou avec les mêmes je vais pas dire avantages mais les mêmes aides que que pour les élèves qui sont en inclusion je donne un exemple on a quelques élèves qui sont en inclusion qui ont l'outil informatique au quotidien que ce soit tablette pc on leur donne donc une trace écrite et ils peuvent s'exprimer via avec un correcteur orthographique ils ont ces aides-là eh bien **l'inclusion c'est de les mettre** dans une classe normale dans un cadre général avec cet outil-là [...] c'est que pour beaucoup **l'inclusion** doit **être** signe de comment dire de réussite pour les parents notamment à partir du moment où mon enfant a un parcours particulier c'est qu'il doit réussir mais c'est pas lié et il faut enlever ça de la pensée de oui en particulier des parents **l'inclusion** est pas là pour mieux **faire réussir** elle est là pour **mettre à égalité** bah en tout cas **à équité** les élèves mais de même qu'on a des élèves qui ont pas besoin de différenciation en tout cas extrêmes il y en a qui réussissent d'autre pas des

élèves qui sont en inclusion certains vont réussir d'autres pas là je parle de réussite scolaire pas de réussite en terme d'inclusion voilà donc là il y a une vigilance à avoir le fait d'avoir **une inclusion** ça permet de **pas avoir** des classes avec des rythmes différents des groupes avec des rythmes différents même si c'est tout à fait dans l'actualité malgré tout faut faire attention à à pas attendre la même de chaque élève (Adrien, directeur d'école)

alors il y a **l'inclusion scolaire** sur le sur le papier qui **préconise** plutôt **un un accompagnement** enfin un accompagnement de de l'élève en tout cas de de **mettre en place** un dispositif qui **permet** à l'élève euh d'avoir sa place dans le dans le groupe classe je trouve qu'**elle est difficile à mettre en œuvre** avec des élèves allophones qui qui viennent enfin vraiment juste tout juste arriver ou qui n'ont pas été scolarisés auparavant (Armelle, enseignante)

alors **l'inclusion** telle que je la représente dans mon métier **c'est l'idée de d'inclure** dans les classes dites standard dites ordinaires des enfants qui qui ont qui présentent des handicaps plus ou moins prononcés et de différentes variétés et donc l'idée **c'est de les inclure** au maximum dans les classes avec des élèves qui a priori n'ont pas trop de difficultés de façon à d'une part les **faire les faire évoluer** peut-être plus enfin les **tirer** je dirais plus vers le haut ou les les **confronter** à à plus d'échanges et puis aussi je pense que **c'est bénéfique** pour les pour les élèves dits standards de d'être confrontés au handicap ou à des difficultés qui ne qui qu'ils ne soupçonnait pas peut-être (Brigitte, enseignante)

alors donc il y a la définition mais que j'ai oublié que j'avais apprise l'année dernière après moi je dirais **l'inclusion c'est de faire** en sorte que chaque jeune ou chaque enfant hein **ait** la possibilité de **suivre** une scolarité au plus près de chez lui et puis une scolarité qui réponde à ses besoins hein enfin et que ses besoins soient pris en compte au quotidien donc après pour moi ben **une inclusion** qui marche bien aussi il faut que le l'établissement **soit** dans une démarche aussi d'ouverture de volonté hein que ces enfants à profil particulier **soient** pris en charge au quotidien voilà hein dans l'établissement mais **ça nécessite** un travail d'équipe hein [...] donc moi c'est vraiment voilà évaluation avec des compétences du cycle 3 et là aussi il faut batailler parce qu'au départ bon beaucoup enfin certains professeurs me disaient oh ben sinon je mets non évalué et ben non il faut que l'élève voit qu'il progresse pour ça faut faut avoir des exigences si on **n'a pas d'exigences c'est pas de l'inclusion** hein parce que il faut que l'élève **sente** qu'il **progresse** parce que voilà **il y a l'inclusion** je dirais euh comment j'avais comment j'avais ça et **il y a l'inclusion en termes d'heure présent en classe** mais après voilà **il y a l'inclusion quantitative et l'inclusion qualitative** (Claire, enseignante)

pour ces enfants-là pour moi comme ils sont en difficulté et que ce n'est pas un une déficience intellectuelle c'est un handicap pour moi **l'inclusion c'est**

trouver des façons de compenser leur handicap pour qu'ils **arrivent à exploiter** au maximum leurs compétences et leurs capacités voilà **mettre** que tout le monde **arrive à progresser faire faire adapter** ce qu'on peut pour les **aider à progresser** voilà [...] ces enfants-là à partir du moment où ils sont pas encore autonomes ou ils sont-ils ont pas d'AESH ou ils sont pas autonomes avec l'outil informatique dans des classes à trente je me pose vraiment le problème de l'inclusion et je me dis que c'est pas possible d'avoir du temps déjà quand une classe à trente avec des élèves qui n'ont pas de difficultés c'est pas ça existe pas parce que on a de tout dans des classes et ça c'est très bien mais on a déjà dans une classe à trente on a pas le temps de tous les voir dans l'heure de cours c'est pas possible donc ces enfants-là qui ont plus de besoins à qui il faut peut-être aider sur la trace écrite à qui il faut aider peut-être à s'organiser à qui il faut trouver un système pour que quelqu'un leur lise la consigne ou la reformule etc. donc à ça trente c'est pas possible donc **l'inclusion c'est bien** mais pas sur des effectifs comme ça quoi où il faudrait avoir une aide humaine supplémentaire ou trouver un système où on peut on est de temps en temps deux adultes voilà (Elena, enseignante)

quand tu **mets** un élève à l'intérieur d'un autre groupe d'apprentissage ou de social ou **l'inclusion elle est là on on amène** à un élève effectivement afin de **bénéficier** de d'apprentissage de relations sociales de les les paramètres peuvent être multiples en tout cas les bienfaits peuvent être multiples **c'est inclure** quoi **inclusion inclure** (Fabienne, CPE)

je trouve que nous on se sent tout le temps à ramer et à courir enfin courir après le temps et l'énergie de préparer à chaque fois des choses différentes que en classe on peut pas se diviser en trois ou en même il faudrait se diviser en cinq ou en dix et en fait c'est impossible donc je trouve que **l'inclusion elle est mal faite** parce que aussi on nous dit on a enfin il faut absolument **incluir** et finalement les enseignants sont pas formés et et en fait on **n'a rien changé** **l'inclusion c'était beau** mais on **n'a rien changé** à ce qui était avant quand on **inclus on inclus pas** les élèves donc je trouve que **c'est un problème** même si ça a l'air beau comme ça c'est triste ma conclusion mais mais enfin oui c'est ce que je pense ouais (Marina, enseignante)

alors **l'inclusion scolaire** pour moi **c'est euh l'accueil** des élèves à besoins éducatifs particuliers qui entrent enfin qui rentrent ou non dans le champ du handicap j'aurais tendance à dire parce que simplement parce que c'est pas toujours reconnu comme tel et c'est pas parce que c'est pas reconnu qu'il faut pas **s'en occuper** de ces jeunes-là qui ont des des problématiques et donc comme je sais que parfois ben les reconnaissances de liées à la maison MDPH ou des peut prendre beaucoup de temps eh bien pour moi **l'inclusion c'est à** partir du moment où où on est au courant d'une problématique on **met en place** les aménagements en attendant d'avoir une confirmation évidemment des services spécialisés mais en tout cas on on **essaye d'adapter** notre façon de procéder leur **faisant** les enseignements en fonction aussi de l'analyse que

Effets de sens d'inclusion scolaire et d'école inclusive dans les discours médiatiques et les discours d'acteurs éducatifs

les les enseignants font de la problématique pour **donner** les le les meilleures chances aux jeunes de suivre la scolarité et moi je veux pas que l'institution je veux pas que le jeune souffre de de des délais de l'institution qui sont importants parfois voilà c'est pour ça que **l'inclusion** pour moi à partir du moment où on est informé je veux qu'on **s'en occupe** (Yvan, directeur d'école)

donc en fait pour moi **l'inclusion et l'intégration** elles s'étalement sur de nombreuses années les chercheurs parlent d'entre 5 et 7 ans en fait pour avoir un niveau d'inclusion en actif (Patrick, enseignant)

je dirais que **la notion d'inclusion c'est prendre en compte** pour moi les besoins des des enfants selon leurs problématiques selon leurs profils donc **c'est accueillir** ces différences et **prendre en compte** les différences moi je dirais ça et **faire en sorte de mettre** des choses en place dans sa classe **pour que** tout le monde se sente bien dans la classe **ce qui n'est pas du tout évident** parce que on a tellement de profils différents dans une classe [...] il y a plein de difficultés il y a moi je je trouve que **l'inclusion c'est bien** mais qu'on donne on donne pas les moyens qu'on donne pas les l'éducation nationale ne donne pas les moyens pour **une bonne inclusion** [...] je trouve que **l'inclusion elle est pas** enfin dans les textes **c'est très joli** mais mais tous les jours **cette inclusion elle est pas elle est elle est pas réussie** en fait **elle est** on est pas au point pour l'inclusion pas du tout [...] ben **une réelle inclusion c'est** je pense dans un dans un premier temps il faudrait **sensibiliser** tous les professeurs à l'inclusion et et à tous ces profils d'élèves que l'on a (Gabrielle, enseignante)

eh ben moi je dirais dans ma matière parce que je parlerais de ma matière **ce serait alors c'est quelque chose qui est très difficile** moi j'ai du mal j'y **arrive** pas beaucoup parce que mes élèves sont très nombreux et j'ai des élèves qui sont pas toujours faciles et je pense par exemple à des enfants-là qui sont j'ai des enfants qui sont roms là et qui viennent pas toujours des fois ils sont là des fois ils sont pas là en sciences on manipule beaucoup et je **n'arrive pas à les inclure** comme vous dites je n'arrive pas en fait moi **l'inclusion c'est** enfin je voudrais les **emmener** avec moi et qu'ils **soient** qu'ils **fassent partie** de l'activité et qu'ils **partagent** avec les autres parce que je **n'arrive pas** alors je pense à deux-là l'année dernière si mais cette année je pense à deux enfants je **n'y arrive pas** en fait j'y arrive quand j'ai un quand j'ai une aide avec moi quand j'ai les AESH qui sont avec moi mais quand je suis toute seule avec toute ma classe comme je ne parle pas d'autres langues **l'inclusion c'est voilà** je sais pas si j'ai répondu mais **c'est avoir** tous mes enfants là avec moi et qui **participent** à l'activité (Maïwenn, enseignante)

c'est de permettre à un élève alors pour moi c'est quoi **l'inclusion c'est de permettre** à un élève dans la classe ordinaire de **pouvoir suivre** par soit de l'adaptation soit des mises en œuvre spécifiques la plupart des contenus proposés par le professeur donc **suivre** en fait le mouvement général de la

classe et les apprentissages généraux de la classe même si c'est partiellement même si c'est de façon adaptée [...] je pense que **c'est ça l'inclusion c'est de permettre** à chaque élève de **trouver sa place** dans le milieu ordinaire par des adaptations (Fabrice, enseignant)

elle est compliquée cette question ben **l'inclusion c'est pouvoir être** avec les autres **ne pas faire** forcément ce que ce que font les autres mais **pouvoir partager** en tout cas **pouvoir partager** avec les autres donc **pas** forcément **avoir** les mêmes aides mais **pouvoir pouvoir faire** des projets communs et pas forcément avec les mêmes ni les mêmes aides ni les mêmes attentes mais pour moi **l'idée d'inclusion c'est vraiment l'idée de partage** si **c'est pas** simplement **être dans une classe** à côté des autres quoi **c'est pas de l'inclusion** enfin les **mettre à une classe** avec un travail différent avec et juste pour **pouvoir dire** ils **sont** dans la classe **ben non** par contre **pouvoir participer** même si **on fait pas** le même le même travail même si je sais pas moi sur un exposé si ça va être juste l'élève qui **est capable de d'amener** les images ou de enfin ou **d'expliquer** après à l'oral même s'il **a pas participé** à la phase écrite parce qu'il en est pas enfin voilà **c'est participer** à un projet collectif et **se se sentir comme faisant partie** de quelque chose **c'est ça l'inclusion** à mon sens [...] je trouve que une **inclusion réussie c'est** sur le moment enfin le temps où elle se fait l'élève un **est heureux d'être** avec sa classe et deux ou il en **retire** quelque chose que ce soit scolaire ou du fait d'être avec les autres (Mylène, enseignante)

alors moi j'aime pas trop parce que c'est unité et **c'est y a pas le la notion de personne** hélas mais voilà **le mot inclusion pour qui vient de l'anglais** qui me dit mais pour vraiment **qu'il soit considéré** administrativement et physiquement comme les autres d'accord avec les la même offre scolaire que les autres [...] donc pour **une bonne inclusion il faut** quand même que l'élève **sente qu'il peut être** dans une démarche de progrès et par rapport aux compétences sociales et par rapport aux savoirs scolaires il faut que les équipes **soient** accueillantes bienveillantes **il faut les soins** dont il a besoin ce que peut apporter un SESSAD hélas tous mes élèves n'ont pas ce sont encore en liste d'attente ou alors les parents n'ont pas fait des démarches certains n'ont aucun suivi [...] donc **une bonne inclusion c'est** aussi qu'ils **puissent profiter** des soins dont ils ont besoin alors c'est sûr que dans un IME la plateforme est sur place dans un collège à part l'infirmière qui gère d'autres choses et la psychologue qui est là une fois par semaine c'est pas suffisant donc l'idée l'idée c'est que tu sais je sais pas si t'as entendu c'est que les IME la plateforme de soins des IME puissent venir au collège ou en primaire [...] donc **l'inclusion c'est** aussi qu'on **puisse leur donner** les armes pour **pouvoir suivre** un cours tout seul même si ce n'est pas tout le cours **intégrer** tout le cours mais au moins voilà **se sentir et ça demande** aussi de la part du professeur d'**adapter** son cours de **permettre** et pas qu'aux élèves d'ULIS aussi des élèves dyslexiques etc. et j'ai de plus en plus de collègues qui qui font ça ce travail d'**adapter** les documents d'en plus gros partiellement ou d'**offrir** une

Effets de sens d'inclusion scolaire et d'école inclusive dans les discours médiatiques et les discours d'acteurs éducatifs

correction écrite tu vois pour **soulager** la prise de notes etc. donc c'est ça le secret mais qu'ils soient vraiment qu'ils **apprennent** qu'on **continue d'apprendre** parmi les autres avec le soutien du dispositif parce qu'il y a besoin de cette soupe pour eux pour moi c'est le secret d'une bonne inclusion [...] donc là **l'inclusion** jusqu'en 3e je trouve qu'**elle est bien** les moyens sont mis alors mes collègues ne diront pas ça parce que voilà les classes oui **il faut aussi des classes** moins chargées les classes à 30 je comprends mon collègue qui va me dire oh là j'en ai déjà 30 si en plus il faut que je m'occupe que je différencie etc. je peux entendre que ce soit après les collègues en souffrance je peux comprendre c'est pour ça l'accompagnement des AESH peut un peu réguler ça même si c'est pas la même chose mais voilà donc pour **réussir une inclusion** il faut que les effectifs **soient** allés entre 20 et 25 pas plus par classe (France, enseignante)

¹ <https://eduscol.education.fr/1137/cole-inclusive> (consulté le 21.12.2025).

² <https://www.culture.fr/franceterme/terme/EDUC113> (consulté le 21.12.2025).

³ consulté le 21.08.2025.

⁴ consulté le 21.08.2025.

⁵ <https://lexi-co.com/L5Presentation.html> (consulté le 21.12.2025).

⁶ Manuel Lexico 3.45 (archives) consultable sur <https://lexi-co.com/L5Presentation.html>.

⁷ Tous les prénoms des participants à l'étude ont été anonymisés.